

هكذا من الأمل

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauvillier Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F
Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ;
Allemagne, 1 DM ; Belgique, 1 sch. ; Espagne,
10 P. ; France, 10 F. ; Italie, 10 L. ; Japon, 100 Y. ;
Grande-Bretagne, 14 S. ; Grèce, 15 Dr. ; Indonésie, 100 Rp. ; Liban, 125 L. ;
Luxembourg, 10 Fr. ; Pays-Bas, 10 G. ; Portugal, 10 Esc. ;
Suisse, 10 Fr. ; Turquie, 10 L. ; Yougoslavie, 10 D. din.
Tarif des abonnements page 22
5, RUE DES ITALIENS
75002 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-03 Paris
Télex Paris 30 6332E
Tél. : 770-91-29

Le projet de loi Mazeaud au conseil des ministres

Le sport défini comme une obligation nationale

LES MUTATIONS EN INDOCHINE

Le comité militaire de Saïgon invite tous les Vietnamiens à participer à la reconstruction du pays

Menaces sur la paix au Laos ?

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ». Le président de ce comité, le général Tran Van Tra a déclaré que tous les Vietnamiens sans distinction de race, de religion et d'opinion politique étaient invités à participer à la reconstruction nationale, et que les étrangers qui voulaient « sincèrement investir au Vietnam » seront protégés.

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

Le comité militaire qui administre Saïgon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ».

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN MÉDITERRANÉE

Au Maroc M. Giscard d'Estaing a renforcé l'image d'une diplomatie orientée vers le tiers-monde

M. Giscard d'Estaing a regagné Paris mardi soir à maroc, après une visite officielle de quatre jours au Maroc. Il s'est employé pendant son séjour à renforcer l'image d'une politique française orientée vers le tiers-monde, les pays arabes et le bassin méditerranéen.

De notre envoyé spécial

Rabat. — C'est la dernière journée de séjour au Maroc de M. Giscard d'Estaing qui a revêtu le caractère le plus politique et le plus diplomatique.

Le président de la République a commenté ses discussions au cours d'une conférence de presse tenue à midi intime dans le palais de la résidence de l'ambassadeur de France.

DANIEL JUNQUA (Lire la suite page 4.)

LES MANŒUVRES NATIONALES ont fait apparaître un nouvel équilibre stratégique

M. Valéry Giscard d'Estaing présidé, ce mercredi 7 mai, au camp de Mourmelon (Marne), une cérémonie nocturne, qui marque la fin des manœuvres militaires et la trentième anniversaire de la victoire.

Les exercices, dans l'est de la France, de l'armée de terre et de l'armée de l'air, ainsi que les manœuvres navales en Méditerranée et en Atlantique ont été l'occasion, pour le commandement, de mettre à l'épreuve les plans de défense dans ces régions du territoire national.

À l'époque, la décision — attendue — du redéploiement des forces navales entre Brest et Toulon était apparue comme davantage dictée par des considérations de circonstances, en particulier par la réouverture prochaine, le 5 juin, du canal de Suez, par le volonté de respecter des engagements antérieurs et par la nécessité de réajuster le potentiel industriel et logistique de la région méditerranéenne.

En passant à son compte les grandes lignes d'un dessain stratégique qui tend à privilégier une région du monde — la Méditerranée — où la diplomatie française estime avoir une action plus positive à jouer, M. Valéry Giscard d'Estaing a voulu que son choix soit largement connu et, après l'exposé en conseil de défense du chef d'état-major de la marine, l'amiral Albert Joris-Nouveau, le président de la République a fait consigner ses directives dans un communiqué publié le 18 décembre 1974.

JACQUES ISNARD. (Lire la suite page 9.)

CARNET DE ROUTE de Phnom-Penh à la frontière thaïlandaise

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Frontière thaïlandaise. — Il aura fallu un peu plus de trois semaines pour franchir les 402 kilomètres séparant Phnom-Penh de la frontière thaïlandaise.

Peu de gens avaient fait attention à cet appel, de même que nombre de Français avaient refusé d'utiliser l'avion militaire.

C'est au petit jour du mercredi 30 avril, à 6 heures, qu'a précédé d'une jeep transportant le vice-président du commandement militaire de la ville de Phnom-Penh, chargé des affaires des étrangers, et suivi d'un véhicule de ravitaillement, le convoi de vingt-cinq camions a quitté l'ambassade de France.

Plusieurs jours d'intenses négociations avaient précédé ce moment attendu par tous. Les cinq cents premières personnes étaient évacuées, à raison d'une vingtaine par véhicule.

Le 27 avril, après que les autorités révolutionnaires eurent définitivement écarté toute idée de départ par avion.

Elles voulaient à la fois organiser elles-mêmes ce départ par leurs propres moyens, sans la moindre assistance de l'extérieur, et mon-

trer qu'elles n'appréciaient guère la présence d'étrangers sur leur territoire.

Le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

Le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE EN EUROPE

La capitulation du III^e Reich

Il y a trente ans, le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposa sa signature et bas de l'acte consacrant la capitulation allemande.

La seconde guerre mondiale était terminée en Europe. La reddition générale et sans conditions du III^e Reich avait été précédée, depuis la mort d'Hitler dans le bunker de la chancellerie au cœur de Berlin, de plusieurs tentatives allemandes pour obtenir des armistices séparés et partiels avec les Anglo-Américains.

Le grand amiral Dönitz, désigné par le dictateur comme son successeur, avait continué à Hambourg un gouvernement provisoire et s'était efforcé de négocier la paix avec l'ouest de la plus grande partie de ses dernières troupes.

qu'évoque Pierre Miquel, historien, agrégé de l'Université, à l'occasion du trentième anniversaire de la capitulation allemande. Et en France, que se passait-il pendant ce temps-là ? Les commissaires de la République, nommés par de Gaulle, avaient réussi depuis la Libération, neuf mois plus tôt, à saisir du pouvoir en province, tandis que le général prenait la tête de la France.

LA LIBÉRATION EN PROVINCE

Le jeu du pouvoir et de la nécessité

par PAUL GILLET

On se souvient que Jean Moulin servait à de Gaulle, en mai 1943 : « Il s'agit pour vous de prendre le pouvoir contre les Allemands, contre Vichy, contre Giroud et peut-être contre les alliés ».

Le jeu du pouvoir et de la nécessité. On se souvient que Jean Moulin servait à de Gaulle, en mai 1943 : « Il s'agit pour vous de prendre le pouvoir contre les Allemands, contre Vichy, contre Giroud et peut-être contre les alliés ».

L'EFFONDREMENT

La ruée vers les vainqueurs de l'Ouest

par PIERRE MIQUEL

Au début de l'année 1945, les Alliés étaient partout aux portes de l'Allemagne. Et pourtant quatre longs mois seraient encore nécessaires pour venir à bout de la résistance des nazis, au prix, de part et d'autre, de centaines de milliers de victimes innocentes.

On n'ignorait pas, du côté des Alliés, qu'il faudrait combattre les Allemands jusqu'au bout, jusqu'à l'anéantissement physique de Hitler. N'avaient-ils pas réussi — incroyablement — à stabiliser — les fronts à la fin de 1944 et même à lancer des offensives dans les Ardennes et au nord de l'Alsace, engageant dans ces opérations quelque quarante divisions fortement armées ?

SUZANNE BLUM
vivre sans la patrie
il fallait le dire
PLON

AU JOUR LE JOUR LA BOUCLE
Hier l'Algérie, demain la Tunisie, et aujourd'hui le Maroc : les visites de M. Giscard d'Estaing aux pays du Maghreb et l'accueil qu'on y réserve au représentant de la France peuvent redonner l'espoir à ceux qui n'avaient plus foi en la réconciliation des peuples.
Le président de la République a conseillé aux Français du Maroc de rester là-bas : ils ont adopté le pays où ils travaillent, et ce pays est prêt à les adopter.
La boucle sera bouclée le jour où toute la France adoptera ceux qui traversent la Méditerranée pour venir travailler chez nous.
BERNARD CHAPUIS.

FABRIQUE VETEMENTS DE PEAN
SOLD-OUT

L'ATRIUM
BOUTIQUE

RTENIEN
150 RUE
JUES
PARIS

ASIE

Après la victoire des révolutionnaires

La population de Saïgon a fêté la « victoire de la révolution »

Le G.R.P. invite tous les Vietnamiens à participer à la reconstruction nationale

Les habitants de Saïgon ont accueilli, ce mercredi 7 mai, les chefs de l'armée de libération et le gouvernement révolutionnaire. Une semaine exactement après la prise de la capitale sud-vietnamienne, la population a été invitée à fêter la « victoire de la révolution ».

Le général Tran Van Tra et les onze membres du comité militaire administratif de Saïgon

Tran Van Tra adressé à cette occasion plusieurs points du programme du G.R.P. : compléter l'unité pour ceux qui ont travaillé pour l'ancien régime, participation générale de tous les citoyens vietnamiens sans distinction de race, de religion et de conception politique à la reconstruction nationale après trente ans de guerre, bienvenue aux étrangers qui veulent investir au Vietnam, à condition qu'ils respectent l'intégrité et la souveraineté nationales (ils seront

plusieurs hôpitaux, convoient les malades et administrent les premiers soins).
A HANOÏ, le secrétariat du comité central du Parti des travailleurs nord-vietnamiens a publié, mercredi, une directive relative à l'organisation de la fête de la victoire, qui doit avoir lieu dans le courant du mois de mai dans l'ensemble du Vietnam. Selon cette directive, ces célébrations doivent « permettre au peuple, du nord et du sud, d'exprimer son enthousiasme et sa fierté devant la victoire historique remportée par nos forces armées et par notre peuple et de renforcer sa foi dans la ligne et la direction politiques du parti ».

De notre correspondant
Washington. — A en juger par les questions des journalistes et les réponses du président Ford, le problème du Vietnam est passé au second plan des préoccupations américaines. Le Vietnam n'a tenu, en effet, qu'une place relativement réduite dans sa conférence de presse. Il a dit : « La guerre est finie. Regardons vers l'avenir... Ne cherchons pas à établir les responsabilités. » Et le président a rejeté la suggestion d'une enquête du Congrès qui, à son avis, serait « inutile et créerait des divisions ». Il a ajouté que les « leçons du passé » avaient déjà été tirées par les présidents, le Congrès et le peuple américain. M. Ford a



(Dessin de KONK.)

(Le Monde du mardi 6 mai) ont présidé une manifestation en présence d'une foule considérable. Selon Radio-Libération, captée à Hongkong, le message du général

LES FORCES RÉVOLUTIONNAIRES OCCUPENT DIX ÎLES DE L'ARCHIPEL DES PARACELS

Belgrade (A.P.). — Citant des sources dignes de foi, l'agence yougoslave Tanougva a annoncé, mardi 6 mai, qu'entre le 14 et le 20 avril, les forces du G.R.P. ont occupé dix îles de l'archipel des Spratley (Paracels), après avoir « éliminé » les garnisons saïgonaises.

Les Spratley, que revendiquent non seulement les Vietnamiens, mais aussi la Chine, Formose, les Philippines et la Malaisie, se trouvent à 800 kilomètres environ au sud des Philippines, à 1 900 kilomètres environ de la Chine et à 500 kilomètres environ du Vietnam.

Les 19 et 20 janvier 1974, le gouvernement de M. Thieu envoyait trois cents fusiliers marins sur les îles Paracels. C'est précis et saïgon se disputait la souveraineté depuis longtemps. Après avoir été repoussés par l'aviation et la marine chinoises (pour Pékin ces îles portent le nom d'iles Hsiao), les troupes sud-vietnamiennes tentèrent à nouveau et sans succès de se réinstaller dans l'archipel le 21 janvier. Une déclaration de ministre des affaires étrangères de la Chine populaire affirmait le 4 février 1974 que, sur l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Chine (sur ces îles), la position du gouvernement chinois est ferme et inamovible. Il reste que, pour Hanoi et les révolutionnaires du Sud, le dossier n'est pas fermé et que, en principe, des négociations devraient avoir lieu avec les Chinois.

A travers le monde

Chili

LA JUNTE a annoncé mardi 6 mai que l'État devenait le propriétaire légitime des biens appartenant à trois partis politiques de gauche interdits depuis la prise du pouvoir par les militaires en septembre 1973. — (Reuters.)

Espagne

UN GARDE CIVIL a été assassiné le mardi 6 mai à Guernica. C'est le troisième meurtre de policier dans le Pays basque depuis le début de cette année. On annonce d'autre part que cinquante-cinq personnes ont été arrêtées dans le Ouzpuzcoa et en Biscaye depuis la proclamation de l'état d'exception le 25 avril dernier. (A.F.P.)

Portugal

LE PARTI COMMUNISTE ET LE PARTI SOCIALISTE se sont prononcés à l'issue de leur rencontre du lundi 5 mai en faveur d'une coopération pour la défense des libertés et des conquêtes réalisées depuis le 25 avril 1974 en particulier en ce qui concerne les nationalisations et les mesures de réforme agraire. — (A.F.P.)

protégés par le gouvernement), sévère punition enfin pour les « réactionnaires » qui continuent à servir les étrangers pour renverser le nouveau régime révolutionnaire. Le chef du comité militaire administratif a également salué la réussite de « l'offensive Ho-Chi-Minh » (la bataille de Saïgon), qui a permis de remporter une victoire totale sur la guerre d'invasion américaine. A l'issue de la manifestation, de nombreux slogans, tel que « Vite la sanctification pacifique du Vietnam », ont été scandés par la foule.

Selon Radio-Libération, la vie normale a repris à Saïgon ; les liaisons téléphoniques intérieures ont été rétablies ; en revanche, les communications avec le monde extérieur sont toujours interrompues. Le trafic, dans Saïgon, est assuré par des étudiants ; les rues ont été nettoyées des débris, des uniformes et vêtements militaires abandonnés dans leur débandade ; les marchés reprennent de légumes et de fleurs. Enfin, les ouvriers de la radio, travaillent « sérieusement ».

Toujours selon Radio-Libération, l'actuelle campagne d'embellissement et de nettoyage de Saïgon a, notamment, pour but de rendre la ville « digne » du nom de Ho Chi Minh. Un nouvel ordre administratif et moral est organisé fiévreusement grâce à la mobilisation de volontaires, recrutés particulièrement parmi les étudiants bouddhistes de Van-Hanh, connue pour avoir toujours été « la plus à gauche » de la capitale. Ces volontaires font la liaison entre

A l'appel du P.C.F.

PRÈS DE SEPT MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ À PARIS POUR « CÉLÉBRER LA VICTOIRE DU PEUPLE VIETNAMIEU »

Répondant à l'appel du parti communiste, et à celui de célébrer la victoire du peuple vietnamien, près de sept mille personnes ont manifesté, le mardi 6 mai, devant l'ambassade du Vietnam à Paris, 45 avenue de Villiers, à Paris, dans la mission permanente du Gouvernement révolutionnaire provisoire avait pris possession de la ville. Le départ des manifestants portait un collier rouge à la boutonnière, qu'ils ont lancé à leur passage. Le défilé s'est déroulé où avaient pris place les représentants du G.R.P., autourant le chef de la mission permanente, M. Pham Van Tra, ainsi que les délégués du parti communiste et de la C.G.T. conduites par M. Paul Laurent et Georges Séguv. Au milieu d'une foule importante massée sur les trottoirs, les manifestants ont défilé pendant une heure et demie, reprenant au cours du défilé : « Vietnam, victoire, solidarité » et scandant : « Ho-Ho-Ho-Ho-Ho-Ho-Ho ». Plusieurs centaines de Vietnamiens de Paris ont également pris part au cortège, précédés par des enfants jouant du tambourin, dansant et brandissant les traditions nationales de drapeaux. Ils devaient ensuite manifester leur joie en faisant exploser de multiples pétards devant l'ambassade de la mission, où flottait le drapeau rouge et bien frappé de l'étoile d'or. Les cortèges dans Saïgon étaient formés par des militants de la Ligue communiste révolutionnaire et du groupe Révolutionnaire.

IL Y A VINGT ET UN ANS

Dien-Bien-Phu, prélude à Saïgon

par JEAN LACOUTURE

Le 7 mai 1954, à la tombée de la nuit, le camp retranché de Dien-Bien-Phu, en pays thai, près de la frontière laotienne — dont le commandement français an Indochine a choisi, cinq mois et demi plus tôt, de faire la base sur lequel viendrait à coup sûr se suicider l'armée populaire vietnamienne — est submergé par les vagues d'assaut du Vietnam. Cette issue, chacun l'attendait depuis que l'état des divisions du général Giap était retourné, à la fin du mois de janvier, sur la forteresse. Moteurs de la bataille, les officiers et soldats vietnamiens ont eu un rôle symbolique, signifiant à l'opinion mondiale, plus encore à l'opinion française, que l'heure était venue de passer enfin au combat, d'autant que siégeait à Genève une conférence visant à rétablir le paix en Asie.

Comme vingt et un ans plus tard, au lendemain de l'entrée à Saïgon des forces du G.R.P., et de l'heure de la victoire, nous venons aussi sur toutes les rives, en tête de tous les commentaires : le fin d'une guerre, la conclusion d'une ère, l'imminence d'une paix, d'importants quelle paix... Et pourtant la différence est grande entre la victoire totale obtenue le 30 avril 1975 par les soldats révolutionnaires et celle, éphémère mais marginale, et partielle, qu'ils avaient obtenue au printemps de 1954 lors d'un corps expéditionnaire usé mais encore autrement redoutable que les lambeaux de l'armée sudiste qui refusaient vers Saïgon à partir du 20 mars 1975.

Le bilan

Ce qui était perdu à Dien-Bien-Phu d'état d'abord des hommes : 5/6 du corps expéditionnaire, environ 16 000 hommes, dont 1 600 tués, 4 000 blessés et plus de 10 000 prisonniers — paratonnerres et légionnaires en tête — formaient l'élite des forces engagées dans le pays. C'étaient aussi des équipements et des armements, les matériels les plus sophistiqués dont disposait alors le commandement français. C'était, enfin, ce qu'on appelait aujourd'hui la « crédibilité » française, ce mélange d'ascendant, de supériorité technique, de fermeté combattante, d'engagement politique et moral, qui soutenait les dernières illusions des alliés indochinois et américains de la France et servait de prétexte à la poursuite du combat.

Mais pour grave que fut le revers, Dien-Bien-Phu ne pouvait être situé dans une double perspective, stratégique et diplomatique. Les vraies questions à son propos étaient : jusqu'où se ferait sentir, sur le terrain militaire, les ondes de choc de la défaite ? Et comment ces immenses succès de prestige militaire et diplomatique des révolutionnaires du Vietnam et de leurs alliés soviétiques et chinois,

Nous soutiendrons nos amis et nous nous opposerons à tout éventuel adversaire

déclare le président Ford

Dans sa conférence de presse du mardi 6 mai à Washington première depuis la chute de Saïgon. — Le président Ford a tiré un trait sur le passé pour s'intéresser davantage à la politique intérieure. Il s'est toutefois montré très choqué de l'attitude certains américains à l'égard des réfugiés sud-vietnamiens. La journée, il avait déclaré au sénateur Hugh Scott (repub Pennsylvanie) que l'hostilité manifestée par certains de ses collègues le rendait « fou furieux ». Selon le porte-parole de la M. Blanche, M. Ron Neesen, il aurait également déclaré par All : « Cela me met tout simplement en rage. Ces grands humanitaires veulent tous tourner casaque. Ce que nous avons fait pour Hongrois et pour les Cubains, nous allons le faire de nouveau de suite. »

De notre correspondant

Washington. — A en juger par les questions des journalistes et les réponses du président Ford, le problème du Vietnam est passé au second plan des préoccupations américaines. Le Vietnam n'a tenu, en effet, qu'une place relativement réduite dans sa conférence de presse. Il a dit : « La guerre est finie. Regardons vers l'avenir... Ne cherchons pas à établir les responsabilités. » Et le président a rejeté la suggestion d'une enquête du Congrès qui, à son avis, serait « inutile et créerait des divisions ». Il a ajouté que les « leçons du passé » avaient déjà été tirées par les présidents, le Congrès et le peuple américain. M. Ford a

ajouté que le sacrifice des soldats n'avait pas été vain et qu'il les remercie de ce qu'ils ont fait pour la liberté. De l'ambassadeur américain à M. Martin doit être félicité pour avoir critiqué pour avoir l'opération d'évacuation.

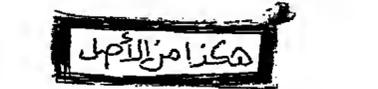
Seul le problème des réfugiés n'est pas encore sur la conscience américaine. Le président a qu'il avait été « boules de dé » par l'opposition ex dans certains secteurs de l'Amérique. Le président a cent vingt mille réfugiés et étaient des enfants et trent mille seulement des chefs de file. M. Ford a ensuite l'éloge de la centrale internationale A.F.L.-C.I.O., d'une cation de juifs américains et certain nombre de gouvernements qui ont pris position le programme d'aide aux réfugiés. A dire vrai, l'opinion avait évolué ces derniers. Certes les réticences, les études devant une arrivée de réfugiés continuent de l'infester et, le courrier de la son Blanche reste dans sa rité hostile au programme et à l'installation des réfugiés. Pourtant, un nombre de grand d'entreprises, de multinationales et de simples piers déclarent disposer de réfugiés à leur service, à leur donner une formation professionnelle.

Mais les préoccupations majeures du président concernent l'avenir, qu'il envisage avec optimisme. En confirmant sa sature à la Maison Blanche à son avis, devrait rallier franchement la droite et la république. M. Ford a que si le programme du bien diffusé dans le public avons d'excellentes chances de succès. En novembre 1975 le président a pris le ton du dat pour évoquer les succès gouvernements républicain au cours des huit derniers années, ont réussi à mettre la guerre du Vietnam et les prisonniers, à progresser le contrôle des armements stratégiques.

Un envoi de troupes au CAÏNES EST LE PIRE MOYENS POUR LUTTER CONTRE UNE SUBVERSION INTERNIÈRE

Washington (U.P.I.). — Une interview qu'il a eue le mardi 6 mai pour une c de télévision américaine, M. E Kissinger a déclaré que l'envoi de troupes américaines dans des pays alliés des Etats-Unis n'est pas le pire moyen qui soit.

« Au Vietnam, a-t-il d partir des années 1962 et lorsque nous nous sommes engagés pour la première fois à nous avons probablement l'erreur de considérer le Vietnam comme un cas exemplaire notre politique, plutôt que politique vietnamienne. » « Nous aurions peut-être pu considérer cela (la progression des forces communistes) de l'âge en termes vietnamiens, comme une offensive traduite une conspiration globale. » « Je suis lenté de penser l'introduction de forces militaires américaines est le pire moyen faire face à une subversion interne, parce que cela implique un élément étranger. Si nous voulons rendre service, il est préférable que nous réfléchissions à la façon pour essayer de renforcer la capacité de résistance du gouvernement et lui fournir aide, sans envoyer de forces américaines. »



AFRIQUE

LA FIN DU VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU MAROC

Une diplomatie orientée vers le tiers-monde

(Suite de la première page.)
« J'ai retiré des entretiens que j'ai eus avec le roi, a poursuivi M. Giscard d'Estaing, le sentiment qu'il était possible et souhaitable que des conversations directes se nouent, concernant ce problème, entre toutes les parties intéressées. Si elles s'ouvrent, nous serions très favorables à leur déroulement. Mais l'initiative doit en être prise par les pays concernés ».

De façon générale, le chef de l'Etat a réaffirmé, sur tous les sujets abordés, les positions françaises. Il a ainsi noté que Paris n'avait pas l'intention de prendre l'initiative dans le conflit du Proche-Orient. « Notre position sur ce point est claire, a-t-il déclaré. Nous avons eu récemment l'occasion de le rappeler au roi Hussein de Jordanie et au ministre irakien des affaires étrangères. Certains pays arabes, et particulièrement l'Égypte, ont souhaité que nous participions aux travaux de la conférence de Genève. Nous sommes prêts à répondre favorablement à toutes les parties intéressées la désirent. »

En ce qui concerne les relations franco-marocaines, M. Giscard d'Estaing a souligné que la coopération culturelle ne devait pas jouer un rôle de substitution,

mais accompagner et enrichir l'effort propre du Maroc. Il a aussi souligné que des mesures allaient être prises en faveur de la colonie française. Enfin, le chef de l'Etat a précisé qu'une convention garantissant l'investissement français au Maroc serait signée le mois prochain.

Si l'on s'en tient à ces quelques points, les résultats politiques du voyage présidentiel peuvent paraître modestes. Ils sont cependant plus importants si on les analyse dans leur contexte.

Sur le plan intérieur marocain, les réactions ont été positives. Il a été noté au cours du voyage, la maîtrise avec laquelle l'accueil du chef de l'Etat français a été organisé, ont prouvé que le roi avait la situation bien en main. M. Giscard d'Estaing, quant à lui, n'a pas hésité, notamment lundi lors de son discours à l'ambassade de France, à faire l'éloge de la dynastie alsoutia, « qui a su préserver la personnalité de ce pays ». Sa visite, mardi matin, au palais de Mohammed VI allait dans le même sens. L'opposition ne s'y est pas trompée et a laissé percevoir une certaine mauvaise humeur, émanant de quelques réacteurs sur l'attitude française à l'égard du Sahara espagnol. Cela

n'a pas empêché le souverain de présenter au président de la République les principaux dirigeants des partis politiques à l'issue du déjeuner de mardi. MM. Bouazza (Rassemblement démocratique), Abdallah Ibrahim (U.N.F.P.), Ali Yafa (P.P.S.), Bouabidj (U.S.F.P.) et Aherdane (Mouvement populaire) ont pu ainsi s'entretenir pendant vingt-cinq minutes avec le chef de l'Etat. La conversation a surtout porté sur le Sahara espagnol et la situation des travailleurs marocains en France.

Ce voyage a, en outre, permis à M. Giscard d'Estaing d'une part, de renforcer et de préciser son image de défenseur du tiers-monde d'autre part, d'apparaître plus que jamais comme un interlocuteur privilégié du monde arabe.

Le président a abordé les problèmes du tiers-monde, dès le premier jour de sa visite, en évoquant l'ajournement de la conférence préparatoire sur l'énergie et le développement que la France prendrait, en ce domaine, de nouvelles initiatives. Lors de sa conférence de presse, mardi, il est revenu sur ce sujet, en affirmant que la France n'interviendrait pas pour faire baisser les prix des matières premières, même si elle supporte les conséquences de leur hausse. « Il est normal, a-t-il dit, que les matières premières produites par les pays en voie de développement soient payées équitablement à un prix reflétant leur valeur réelle. C'est le rôle de l'Etat de faire en sorte que la meilleure solution

soit trouvée, que le choix de ses délégués durant la première année de son mandat n'ait pas été le fruit du hasard. Je me suis rendu, a-t-il dit, aux Antilles, puis dans de grands États méditerranéens, toutes régions où se pose le problème du développement ».

L'accueil enthousiaste réservé au chef de l'Etat par un pays profondément musulman est aussi de nature à accroître le prestige de M. Giscard d'Estaing dans le monde arabe. L'hommage qui lui a été rendu en l'autorisant à franchir le seuil du sanctuaire Moulay-Idris, à Fés, revêt pour le monde arabe une grande signification et témoigne de l'adhésion acquise par le président de la République. Celui-ci en est conscient. Il a souligné, au cours de sa conférence de presse, que le dialogue euro-arabe et d'instaurer « des liens organiques de coopération ». Mais il y a aussi, a-t-il dit, une grande responsabilité de tirer les conséquences de cette situation sur le plan culturel. Il faut, a-t-il affirmé, dans le cadre de la coopération culturelle, faire de l'interpénétration culturelle une réalité. « La politique étrangère française en direction du monde arabe, a-t-il ajouté, doit être marquée par le développement des études linguistiques et de l'islam en France. Nous avons en ce domaine de grands atouts. Nous sommes dans le passé de grands arabistes. Il faut donc continuer à développer cette tradition. » Le chef de l'Etat a précisé que des mesures seraient prises en vue de l'attribution de bourses de troisième

« Un copain parfait »

De notre correspondant

Rabat. — J'ai trouvé un contrepartie agréable, un ami véritable sincère et, sur le plan de l'âge, un copain parfait », a déclaré le roi Hassan II au cours du déjeuner offert, mardi 6 mai, en son honneur, au Palais des hôtes de Rabat, par le président de la République, Mme Giscard d'Estaing, accompagnée de son épouse. Les quelques deux cents convives applaudissent. Le repas s'achève sous le signe de l'au-revoir, car, entre « copains », peut-on vraiment se dire adieu ?

M. Giscard d'Estaing était assis entre le roi et le jeune prince héritier. Le prince Moulay Abdallah, frère du souverain, se trouvait à sa droite. Les membres du gouvernement marocain et de la suite présidentielle, la haute état-major de l'armée royale, dont plusieurs membres portaient la médaille militaire et la Légion d'honneur, les responsables des partis politiques et une centaine de membres de la colonie française, avaient été conviés à ce déjeuner.

Le président Giscard d'Estaing a remercié le roi de l'attention bienveillante qu'il a manifestée à l'égard des Français

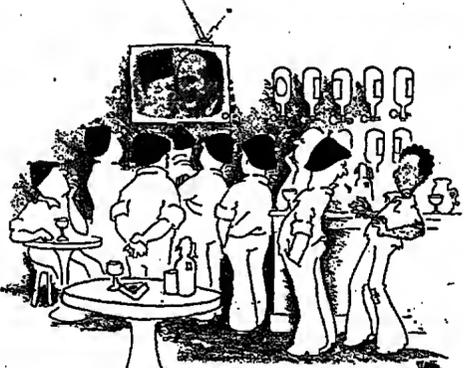
« établis ici, en décidant de porter à 250 000 dirhams (environ 270 000 F), au lieu de 100 000, le montant maximum de la bourse qu'il leur propose de leur départ définitif. »

« Il n'était pas pensable, a répondu Hassan II, que nous puissions vous retourner quelque chose de ce genre. La communauté française, comme il n'est pas pensable que vous puissiez refuser tout ce qui peut améliorer le sort de la communauté marocaine en France. Ce sont là des usages de courtoisie qui excellent encore plus que les usages administratifs ou économiques les amitiés entre les hommes et le loyalisme entre les pays. »

Le chapeau du roi était au-dessus de sa tête. Il avait été remis par le Maroc à M. Giscard d'Estaing. A l'ambassade, il avait été remis par le Maroc à M. Giscard d'Estaing. A l'ambassade, il avait été remis par le Maroc à M. Giscard d'Estaing.

« Il est allé au sanctuaire de Moulay-Idris, nous dit un correspondant de ce lieu. Il va rassembler la France avec la bague. »

L. G.



(Dessin de FLANQU.)

est que les Etats puissent tirer eux-mêmes de leurs ressources les moyens de leur croissance. Je crois que ce sera conduit à une conclusion de même nature. »

Cette préoccupation se retrouve dans le communiqué final publié à l'issue du voyage.

M. Giscard d'Estaing a enfin souligné, dans sa conférence de

cycle pour des étudiants désireux de se rendre dans des universités arabes. Il a aussi annoncé que M. Georges Godeau, ancien ambassadeur à Alger, avait été chargé d'une étude concernant la création et le développement d'un institut de recherches culturelles islamiques.

Le président de la République répond ainsi à une préoccupation importante des pays arabes en général, et marocains en particulier. La France, qui a sur son sol une communauté de plus d'un million de musulmans, pourrait jouer dans ce domaine un rôle de médiateur. L'ambassadeur à Alger, le nombre des élèves français qui étudient l'arabe au lycée ne dépasse guère cinq cents, et celui des professeurs est dérisoire.

Le voyage de Rabat a aussi donné l'occasion à M. Giscard d'Estaing de rappeler ses préoccupations concernant le Sahara. La visite faite précédemment à Alger, celle qui aura lieu en Grèce et en Tunisie, vont dans ce sens.

Le président de la République a traité largement de ces questions en affirmant qu'il était nécessaire de « mettre à jour » les relations de la France avec les pays méditerranéens. Rappelant sa décision de faire revenir en Méditerranée une partie des forces navales de l'Atlantique, il a souligné que les pays concernés portent plus d'intérêt à la région.

Problèmes du développement et des matières premières, relations avec le monde arabe, recherche d'une coopération dans le bassin méditerranéen, autant de thèmes qui ont été traités sur lesquels les deux gouvernements sont tombés d'accord. Il reste à tirer les conséquences de ces choix. Ce sera sans doute pas le plus facile.

DANIEL JUNQUA.

LE COMMUNIQUÉ FINAL

Remédier au désordre économique mondial

Voici les principaux passages du communiqué commun publié à l'issue de la visite de M. Giscard d'Estaing :

Les deux chefs d'Etat ont constaté les nombreux points de convergence qui rapprochent les deux pays dans le cadre de la situation politique et économique internationale, en particulier leur attachement à l'indépendance nationale et leur égal souci de rechercher par priorité dans l'esprit le plus constructif, les moyens de remédier au désordre économique mondial, d'établir entre tous les pays un nouveau équilibre des échanges plus satisfaisant et de venir en aide aux peuples les plus déshérités.

La délégation marocaine a tenu à exprimer son vif intérêt et sa grande appréciation pour les efforts inlassables entrepris par le président de la République française en vue de promouvoir par la concertation un nouvel ordre économique tendant à améliorer le climat des relations internationales et à instaurer un dialogue positif, élargi et permanent entre les peuples.

La délégation française a tenu à manifester sa considération et son appréciation pour la politique non-alignement et d'ouverture suivie par le Maroc depuis son accession à l'indépendance, politique conforme à sa longue histoire et à son génie, et qui constitue un facteur de stabilité et d'équilibre dans la région.

Les deux chefs d'Etat ont réservé une grande place dans leurs entretiens au problème du Moyen-Orient. Ils ont exprimé leurs vives préoccupations devant le manque de progrès réalisés malgré les diverses tentatives faites en vue de parvenir à un règlement juste et durable du conflit. Ils ont souligné la nécessité de poursuivre ces efforts notamment par la reprise rapide de la conférence de Genève, après une préparation adéquate avec la participation de toutes les parties concernées.

Une attention particulière a été portée à la situation en Méditerranée. Les deux chefs d'Etat

ont manifesté leur ferme résolution de poursuivre leurs efforts pour remédier à cette mer à l'origine de la crise de l'union entre les peuples et les civilisations des pays riverains.

Les deux chefs d'Etat se sont entretenus de la coopération euro-arabe. Ils ont marqué leur volonté de favoriser le développement de cette coopération, entreprise importante et complexe. Ils y voient en effet un cadre particulièrement favorable à l'instauration d'un dialogue constructif et le monde arabe de liens organiques de coopération qui, non seulement auront d'heureuses conséquences sur le plan du développement économique et social, mais qui, par leur existence même, constitueront un important facteur de stabilité politique.

S'agissant de la coopération de la sécurité et de la coopération en Europe, les deux délégations se sont félicitées des progrès réalisés en vue d'instaurer entre les pays concernés un climat d'entente et de coopération. Elles ont reconnu la nécessité de la contribution des pays riverains de la Méditerranée à cette œuvre de paix.

Les deux délégations ont enregistré la plus grande satisfaction le processus de décolonisation en Afrique australe, et salué l'accession à l'indépendance des territoires sous domination portugaise. Dans ce contexte, la partie marocaine a exposé les efforts entrepris par le Maroc pour hâter la libération de ses territoires tant au nord qu'au sud du pays, et marqué sa détermination de parachever son intégrité territoriale. Prenant en considération l'appui donné par la délégation française à la dernière session de l'Assemblée générale des Nations unies à la proposition conjointe du Maroc et de la Mauritanie demandant un avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la question du Sahara, les deux parties ont exprimé le souhait qu'une solution juste et pacifique soit trouvée à cette question

conformément aux principes de la charte des Nations unies et en accord avec les droits et les intérêts de tous les peuples.

Sur le plan bilatéral, les deux chefs d'Etat ont constaté le caractère privilégié des relations entre les deux pays. (...)

Le président de la République a souligné l'opportunité d'une mise à jour de ce cadre, en conformité avec la politique contrôlée des échanges du gouvernement marocain. Les modalités d'application des décisions prises à cet effet seront examinées prochainement. (...)

Il a été en outre reconnu que les capitaux français devaient prendre une part plus importante à la réalisation du plan de développement du Maroc. A cette fin, il a été convenu d'accroître la conclusion d'un accord relatif à la protection réciproque des investissements sur la base des orientations qui ont été dégagées au cours des entretiens.

Les deux chefs d'Etat ont fait le point des négociations portant sur le renouvellement de l'accord d'association entre le Maroc et la Communauté économique européenne. La partie française a donné l'assurance qu'elle poursuivra ses efforts auprès des autres pays membres de la Communauté en vue de faire aboutir les négociations en cours. (...)

L'approfondissement de la connaissance de la culture et des langues respectives sera poursuivi et la contribution des universités marocaines à la formation d'arabistes français sera encouragée. (...)

Le président de la République française a remercié Sa Majesté le roi du Maroc de la qualité de l'accueil qui lui avait été réservé, ainsi que la délégation française. Il a invité Sa Majesté le roi Hassan II à se rendre en visite officielle en France. Cette invitation a été acceptée. La visite du souverain, qui sera précédée par l'échange des visites des premiers ministres, aura lieu en mars 1976.

EUROPE

République d'Irlande

M. Cosgrave réaffirme la nécessité du partage du pouvoir entre les deux communautés d'Ulster

De notre correspondant

Dublin. — Le premier ministre de la République d'Irlande, M. Cosgrave, a déclaré mardi soir que son gouvernement était toujours favorable au partage du pouvoir entre les deux communautés, catholiques et protestantes, de l'Ulster, à condition que les relations suivies entre la province du Nord et la République. La déclaration du premier ministre survient après trois jours de controverses qui ont précédé des élections en Irlande, où les loyalistes ont remporté un succès retentissant (le Monde du 2 mai).

M. Cosgrave, ministre des P.T.T., avait déclaré dimanche, dans une interview radiodiffusée, qu'il était maintenant impossible d'envisager un dialogue sur la question de partage du pouvoir. Les propos du ministre ont suscité des réactions favorables chez les loyalistes d'Irlande du Nord, qui y ont vu un certain « réalisme », mais de vives pro-

testations des représentants communautaires catholiques, qui parlent de « trahison ».

M. Cosgrave ne pensait seulement au partage du pouvoir entre les deux communautés, catholiques et protestantes, de l'Ulster, mais aussi au partage du pouvoir au Nord de la République. La déclaration du premier ministre survient après trois jours de controverses qui ont précédé des élections en Irlande, où les loyalistes ont remporté un succès retentissant (le Monde du 2 mai).

M. Cosgrave, ministre des P.T.T., avait déclaré dimanche, dans une interview radiodiffusée, qu'il était maintenant impossible d'envisager un dialogue sur la question de partage du pouvoir. Les propos du ministre ont suscité des réactions favorables chez les loyalistes d'Irlande du Nord, qui y ont vu un certain « réalisme », mais de vives pro-

Grèce

Washington multiplie les invitations pour maintenir la Grèce et la Turquie au sein de l'OTAN

De notre correspondant

Athènes. — Passant à Rhodes, en compagnie de plusieurs ministres, le chef de la Péninsule orthodoxe, M. Caramanlis a indiqué que le risque d'un conflit entre la Grèce et la Turquie est écarté, et que les relations entre les deux pays s'orientent vers la détente. Cette indication se trouve renforcée par l'annonce par M. Kissinger d'une rencontre, le 28 mai prochain, à Bruxelles, entre M. Caramanlis et le secrétaire d'Etat, sous les auspices du président Ford.

Les milieux officiels à Athènes font toutefois remarquer qu'une telle rencontre ne pourra être envisagée que si le gouvernement grec décide de participer à la conférence de l'OTAN, ce qui n'est pas encore le cas. Cependant, tout indique que M. Caramanlis finira par se rendre au rendez-vous atlantique.

De leur côté, les ministres des Affaires étrangères de Grèce et de Turquie se rencontreront afin de signer le protocole d'accord d'arbitrage, qui sera soumis au tribunal international de La Haye, concernant le plateau continental en mer Egée. Au cours de leur entretien, les deux ministres se livreront également à un examen de l'ensemble des problèmes en suspens. Ils évoqueront, entre autres, la question de l'entrée de la Grèce et de la Turquie dans l'Europe des Neuf, question qui se trouve au centre des conversations que M. Ortolu aura, ces jours-ci, avec les dirigeants américains.

On estime à Athènes que, après la rencontre entre Mgr Makarios et Kissinger à Washington, la diplomatie américaine reprendra les initiatives afin de régler la question chypriote, rapprocher Grèce et Turcs et reconstruire le dialogue entre les deux pays. Les récentes accords concernant les bases américaines en Grèce répondent à ce souci. Certes, les discussions sur des problèmes de forme et des points secondaires, mais ils maintiennent tout ce qui est vraiment important pour leur présent.

senne militaire dans le pays la base 206 USAF d'Elia a été supprimée, mais elle n'est pas complètement maintenue, car elle permettrait de faire partir d'Athènes, qui va faire l'objet de travaux d'extension. De nombreux Américains ne tenaient plus à ces facilités portuaires. Ils ont été accueillis à six familles de marine américaines. Depuis les incidents survenus début de cette année à Corinthe, les officiers de la VI. Le redoutent une explosion américaine à Elia, ce qui fut le 21 avril dernier. De nombreux Américains ne tenaient plus à ces facilités portuaires. Ils ont été accueillis à six familles de marine américaines. Depuis les incidents survenus début de cette année à Corinthe, les officiers de la VI. Le redoutent une explosion américaine à Elia, ce qui fut le 21 avril dernier. De nombreux Américains ne tenaient plus à ces facilités portuaires. Ils ont été accueillis à six familles de marine américaines. Depuis les incidents survenus début de cette année à Corinthe, les officiers de la VI. Le redoutent une explosion américaine à Elia, ce qui fut le 21 avril dernier.

MARC MARCE

Belgique

GRÈVES ET INCIDENTS A BRUXELLES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — De graves incidents se sont produits dans la soirée de mardi de la capitale, le quartier gouvernemental et parlementaire de la rue de la Loi, où les manifestations sont interdites. Plus de deux mille grévistes de l'administration communale de Bruxelles et des faubourgs ont tenté de pénétrer dans la zone pour manifester devant les ministères de la santé et de l'intérieur, mais ils ont été interceptés par des gendarmes. Les heurts ont été très violents et une dizaine de personnes ont été blessées. Selon les manifestants et la presse, les gendarmes ont fait preuve d'une violence excessive. Vingt manifestants ont été arrêtés.

Cinquante mille agents de l'Etat environ étaient en grève, mardi, pour obtenir de meilleurs salaires. Il s'agit du personnel communal et provincial de Bruxelles et du personnel des hôpitaux et des commissions d'assistance publique de tout le pays. Les services de garde étaient toutefois assurés.

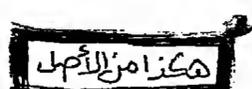
D'autres grèves importantes sont en cours. Les gardiens de prison et d'autres membres du personnel judiciaire achèvent ce mercredi un arrêt de travail déclenché pour obtenir des augmentations de salaires.

P. D. V.

Rhodésie

LES CORPS MUTILÉS DE QUATORZE NATIONALISTES DÉCOUVERTS EN ZAMBIE

La police zambienne a découvert, vendredi 2 mai, les corps mutilés de quatorze membres de l'Unité révolutionnaire zambienne (ZANU), le mouvement nationaliste rhodésien que dirige le révérend Sithole. Parmi eux se trouvait le corps de John Mawema, commissaire politique du ZANU, considéré comme le troisième responsable du mouvement. Le ZANU avait été le principal auteur de la poursuite de la guérilla après la signature de l'accord de cessez-le-feu à Lusaka, en décembre dernier.



EUROPE

POLITIQUE

Hongrie

LE CARDINAL MINDSZENTY EST MORT des suites d'une intervention chirurgicale

Vienne. — Le cardinal Mindszenty, qui est décédé le mardi 6 mai (notre dernière édition), avait été admis il y a une semaine dans l'établissement des Frères miséricordieux, à Vienne, pour y subir une opération de la prostate. Il a succombé à un arrêt du cœur consécutif à cette intervention chirurgicale.

Le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, qui avait rendu visite au malade dimanche, se dit profondément touché par cette disparition. Depuis qu'il avait quitté, à l'automne 1971, l'ambassade américaine à Budapest où il était réfugié lors de la révolution de 1956, le prélat vivait à Vienne dans un « exil complet et absolu ». Il avait souhaité rester le plus près possible de sa terre natale. Dans la capitale autrichienne, il avait trouvé accueil dans le Pazmanium, séminaire

hongrois jouxtant l'ambassade américaine. Mardi soir, un grand drapeau noir pendait à la façade de l'imposant bâtiment.

De son exil viennois, Mgr Mindszenty parlait de temps à autre, à travers des communautés hongroises dispersées de par le monde. Lors de ses voyages, il ne se faisait pas faute d'égratigner la politique, selon lui trop conditionnée, du Vatican à l'égard des pays de l'Est. Le prélat devait prochainement se rendre à Paris.

Le règlement du cas Mindszenty avait cependant permis de détendre à l'intérieur les relations entre l'Etat hongrois et l'Eglise catholique. Depuis l'an dernier, le gouvernement de Budapest a donné son approbation à la nomination de sept évêques par le Vatican. — M.-L.

Intransigent face au communisme

Dans l'histoire millénaire souvent renouvelée de l'Eglise catholique en Hongrie, Joseph Mindszenty occupe une place particulière. Pendant plus d'un demi-siècle, dans des circonstances souvent dramatiques, ce prélat, passionnément attaché à son Eglise et à son pays, eut pour but principal la lutte contre le communisme, qui, selon lui, mettait en péril l'âme du peuple.

Né le 29 mars 1882 à Cséhindzart, petit village transdanubien du département de Vas, fils d'une famille paysanne aisée appartenant depuis le dix-huitième siècle à la petite noblesse, le jeune Joseph Mindszenty avait passé son baccalauréat au lycée de Szombathely, a fait ses études de théologie et a été ordonné prêtre en 1915. Il fut nommé, deux ans plus tard, professeur d'Instruction religieuse au lycée de Zalaszegszad, cité transdanubienne qui comptait alors seize mille habitants. Cette ville jouera un rôle important dans sa carrière. En 1919, il en défendra le curé pour une période de vingt-six jours. En cette même année 1919, le pouvoir appartient en Hongrie — pendant cent trente-trois jours — à la République des conseils de Béla Kun. Joseph Mindszenty aura quelques démêlés avec les autorités : déjà, ses déclarations violemment anti-communistes déplaisaient. Beaucoup plus tard, ses adversaires trouveront dans ses écrits quelques passages marqués d'antisémitisme. Ils crurent pendant la deuxième guerre mondiale quelques propos plutôt favorables aux puissances de l'Axe.

Pourtant, Joseph Mindszenty fut nommé en 1941 et trois ans plus tard, il commença à jouer un rôle national. Nommé évêque de

Veszprém, il fut sacré le 25 mars 1944, six jours après l'occupation de la Hongrie par les Allemands. En avril, les premiers Juifs étaient déportés alors que débutait, dans le pays entier, la chasse aux antisémites.

Des prélat, de simples curés, s'exposaient héroïquement pour sauver les persécutés. D'autres se laissaient gagner par l'ambiance antisémitique. La grande majorité, dont l'évêque de Veszprém, se gardait de prendre publiquement position. Les documents abondants publiés depuis la guerre gardent un silence pur sur l'activité de Mgr Mindszenty. Cependant, lorsque les Croix-Flechées, partisans inconditionnels du régime nazi, prirent le pouvoir, l'évêque de Veszprém et tous les autres évêques de Transdanubie adressèrent un mémorandum au vice-président du gouvernement prohitlerien de Szalasi, protestant contre la poursuite de la guerre et la destruction des villes et des villages. Mgr Mindszenty fut arrêté le 21 novembre. Il dut son salut à l'avance des troupes soviétiques.

Alors que, dans la partie déjà libérée, un gouvernement provisoire comprenant les représentants de tous les partis démocratiques et de gauche était en place, Mgr Mindszenty adressait, encore en janvier 1945, une lettre au vice-président du gouvernement Szalasi et repartit à Kőszeg. Il insistait notamment sur le danger croissant du communisme. Néanmoins, après la libération complète du territoire hongrois et le départ de Mgr Serédi, il fut nommé primate de Hongrie. Le gouvernement de Budapest — avec l'accord des Soviétiques — entérina cette désignation.

Le « régent »

Le nouveau prince-primate s'est considéré dès le premier jour comme le « régent du royaume de Hongrie ». C'est là une vieille vieille de près de mille ans. Le roi Etienne, qui évangélisa la Hongrie au onzième siècle, fut consacré, par le pape Sylvestre II, « roi apostolique ». La tradition veut que le primate de Hongrie (c'est-à-dire l'archevêque d'Esztergom) soit en quelque sorte le régent, lorsque le trône est vacant. Mgr Mindszenty — et c'est là son drame — a soutenu cet agi, depuis 1945, comme s'il était le chef de la nation.

Le 31 décembre 1945, il protesta, dans une lettre adressée au président du conseil, contre l'établissement d'un régime républicain. Jusqu'à son arrestation en décembre 1948, il critiqua le plus durement ces gouvernements successifs, le plus en plus dominés d'ailleurs par des staliniens rentrés de Moscou. Le conflit ouvert avec le nouveau régime était inévitable.

Les conditions de l'arrestation en décembre 1948, les tortures ou mauvais traitements qu'il subit et le déroulement du procès ont fait l'objet d'articles innombrables de plusieurs livres. Beaucoup semblent toutefois avoir oublié que, contrairement à László Rajk et aux autres accusés des procès préfabriqués, Mgr Mindszenty n'est défendu face au tribunal.

En février 1949, il fut condamné à la détention à perpétuité. En prenant cette décision, Rakosi et ses collaborateurs ont commis une erreur politique de taille. Pour l'opinion publique hongroise et internationale, le cardinal devint le martyr vivant de l'Eglise persécutée.

Le 17 juillet 1956, le ministre de la Justice décida une « suspension et la peine ». Le cardinal fut alors transféré de sa prison à Rétság, localité de la Hongrie septentrionale,

où il vécut en résidence surveillée. Libéré en octobre 1956, pendant l'insurrection, il retourna au palais épiscopal de Buda. Le gouvernement d'Imre Nagy, dont faisait partie M. Janos Kadar en qualité de ministre d'Etat, annonça officiellement la réhabilitation de l'archevêque.

Le comportement du primate pendant les journées dramatiques du soulèvement fut souvent discuté. Il nous déclare, ainsi qu'à d'autres visiteurs, que la Hongrie devait vivre en bons termes avec l'Est comme avec l'Ouest. Il condamnait tout acte arbitraire en disant : « On doit proscrire et empêcher toute vengeance personnelle ». Toutefois, dans ses discours radiodiffusés, il montrait tout peu de sympathie pour les dirigeants révolutionnaires, qualifiés de « participants et héritiers du régime géchu ». Le cardinal avait certainement d'autres objectifs que le soutien d'Imre Nagy et de ses amis « communistes nationaux ».

Le 4 novembre, lorsque revinrent les soldats soviétiques, le primate trouva refuge à l'ambassade (alors légation) des Etats-Unis à Budapest, à 100 mètres du Parlement. Il y resta quinze ans, en vaincu qu'il avait emporté avec lui la légitimité. Cependant la vie continuait sans lui. Après plusieurs années de tension, un accord partiel fut conclu en septembre 1964 entre le Vatican et le gouvernement hongrois. Cet accord laissait de côté le problème devant les diplomates catholiques occidentaux, dans la petite pièce de l'ambassade transformée en chapelle.

En septembre 1971, il accepta enfin « pour prouver son amour illimité de l'Eglise » l'indication de Paul VI : il partit pour l'exil, d'abord à Rome, puis à Vienne pour y mener « une vie de prière et de pénitence ».

Mme GISCARD D'ESTAING A ORLÉANS

L'envoyée spéciale du président

Mme Giscard d'Estaing présidente, jendi 8 mai, à Orléans, les fêtes de Jeanne d'Arc, qui commémorent la libération de la ville il y a cinq cent quatre-vingt-six ans. L'épouse du chef de l'Etat devait participer, le matin, à la cérémonie religieuse, avant d'assister dans l'après-midi au cortège militaire. Jusqu'à présent, elle était confinée dans la double fonction de dame d'honneur (à l'usage extérieur) et d'hôtesse d'accueil (à l'usage intérieur). Mme Giscard d'Estaing est restée fidèle à cette tradition. Elle s'acquitte de ses obligations de bienfaisance en se penchant sur les « cas sociaux », en visitant des centres d'aide ou de rééducation, en répondant à un courrier nombreux. Elle rem-

plit ses devoirs de mondanité en recevant à l'Elysée les chefs d'Etat étrangers, en accompagnant son mari dans ses voyages officiels, en allant dîner avec lui, une fois par mois, dans une famille française.

Mais M. Giscard d'Estaing lui en demande désormais davantage. Certains de ses conseillers lui ont fait observer que le nouveau style présidentiel s'accommodait mal d'une telle routine. Le chef de l'Etat a donc décidé d'assigner à sa femme un certain rôle politique. Mme Giscard d'Estaing a inauguré publiquement ce nouvel emploi à Poitiers, le 13 avril, à l'occasion du colloque du Nouveau Contrat social, que présidait M. Edgar Faure. Un mois avant, elle avait offert un dîner en l'honneur des femmes participant aux travaux du Conseil international des femmes. Quelques jours après le colloque de Poitiers, elle eut accompli une sorte de visite officielle dans le département de l'Indre-et-Loire.

Après les cérémonies d'Orléans, le 8 mai, Mme Giscard d'Estaing se rendra le 14 mai à New-York pour participer au Festival Maurice-Ravel. En chacune de ces circonstances, Mme Giscard d'Estaing se comporte comme l'envoyée spéciale du président de la République. Sa présence à Poitiers était le signe, avait-elle précisé, de l'intérêt porté par le

chef de l'Etat au Nouveau Contrat social. Du reste, le discours qu'elle avait prononcé sur la protection sociale avait été préparé par l'un des conseillers du président, M. Olivier Fouquet, chargé des affaires sociales à la présidence de la République.

A Vannes, comme à Orléans, précédé par l'Elysée, Mme Giscard d'Estaing a reçu, pour mission de représenter son mari à des manifestations auxquelles celui-ci ne peut pas assister. Mais il arrive aussi à l'épouse du chef de l'Etat de prendre des positions personnelles : par exemple, sur l'idée d'un salaire maternel, qu'elle approuve, alors que le chef de l'Etat n'a pas encore décidé, et que Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, s'y est déclarée hostile.

L'entourage de M. Giscard d'Estaing souligne cependant qu'il ne saurait être question de rompre avec la tradition et de donner à l'épouse du chef de l'Etat une fonction politique que, d'ailleurs, la Constitution ne lui reconnaît pas. Cette ambigüité ne facilite pas la tâche de Mme Giscard d'Estaing, qui semble assez mal à l'aise dans sa fonction nouvelle. Sur ce point, le « changement » de l'épouse du président de la République n'est pas convaincant.

THOMAS FERENCZI.

La tentation dynastique

par JACQUES ROBERT

Mme Giscard d'Estaing, qui préside la fête de Jeanne d'Arc à Orléans, avait déjà fait une entrée remarquée dans la vie publique ou même politique en participant au congrès du Nouveau Contrat social, à Poitiers.

« Reentrée » d'ailleurs plus qu'« entrée ». On se souvient en effet qu'au cours de la campagne présidentielle, Mme Giscard d'Estaing avait accompli déjà, pour le compte de son mari, une mission outre-mer qui n'avait point été sans résultats. Mais elle agissait alors comme l'épouse d'un candidat, non comme la femme d'un président. La démarche n'avait, à l'époque, aucunement choqué, toute campagne présidentielle — où qu'elle se déroule

France des épouses des présidents de la III^e République ? Lesquelles d'entre elles ont vraiment marqué ? Les autres ont été oubliées, et ce, plus facilement dans l'histoire que les épouses légitimes.

Sous la IV^e République, ni Mme Vincent Auriol ni Mme Coty n'ont voulu ou pu jouer un rôle politique quelconque. L'opinion conserve, certes, le souvenir de l'amabilité souveraine et de l'élégance de la première, de la simplicité et de la bonté rayonnante de la seconde. Mais rien de plus.

Restent les « monarchies électives ». Or la situation de la femme du président est la plus paradoxale et la plus ambiguë. C'est le cas de la France depuis 1962.

Elu au suffrage universel, le président n'est déjà plus « parlementaire » sans être encore pour autant « présidentiel ». L'hôteesse de l'Elysée ne peut être ni Jackie Kennedy ni Mme Coty...

Selon le tempérament ou le style du président, selon l'image aussi que veut donner de lui le couple présidentiel, le placé de l'épouse est plus ou moins marquée. Comme l'est ou non celle de la famille du président tout entière.

Mme de Gaulle eut sans doute une influence réelle, mais la personnalité du général comme la modestie et le tact de son épouse ont conduit à un effacement officiel voulu qui n'était point sans grandeur.

Dans une atmosphère différente, les Pompidou ont entretenu la même tradition.

Le rôle nouveau de Mme Giscard d'Estaing marque-t-il donc un changement d'orientation et de politique ? Déjà, au moment de la campagne, la famille du président avait été mise à contribution. On se souvient de certaines affiches électorales — largement répandues — montrant le président avec l'une de ses filles. L'initiative était sympathique et habile : elle ne s'était en France encore jamais vue. En outre, se « présentant » au corps électoral lors d'une élection à la télévision, le futur président avait non seulement rappelé les principales étapes de sa carrière, mais consacré un développement remarquable à l'évocation de son foyer et de ses quatre enfants ? C'était là encore une innovation. Ce fut ensuite le voyage de Mme Giscard d'Estaing outre-mer. Puis, lors de la remontée officielle des Champs-Élysées, l'arrêt du président pour embrasser ses filles postées sur la paroi. C'est maintenant l'entrée de Mme Giscard d'Estaing dans la vie publique...

Est-ce une nouvelle conception « familiale » de la présidence qui prend naissance sous nos yeux ? Elle ne serait point dans rappeler la conception « monarchique » du pouvoir qui attribuait à chaque élément du « clan » un rôle déterminé dans l'Etat.

Une telle vision n'est pas à exclure en France. Sans doute es nouveautés peuvent séduire. Se jeunesse et son dynamisme aussi.

Il est néanmoins permis de se demander — dans l'hypothèse où le mouvement viendrait à s'accroître — si un tel infériorisme ne risque pas de choquer les termes certaines traditions républicaines bien ancrées. Les Français ne sont-ils pas tout conviés tous les sept ans qu'à élire le président. C'est le choix d'un homme. D'une famille certes aussi. Mais point sans doute au même niveau.

Il ne faudrait point qu'une involontaire confusion des genres conduise à d'autres réserves, imméritées.

A l'heure de la personnalisation, l'ère des dynasties ?

Le nouveau prince-primate s'est considéré dès le premier jour comme le « régent du royaume de Hongrie ». C'est là une vieille vieille de près de mille ans. Le roi Etienne, qui évangélisa la Hongrie au onzième siècle, fut consacré, par le pape Sylvestre II, « roi apostolique ». La tradition veut que le primate de Hongrie (c'est-à-dire l'archevêque d'Esztergom) soit en quelque sorte le régent, lorsque le trône est vacant. Mgr Mindszenty — et c'est là son drame — a soutenu cet agi, depuis 1945, comme s'il était le chef de la nation.

Le 31 décembre 1945, il protesta, dans une lettre adressée au président du conseil, contre l'établissement d'un régime républicain. Jusqu'à son arrestation en décembre 1948, il critiqua le plus durement ces gouvernements successifs, le plus en plus dominés d'ailleurs par des staliniens rentrés de Moscou. Le conflit ouvert avec le nouveau régime était inévitable.

Les conditions de l'arrestation en décembre 1948, les tortures ou mauvais traitements qu'il subit et le déroulement du procès ont fait l'objet d'articles innombrables de plusieurs livres. Beaucoup semblent toutefois avoir oublié que, contrairement à László Rajk et aux autres accusés des procès préfabriqués, Mgr Mindszenty n'est défendu face au tribunal.

En février 1949, il fut condamné à la détention à perpétuité. En prenant cette décision, Rakosi et ses collaborateurs ont commis une erreur politique de taille. Pour l'opinion publique hongroise et internationale, le cardinal devint le martyr vivant de l'Eglise persécutée.

Le 17 juillet 1956, le ministre de la Justice décida une « suspension et la peine ». Le cardinal fut alors transféré de sa prison à Rétság, localité de la Hongrie septentrionale,

"Je ne quitterai Paris que pour une grande ville"

P. HENRY
Châteaurouphobe.

MALLORCA
rapprochée par Port-Vendres

Avec les car-ferrys AZNAR
Vous effectuerez avec votre voiture un voyage rapide et agréable vers les ILES BALÉARES.
Vous ne vous souciez plus des attentes en frontière ni des encombrements de Barcelone, sans compter les gains de temps et d'argent.

car-ferrys
AZNAR LINE

Autres services : Ligne BARCELONA-IBIZA • Ligne IBIZA-PALMA

Pour plus ample information contactez : Comptoir Langueprou de Transit et de Manutention, Gare maritime, 86660 PORT-VENDRES TEL. (69) 330180 - 330421 - 330616
Télex : 49.783. Ou votre agence de voyages habituelle

de PORT-VENDRES à MAJORQUE en ligne droite

Les « reines par mariage » sont chargées de secondar leurs maris pour certaines tâches, en général la protection des arts, l'animation des œuvres sociales, l'inauguration des équipements collectifs, l'organisation et la présidence des réceptions... Selon leur personnalité, leur beauté ou leur talent, elles jouent un rôle national ou international. Plus ou moins bénéfique. Plus ou moins nocif. La reine Frédérique de Grèce n'eut point laissé que de bons souvenirs...

Dans un second groupe, les « femmes-étoiles » à la tête de l'Etat. Le cas de l'actuelle Mme Peron est à cet égard exemplaire. Son mari et elle-même figuraient sur le même ticket présidentiel lors de la dernière élection, et le mort de Peron a fait accéder son épouse — étie vice-présidente en même temps que lui — à la magistrature suprême de l'Etat. C'est l'« élection familiale », la « nomination » romanesque, officiellement son mari, comme l'épouse « suppléante » peut en France — et cela se voit — remplacer le sien au Parlement quand il vient à être nommé à un poste ministériel ou désigné pour une mission de longue durée.

Les femmes de président

Enfin, dans un troisième groupe, les femmes de président.

Il faut ici distinguer trois hypothèses : celle des régimes présidentiels, des régimes parlementaires et des « monarchies électives ».

Dans les régimes présidentiels, la femme du président joue un rôle capital. Non seulement pour la désignation de son mari comme candidat ou, au cours de la campagne présidentielle, pendant laquelle elle l'accompagne dans ses déplacements et doit se montrer ornément, mais tout au long du mandat officiel. C'est en fait un couple que le pays élit. Les Etats-Unis ont, certes, désigné avant tout John Kennedy, mais il est déterminé des choix de chaque électeur américain, Jackie n'a pas été étrangère. Il n'y avait pas qu'une boutade dans la déclaration fameuse du président américain à Paris : « Je suis celui qui a épousé Jackie Kennedy ».

Ce qui est vrai pour les U.S.A. l'est aussi pour la plupart des pays qui ont adopté la forme présidentielle, en Afrique ou en Amérique latine.

La situation est radicalement différente dans les démocraties parlementaires classiques. Ici, la consécration de la personnalité de l'épouse du président joue beaucoup moins dans l'élection que l'instant que le président n'aura plus tard qu'un rôle politique effacé. Et, une fois à l'Elysée, au Quirinal ou dans d'autres palais présidentiels... elle n'aura elle-même qu'un simple rôle d'hôteesse. Ce qui se souvient encore en

POLITIQUE

M. Motte : le C.N.I.P. est indispensable à la collecte des voix libérales

M. Bertrand Motte, qui a été élu le 30 avril président du Centre national des indépendants et paysans, a parlé, mardi matin 6 mai, de la Contédération des indépendants, nouveau cadre des relations entre sa formation et la Fédération nationale des républicains indépendants.

« Dans notre corps électoral et parmi nos élus locaux s'exprime le souhait, et à bon droit, de voir au cœur de la famille libérale une force politique majeure à laquelle ne peut exister qu'à la faveur d'un rapprochement entre R.I. et C.N.I.P. » Pour lui, ce rapprochement « clarifie et étend le rôle des bases contrôlables appartenant au C.N.I.P. à la majorité présidentielle ».

Après avoir relevé que « les républicains indépendants » n'ont pas de leur création, affirmés d'entrée de jeu comme « gauchistes », il a rappelé que « le député élu par cinq ans les membres du C.N.I.P. avaient eu l'ambition de s'inscrire dans une tradition de libéralisme impersonnel », sans toutefois renier les trois idées de M. Antoine Pinay : « l'indépendance totale, bon sens et courage tranquille ». L'ancien président du groupe parlementaire des indépendants à l'Assemblée nationale a ensuite souligné qu'en matière électorale son mouvement est « indispensable à

Au conseil de district de Belfort

M. BAILLY RENONCE A SES FONCTIONS DE PRÉSIDENT

M. Jean-Marie Bailly, ancien secrétaire d'Etat, ancien député et ancien maire de Belfort (U.D.R.), a annoncé mardi 6 mai qu'il se démettait de ses fonctions de président du conseil de district de l'agglomération de Belfort.

M. Bailly a proposé que M. Pierre Bonnet, maire de Belfort (favorable à la majorité), lui succède à ce poste, qui revient, à son avis, au maire de la ville qui fournit l'ensemble des services publics.

[Cette démission avait été demandée le 29 janvier par les membres du conseil de district, dans une motion de défiance adoptée par 26 voix contre 7 et 3 bulletins blancs, qui précisait que « M. Bailly ne semblait plus à même de remplir la fonction de président pour laquelle il avait été élu ».

Le 6 décembre 1974, M. Bailly, président du conseil général depuis 1970, avait renoncé au poste de maire de Belfort et à la présidence de son conseil de district de Belfort, expliquant qu'en raison de sa nomination à la présidence des Hauts-de-Seine et du fait qu'il n'était plus en mesure d'assurer avec la même régularité et la même constance le service de la cité ».

M. Souzet, deuxième adjoint, avait été élu maire de Belfort le 10 décembre 1974.]

"Pourquoi diable, irai-je atterrir à Châteauroux?"

M. DUMONT Châteaurouxphobe

M. PONIATOWSKI : la télévision ne doit pas être l'exutoire de tous les dévouements verbaux.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, rappelle, dans une interview à l'«Est-Sept-Jours», qu'« il n'existe pas de liberté réelle sans liberté de l'information ».

Le ministre note : « M. Marchais, depuis sa connaissance, parie d'obédience, et tout veut, mais n'a-t-il toujours quelque chose d'intéressant à dire aux Français ? Je ne l'ai pas toujours perçu. Je crois que la télévision ne doit pas être l'exutoire de tous les dévouements verbaux. Par contre, lorsqu'un homme politique responsable, qu'il appartienne à l'opposition ou à la majorité, a réellement quelque chose à dire, alors, la télévision doit jouer pleinement son rôle. (...) Il est normal et même de son devoir que le président de la République informe les Français des grandes lignes de sa politique et leur explique les problèmes qui sont les leurs. »

M. Poniatowski a indiqué également que l'augmentation de la redaction est un problème de gouvernement, celui de la création de radios privées est du ressort du Parlement, tant que la législation, en vigueur concernant le monopole de l'Etat n'est pas modifiée.

M. Michel Jobert a déclaré, lundi 5 mai à Clermont-Ferrand, qu'il ne renonce pas pour l'avenir à la perspective de briguer un mandat parlementaire. A propos du Mouvement des démocrates, qu'il préside, il a assuré : « Nous devons à nos électeurs de leur expliquer ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. (...) Il faut que nous participions à la vie de la cité ».

M. Eric Hintermann, animateur du Centre d'études pour le socialisme, assurant « réformisme » du parti socialiste, a décidé de passer outre au vote exprimé par M. François Mitterrand de voter contre la parution de Socialisme 2000, organe de cette tendance.

M. Ceccaldi-Raynaud, maire de Puteaux, qui a été déclaré civilement responsable de ses partisans condamnés pour la fusillade qui s'est tenue le 10 octobre 1971 (Le Monde du 6 mai) a décidé de se pourvoir en cassation. Représentant d'autre part à la fédération des Hauts-de-Seine du P.C.F., qui demande sa démission, M. Ceccaldi-Raynaud a indiqué qu'il n'avait nullement l'intention de se retirer.

Les travaux de l'Assemblée nationale

L'emprunt destiné à relancer les investissements arrive sur un marché financier en plein redressement

L'Assemblée nationale a examiné et approuvé, mardi 6 mai, le projet de loi relatif à la garantie de l'Etat à un emprunt groupé émis par des établissements de crédit.

Cette garantie, qui faisait initialement l'objet de l'article 7 du projet de loi de finances rectificative pour 1975, constitue l'une des six mesures de relance adoptées par le gouvernement (le Monde du 25 avril) et destinées « à protéger l'emploi en encourageant l'investissement productif ». A cette fin, l'Etat mettra à la disposition des entreprises désireuses d'investir des crédits à des conditions « particulièrement avantageuses ».

Il donnera, sa garantie à un emprunt groupé de 5 milliards de francs émis par divers établissements spécialisés (Crédit national, Crédit hôtelier, Caisse nationale des marchés de l'Etat et Société de développement régional). Son groupe verra également contre le texte.

M. HAMMEL (R.I., Rhône) résume les conditions de l'emprunt : « L'emprunt est financé par l'Etat, le taux de prêt sera, pour les cinq premières années, limité à 8,5 % ». Pour M. PAPON (U.D.R.), rapporteur général de la commission des finances « cet emprunt dont le taux devrait être de 10,50 % s'est trouvé émis dans une situation caractérisée à la fois par une excellente activité du marché financier et d'importants besoins de financement tant dans le secteur public (E.D.F., P.T.T., par

La transformation du Crédit maritime mutuel en organisme de crédit à part entière

L'Assemblée en vient au projet de loi adopté par le Sénat le 12 novembre 1974, relatif au Crédit maritime mutuel.

Rapporteur de la commission des finances, M. GABRIEL (apparenté R.I.) rappelle que ce projet permettrait au Crédit maritime mutuel de recevoir des dépôts de tout caractère et ouvrirait son accès à de nouveaux sociétaires, personnes physiques ou morales ; en contre-partie, il donnerait un fondement législatif au comité d'expertise sur le Crédit maritime mutuel la Caisse centrale de crédit coopératif.

M. Poncelet, secrétaire d'Etat au budget, indique que ce texte, qui fait du Crédit maritime mutuel « un établissement de crédit à part entière, inscrit dans la politique de modernisation poursuivie par le gouvernement dans le domaine de l'économie maritime ».

Il en va de même d'un amendement socialiste, sous-amendé par le gouvernement, et qui garantirait aux artisans pêcheurs et ostréiculteurs une majorité au sein du conseil d'administration des caisses régionales ou unions. L'Assemblée décide également que les caisses doivent avoir un véritable pouvoir de décision quant à l'octroi des prêts.

L'Assemblée adopte finalement le projet de loi, l'opposition s'abstenant.

M. Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, en présence de M. Schiavon (Dép. Indre), qui lui demandait ce qu'il était advenu de sa promesse de création d'un secrétariat permanent aux relations administratives, a répondu au Sénat que les nécessités budgétaires contraignent le gouvernement à renoncer à ce projet.

La carte professionnelle d'importateur de produits de pêche est supprimée

Les députés ont ensuite examiné le projet de loi adopté par le Sénat le 10 mai, qui a supprimé la carte professionnelle d'importateur de produits de la pêche.

Après avoir rappelé que la suppression de cette carte a été demandée à plusieurs reprises au gouvernement français par la commission des communautés européennes qui la considère comme une restriction quantitative.

M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, recon que ce texte est présenté une période de crise grave la solution est, toutefois, pendant le gouvernement, avoir précisé que le projet « France en harmonie avec la communauté en supprimant une formalité administrative normale sans justification que ou économique, il offrira l'amélioration du régime de taxation au marché commun et l'aménagement du marché de la pêche sont les moyens de renouveau de la pêche ». Dans la discussion générale, M. LE PENNEC (P.S., Finistère) demande que les importations soient soumises aux mêmes conditions que les mareyeurs et leurs. A son avis, le projet « fondement inopérant ».

M. BARDOL (P.C., Calvados) dénonce les conséquences nocives de ce projet. « Ce ne règle aucun des problèmes suspendus, affirme-t-il. Il ne qu'aggrave la situation ».

M. MARIE (U.D.R., Pyrénées Atlantiques) parle de la situation dans un secteur d'exportation d'importateurs ayant une tâche limitée. Il n'en demande moins nécessaire, et son avis se met dans un souci d'être en conformité avec les engagements communautaires. Ce, sans, explique-t-il, le gouvernement français se trouvera meilleure position pour défendre les intérêts de ses pêcheurs. Option défendue également le secrétaire d'Etat et par M. GUERMEUR (P. Finistère) qui souhaite cepe l'origine d'un grand sur la pêche maritime.

Finalement, l'assemblée, dans le texte du Sénat, détermine, le projet c par 289 voix contre 190.

Le gouvernement n'a aucune information sur le sort du commandant Galopi

Mardi 6 mai, l'Assemblée nationale a adopté définitivement plusieurs conventions et accords internationaux votés par le Sénat le 14 avril.

Lors de l'examen de la convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée par la conférence générale de l'UNESCO (rapporteur, M. BASSIÈRE, U.D.R.), M. BARRIÈRE, député communiste des Alpes-Maritimes, a attiré l'attention sur « la criminelle dégradation de la Méditerranée » et insisté pour que l'Assemblée ouvre un débat sur le rapport de la commission d'enquête parlementaire.

En réponse à une question de M. HAMMEL (R.I., Rhône), M. BARDOL (P.C., Indre), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a déclaré :

« Il est tout à fait exact que le projet de loi relatif à l'adoption de l'UNESCO : ce qui aurait été insubmersible. En réalité, certains pays qui n'appartiennent pas physiquement à l'Europe ont souhaité faire partie d'une commission européenne. Les Etats-Unis et le Canada ont obtenu satisfaction ; Israël pas, en raison des votes hostiles au Sénat. Quant au projet de condamner Israël à propos de certaines fouilles, le représentant de la France, sur instructions du gouvernement, a voté contre ».

Après avoir adopté quatre projets relatifs à des accords franco-camerounais (rapporteur, M. NESTLER), l'Assemblée a approuvé quatre textes passés entre la France et le Congo (rapporteur, M. FORENS, républicain) ; le sort des 17 détenus par les rebelles tois M. PIERRE ABELIN, ministre la coopération, a précisé que les conventions de coopération de l'Organisation mondiale de la Santé, le mandat Galopi, nous nous sommes actuellement ni nous ni informer sa mort, car nous n'avons aucune information sur son sort.

Les députés ont également adopté en première lecture convention fiscale avec Singapour et des protocoles réglant les conventions sur le mercure du bié et sur l'aide au taire Crapporteur, M. NESTLER.

LES COMMUNISTES RECLAMENT UN DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale demande à l'ouverture de la session prochaine d'un grand débat de politique étrangère sur la base d'une déclaration gouvernementale. Après avoir noté « l'évolution rapide de la situation internationale », comme en témoignent les événements au Cambodge et au Vietnam, et les revers subis par l'imperialisme américain, et l'échec du Moyen-Orient de la diplomatie d'Henry Kissinger, le groupe communiste estime que « la venue en Europe, à la fin de ce mois, de Gerald Ford, le président des Etats-Unis, est l'occasion de resserrer encore la collaboration de l'Union soviétique et d'affirmer que dans le même temps, la politique étrangère du président de la République est de plus en plus dépendante des Etats-Unis ».

Les subventions aux collectivités publiques

LE GROUPE SOCIALISTE DEMANDE UNE ENQUÊTE DE LA COUR DES COMPTES

Le groupe du parti socialiste des radicaux de gauche de la commission nationale a fait le mardi 6 mai de son « étonnement » à la suite de la décision de M. Poniatowski à Dijon au sujet de l'attribution d'une subvention exceptionnelle à cette ville (Le Monde du 7 mai) ; « il ne pas acceptable, estiment les radicaux, que la tutelle de l'Etat sur les communes puisse se biter de jugements arbitraires ministériels de l'intérieur, à l'égard subventions par des considérations politiques. » (1) En effet, peinent-ils, de « tels jugements de valeur sur la gestion des communes municipales appartient, démocrate, aux électeurs et pas d'un ministre dans les fonctions politiques ne garanti pas l'indépendance ».

« A moins de deux ans, M. Poniatowski semble vouloir distribuer à des fins électorales les crédits de l'Etat l'exemple de cette décision s'étant montrée d'une grande remarquée dans l'attribution subventions à son propre département ».

Pour le groupe socialiste, généralisation de ces pratiques nécessite l'ouverture d'une enquête de la Cour des comptes et les conditions d'attribution subventions exceptionnelles collectivités publiques ».

« membres socialistes et radicaux de gauche de la commission des comptes déposent une proposition de loi en ce sens. »

(1) Le maire de Dijon est M. Guy Foullet, ancien ministre, ancien député, ancien secrétaire général U.D.R.

FEU LA PRESSE LIBRE ? Dix responsables de mouvements chrétiens lancent un appel pour « TC » POUR QU'HEBDO-T.C. VIVE Responsables nationaux de mouvements d'apostolat des laïcs, différents dans nos choix religieux et politiques : • parce qu'il n'y a pas de démocratie sans liberté de l'information et que la liberté n'est qu'un mot si elle n'a pas les moyens de s'exercer, • parce que la confrontation permanente des divers courants d'opinion est nécessaire à la vie de l'Eglise, • parce que « Témoignage Chrétien » représente un de ces courants et que sa disparition appauvrirait l'Eglise tout entière, nous apportons notre soutien à la campagne lancée par « Témoignage Chrétien » pour sa survie et nous appelons tous les chrétiens à s'y associer. — Marie-Madeleine COINCHOT - Action catholique des Milieux sanitaires et sociaux (AMSS) — Jean DEMBLANS - Dialogues apostoliques — Chantal DEBRY - Présidente de l'Action catholique générale des femmes (ACGF) — Alain GALOPEAU — Amick LESPINASSE - Présidente du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) — Bernard PORTE - Union nationale des centres d'études et d'action sociale (UNCEAS), — Philippe WARNIER - Vie Nouvelle — Bureau national de la jeunesse étudiante chrétienne (JEC) — Equipe nationale de l'action catholique universitaire (ACU) — Bureau national du mouvement Chrétien dans le monde rural (CMR) AVRIL 1975 Versez votre participation à la souscription ouverte en faveur de « Témoignage Chrétien » au CCP des « Amis de Témoignage Chrétien » 7158 47 PARIS - « Témoignage Chrétien », 49, rue du faubourg Poissonnière Paris 9ème.



Le médecin devant la mort

III. — L'euthanasie

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Sur six décès, cinq se produisent actuellement à l'hospice et à l'hôpital. Si ce dernier est capable d'exploiter ses techniques pour maintenir la vie dans des conditions extrêmement difficiles, il n'est guère préparé à accompagner — les moments à leur donner l'idée dont ils ont besoin aux limites instantes du Monde. du 6 et du 7 mai.

Je dis, moi, qu'il est absurde de vouloir prolonger de quelques semaines la vie de vieillards, au prix de souffrances intolérables. Je respecte la vie et je ne veux pas que celle de ceux-ci. René Le Secretaire d'Etat à l'Action sociale.

10 janvier dernier, le professeur fut suspendu de ses fonctions de chef des services médicaux de l'hôpital de Zurich. Une plainte de Mme Pestalozzi, directrice de la santé publique, procédure pénale est engagée contre lui pour meurtre avec préméditation. Il risque de 5 à 20 ans prison. Ce médecin suisse, dont l'opinion scientifique et déontologique est internationale, est usé d'avoir, chez des malades généraux, tous irréversiblement malades depuis des mois à la suite de congestions sévères multiples, rempli par de leur mélange métrifié qui leur a été administré par sonde gastrique.

Des parodies d'êtres humains

Les trois cents morts survient en deux ans dans la « Spéciale Nursery » (centre de soins pour nourrissons et centres de réanimation néo-natal) de l'hôpital universitaire Yale, trente-trois, soit 14 %, ont à un arrêt délibéré du traitement de soins par des médecins spécialistes multiples, concernant totalement le système nerveux central. Ces décisions, disent les docteurs Duff et Campbell, concernent la chose, mais ont été prises collectivement par parents et les médecins concernés.

Les médecins s'abstiennent de réanimer à leur malade les grands anomalies, ou de appliquer des procédés thérapeutiques complexes, une telle collaboration et une telle coopération avec les parents sont loin de la règle. Un juge américain, mis par le corps médical du « Medical Center, ordonnait si, le 24 février dernier, que l'on opérât contre la volonté formelle de ses parents, un enfant d'une fistule entre la trachée et l'œsophage, il importe de noter que cet enfant était gravement malade, qu'il n'avait à l'âge de six ans, ni membre supérieur, qu'il présentait des malles vertébrales, et qu'il ne pouvait qu'être d'imagination, nous dit le professeur A. Hellebrandt (Washington), pour un enfant souffrant, en outre, de multiples malformations internes.

Un autre juge, de Floride cette fois, a aussi requis par les autorités médicales, avant au même moment pris une décision difficile. Il est vrai qu'il s'agissait d'un enfant, mais d'une fille de seize ans qui, atteinte d'une anémie hémolytique résistante aux diverses thérapies tentées, refusait que l'on poursuive des transfusions salvatrices, mais douloureuses et refusait aussi l'ablation de la rate. Tenant compte du caractère incurable de la maladie et souffrances provoquées par transfusions, le juge estima qu'un patient adulte, conscient de ses actes, a le droit de refuser tout traitement, même si l'opinion médicale la plus éclairée estime ce traitement est essentiel pour conserver la vie.

Le voile de crainte et de secret

La mort et certains agissements médicaux émergent ainsi à peu du voile sombre de la crainte et de secret qui les recouvrent jusqu'aujourd'hui, le débat n'est pas moins hautement passionné et les arguments rhétoriques érudits y tiennent, et pour plus de place que les faits, sur peu de sujets où la confusion technique et technique sont grande, et dans les polémiques engagées le même terme évoque souvent chez un des situations radicalement différentes.

« Bonne mort » que suggère l'éthologie grecque du mot s'est formée au seizième siècle en l'option délibérée que Francis Bacon recommandait aux médecins d'entreprendre pour procurer à leurs patients une « mort calme et douce » grâce à l'atténuation des souffrances. Le terme « bonne mort » que suggère l'éthologie grecque du mot s'est formée au seizième siècle en l'option délibérée que Francis Bacon recommandait aux médecins d'entreprendre pour procurer à leurs patients une « mort calme et douce » grâce à l'atténuation des souffrances. Le terme « bonne mort » que suggère l'éthologie grecque du mot s'est formée au seizième siècle en l'option délibérée que Francis Bacon recommandait aux médecins d'entreprendre pour procurer à leurs patients une « mort calme et douce » grâce à l'atténuation des souffrances.

trique. Il aurait, ce faisant, abrégé leur agonie, bien que l'un de ces malades ait survécu ainsi plus d'un an, bien que la décision ait toujours été prise en plein accord avec le collectif soignant (médecins, infirmières et assistantes sociales) et bien qu'elle ait été motivée neuf fois sur dix par des troubles digestifs (vomissements suivis d'infections pulmonaires, hémorragies, diarrhées ou ulcères) consécutifs au lavage.

Cette affaire a suscité en Suisse une telle émotion populaire que, dès le 3 février, le cap des cinquante mille signatures requises était franchi pour la soumission au référendum populaire d'une proposition de loi légalisant l'euthanasie pratiquée par un médecin à la demande d'un malade. Un sondage réalisé en février montre que 60 % des Suisses sont favorables à l'euthanasie active, 17 % indécis et 23 % contre.

Les déclarations faites à la radio par le docteur B. Rosenkrantz au Danemark, l'effet d'une bombe a été passé. Ce professeur d'anthropologie de l'université de Copenhague reconnaissait qu'il lui était souvent arrivé d'arrêter l'appareil respiratoire maintenant en vie des patients au cerveau lésé, et même d'administrer une dose importante d'analgésique à la fin d'une intervention chirurgicale chez des malades condamnés.

« J'ai tué, au cours de ma carrière, une vingtaine de malades. L'euthanasie dans des cas bien précis, est une bénédiction. » Cette déclaration fit scandale en Angleterre, l'autome dernier, lorsque parut le livre du docteur Maier les Confessions d'un chirurgien (1). Des injections massives de drogues appropriées utilisées à la requête instante de cancéreux condamnés et qui souffraient de marivage y sont décrites sans tard. « Bien d'autres médecins font comme moi dans le secret », écrit le docteur Maier. Il faut à présent parler clairement.

Aux Pays-Bas le 21 février dernier, un tribunal condamne à une semaine de prison avec sursis une femme médecin qui avait mis fin aux souffrances de sa mère par une injection massive de morphine. Après de soixante-dix-huit ans, elle était atteinte d'un cancer généralisé et se trouvait à demi-paralysée à la suite d'une hémorragie cérébrale. Le directeur de la clinique où elle était hospitalisée avait porté plainte contre le médecin. L'émotion soulevée dans le pays par ce procès a conduit à un projet de loi relatif à l'étude de révision de la législation sur l'euthanasie qui date de 1898.

Le 5 février dernier un tonnerre d'applaudissements avait accueilli la décision d'uniquement prononcée dans des circonstances analogues par un jury américain en faveur d'un médecin accusé d'avoir, par une injection, mis fin aux souffrances d'un de ses malades souffrant atrocement d'un cancer du larynx. Il était atteint d'une double pneumonie et avait présenté, en outre, une embolie.

Le Mouvement américain pour l'euthanasie, qui n'avait que six cents membres il y a cinq ans, en a près de quarante mille à présent, dont vingt mille ont adhéré — et payé pour ce faire — durant la seule année 1974.

Cependant, le manifeste en faveur de « l'euthanasie demandée par le malade » qu'a publié en août dernier sous la signature de personnalités de grand renom, dont trois titulaires du prix Nobel, la revue américaine *The Humanist* continue de soulever, en dépit de sa modération, de très vives controverses.

évoque aujourd'hui l'assésération ou la provocation de la mort par un tiers pour mettre fin à des souffrances intolérables ou inutiles. Ce résultat peut être obtenu à la suite de comportements médicaux très divers.

NE PAS TRAITER

Un enfant naît prématuré et asphyxié. Il présente à l'échographie de graves malformations. Les médecins présents dans la salle d'accouchement prennent souvent (mais pas toujours) la décision de ne pas engager le processus de réanimation sans lequel il ne peut survivre.

Il arrive que la décision de « laisser faire la nature » implique une attitude d'abstention thérapeutique beaucoup plus difficile à prendre. Tel est le cas des grandes anomalies appelant une intervention chirurgicale, et qui s'accompagnent de troubles métaboliques. Devant certains refus catégoriques des parents, et avec parfois l'aide ou le conseil de médecins de fa-

mille, nombre d'enfants ont ainsi disparu, qui étaient atteints de *spina bifida* (hernie de la moelle accompagnée ou non de troubles nerveux et mentaux), de hernies du cerveau ou de monstruosités diverses. Des pressions très fortes sont souvent exercées sur les familles pour qu'elles autorisent le traitement de ces « parodies d'être humain », et des dispositions récentes autorisent les médecins à recourir à la justice en cas de conflit si l'âge du futur malade est inférieur à celui de la chirurgie et de l'anesthésie-réanimation du petit enfant a conduit à une multiplication de conflits.

La doctrine de sacralisation de la vie fait que le médecin amené à soigner l'enfant est souvent mal placé pour prendre en compte d'autres considérations, telles que la qualité de la survie ainsi offerte, ou l'empêchement du drame familial que provoquerait son geste thérapeutique. Un « conseiller médical » moins directement impliqué pourrait vraisemblablement aider les parents à prendre leur décision en toute connaissance de cause. Décision qui, si elle est négative, conduit le médecin à une simple abstention thérapeutique forcée ou soignée, mais laisse souvent entier le problème du décès de l'enfant.

Ne serait-il pas plus courageux de donner des barbituriques à un enfant dans un hibernon plutôt que de laisser mourir de soif et de faim ?

Une même attitude d'euthanasie passive peut être amenée par le refus d'un malade adulte de se voir traité. De tels refus placent parfois le médecin dans une situation intenable, justifiant son retrait.

NE PAS PROLONGER LA VIE EN RETARDANT LA MORT

Lorsqu'un traitement a été engagé (chez un vieillard, après des hémorragies cérébrales répé-

tées par exemple, ou chez un cancéreux arrivant au stade terminal), il arrive un moment où les bénéfices possibles de ce traitement doivent être mesurés en regard des souffrances ou des surcharges inhumaines qu'il peut impliquer. C'est ce qu'a fait à Zurich le professeur Haemmerli. Si de telles attitudes restent peu fréquentes, il est plus rare encore qu'elles soient rendues publiques. Le public reproche volontiers au corps médical de se livrer à une véritable fraude thérapeutique et réclame vivement, ici ou là, « le droit à la mort douce et digne ». Mais il n'est pas exceptionnel que des traitements désespérés soient entrepris sous la pression des familles, et que le cancérologue ou le gériatologue soit considéré comme un monstre s'il ne s'y prête pas. Le mythe de la toute-puissance médicale pèse sur les deux parties en présence, et, s'il faut à un médecin du courage pour interdire une thérapie inutile, la tâche devient impossible si le malade ou sa famille se refuse à admettre l'idée même de la mort.

Les cas de cancéreux atteints de douleurs intolérables, qui motivent la plupart des procès d'euthanasie, résultent plus pour leur part, semble-t-il, de négligence ou d'ignorance médicale que d'une carence déontologique. Le traitement de la douleur fait encore l'objet de pressants préjugés d'origine religieuse ou pharmacologique (le risque d'accoutumance). Son enseignement aux étudiants de médecine est, en outre, gravement insuffisant. « Nous n'avons jamais eu aucune requête euthanasique. Nos malades sont entre ciel et terre », disent le médecin et la directrice de la clinique du Calvaire, disent aussi les dirigeants de l'hospice Saint-Christophe de Londres, qui ne reçoivent que des cancéreux au stade terminal et dont, en effet, aucun ne souffre, en dépit de situations souvent effroyables.

Il devrait être largement admis et enseigné que le traitement de tous les symptômes, douleur

inolue, qui assombrissent la survie d'un malade doit être entrepris, comme il l'est dans ces établissements, avec dévouement et compétence, quelles qu'en soient les conséquences. L'apprentissage de ces traitements, trop mal connus à l'heure actuelle par les généralistes et les infirmières, permettrait en outre et dans bien des cas de les conduire à domicile, ce qui présente sur le plan humain des avantages évidents.

METTRE FIN A UNE REANIMATION

Il est convenu, même par les hautes autorités religieuses, que des lésions cérébrales étendues et irréversibles, manifestées par une absence d'activité électrique (électro-encéphalogramme plat), autorisent à mettre fin aux tentatives de réanimation circulatoire, rénales ou respiratoires, qui permettraient la survie du malade. Il est moins connu que, pour éviter une agonie pénible par défaut, le médecin doit, dans ces cas, non seulement déconnecter les appareils, mais injecter dans le cœur ou les vaisseaux un sel de potassium dont l'effet mortel est immédiat.

Et le problème d'« euthanasie passive » qui se pose aux réanimateurs est souvent d'une grande complexité, piégé comme il l'est par la routine et l'efficacité de toutes les techniques substitutives permettant la prolongation artificielle d'une vie dont il lui faudra peser le sens, et non plus seulement la réalité biologique.

L'EUTHANASIE ACTIVE

Elle exige de la part du médecin un geste délibéré meurtrier qui ne semble pas pouvoir lui être demandé. Si la requête lui en a été faite directement par le malade, il s'agit d'une demande de suicide. Elle est parfois totalement illégitime, et tous les médecins ont entendu de tels souhaits, souvent pressants, exprimés dans un moment de détresse par un patient qui guérirait ultérieurement sans séquelles. Elle peut être au contraire motivée par une situation réellement sans issue.

Il appartient alors à la communauté tout entière de lever l'interdit et le tabou qui pèsent encore sur le suicide, d'admettre que chacun est maître de sa mort, et libre d'en choisir le moment, et d'autoriser que soient connus et accessibles les moyens, qui n'ont rien de très médical ni de très compliqué, et qui permettent d'en finir avec la vie. Un certain nombre de médecins n'hésitent pas, dans une telle situation, à placer ces moyens à la portée du malade. Encore faut-il que ce dernier ne se trouve pas dans le gupier hospitalier, et qu'il soit libre de ses mouvements.

Le problème que pose l'effroyable survie des déments séniles et des oligophréniques (débiles profonds) est lui aussi d'ordre social.

En toute hypothèse, le terme d'euthanasie ne saurait être appliqué que par un détournement dangereux, observé, hélas ! au temps du nazisme, à des fins voyantes, l'exploit thérapeutique est particulièrement mal venu dans des cas où la survie implique à l'évidence des souffrances physiques et morales tenant tant aux conditions de l'enfermement qu'aux délabrements organiques.

Il suffit d'avoir entrevu le spectacle d'horreur que présentent dans tout le monde occidental certains hôpitaux ou asiles concentrationnaires, et de connaître la progression démographique du mal, pour comprendre que la mort peut être dans ces cas non pas cruelle mais miséricordieuse. Mais il suffit aussi d'avoir perçu que ces lieux sont souvent l'ultime refuge de l'amour, du désintéressement et du dévouement pour savoir qu'ils témoignent plus que tout autre de la solidarité, de la compassion et de la civilisation.

Prochain article :
DU MYTHE TECHNOLOGIQUE A LA SAGESSE

Margnat-Village :

semaine dégustation

Goûtez ce vin. Il est mis en bouteille à Margnat-Village.
C'est pour vous l'assurance d'un vin régulier, frais et intact.



remise:

1f50

sur le carton
de 6 bouteilles*

* ou 0f25 sur la bouteille

'Châteauroux pour m'y implanter? Ça me paraît bien calme...'

D. LAMBERT
Châteaurouxphobe

ÉDUCATION

Aux Pays-Bas

L'enseignement du français est l'enjeu d'une bataille nationale

La Haye. — L'enseignement du français restera obligatoire en « classe d'orientation », une commission d'enquête (à laquelle participeront les enseignants français) sera constituée pour étudier les problèmes que pose l'enseignement du français aux Pays-Bas, c'est ce que M. Veerman, secrétaire d'État à l'enseignement, a officiellement annoncé au conseil d'administration de l'association des professeurs de français.

Banderoles brandies, slogans repris par la salle presque comble du Palais des congrès, créateurs vigoureux et souvent cruellement mordants, cette manifestation a été un incontestable succès pour ses organisateurs : trois mille personnes au moins, c'est pour les Pays-Bas un rassemblement de masse. Pourquoi cette mobilisation ? Pour le maintien de l'enseignement obligatoire du français dans la « Brugklas », l'équivalent approché d'une sixième d'orientation.

Jusqu'en 1920, le français était obligatoire dans les classes primaires. Dans le secondaire, il était resté l'une des trois langues enseignées jusqu'à l'examen terminal ; les deux autres étant évidemment l'anglais et l'allemand, ce dernier conservant de fortes positions dans l'est du pays ; la loi Marnmont, qui n'est pas le nom d'un parlementaire ou d'un ministre, mais une allusion ironique aux vingt ans de « gestation » de cette loi en maintenant encore, en 1963, l'obligation dans les trois premières années du cycle long et la première année du cycle court.

Le français, conservé donc quelques années, non de concurrencer l'anglais, mais de rester la langue étrangère la plus « favorisée » des Pays-Bas, plus tournée vers la mer (et l'Angleterre) que vers le continent, et grand port obligé de l'industrie allemande.

Or, en avril 1972, un amendement à la loi Marnmont, défendu par le ministre de l'enseignement, M. Van Veen, prévoit qu'une seule langue étrangère sera désormais obligatoire dans la « Brugklas », au choix des élèves bien sûr. C'est un nouveau recul, que les défenseurs du français jugent décisif et dramatique : en l'absence de fortes incitations officielles (l'autonomie des établissements rend à peu près inconcevables), ce choix se portera massivement sur l'anglais, réputé plus « payant » et plus facile que le français.

D'où la décision de la section « français » de l'Association des professeurs de langues vivantes de se battre, le dos au mur, sur

Cette retraite stratégique du pouvoir, à peine espérée, est l'épilogue, au moins pour quelques années, de la longue et difficile bataille dont l'enseignement du français est l'enjeu ici. Le dernier épisode en date (avant la décision de M. Veerman) de cette petite guerre linguistique et culturelle avait été le 19 avril à La Haye, une manifestation nationale particulièrement incisive et riche de significations.

De notre envoyé spécial

cette position ultime. C'est la théorie des « dominos » : si la Brugklas devient, linguistiquement parlant, un territoire anglophone, tout le cycle court suivra, et l'enseignement général (classique), minoritaire, sera gagné de proche en proche par l'exochordité de fait de l'anglais.

Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si l'un des orateurs les plus applaudis de la manifestation de La Haye a été le président de la section « allemand » de l'A.P.L.V. néerlandaise, qui a déclaré en substance à la tribune : « Nous autres, professeurs d'allemand, ne sommes pas actuellement menacés. Mais nous défendons à vos côtés la véritable démocratisation et une harmonisation intelligente de notre enseignement en dépendant le droit effectif, pour chaque élève, au choix d'une langue qui ne soit pas l'anglais. »

Ce n'était pas, pour un observateur français, l'aspect le moins étonnant du débat du 19 avril que de voir rétablir, durant près de deux heures, une controverse animée entre la salle et les représentants, présents à la tribune, des partis politiques ; ceux de la coalition gouvernementale échangeant avec ceux de l'opposition de droite et de gauche, solidaires dans la défense du français, des propos qui, chez nous, seraient jugés excessivement polémiques.

Il est vrai que, au point où en étaient les choses ce jour-là, c'est moins le statut du français qui est en cause que la vocation culturelle des Pays-Bas dans l'Europe d'aujourd'hui. C'est au nom de l'indépendance et de l'originalité nationales que le parti communiste néerlandais réclame, aux côtés de professeurs qui ne sont pas tous de « gauche », le retrait de l'amendement Van Veen.

Les défenseurs du français l'ont donc finalement emporté de haute lutte. Ils ont d'ailleurs beau jeu. Les échanges économiques et tou-

ristiques entre les deux pays s'accroissent très rapidement ; les Pays-Bas comptent six départements universitaires de français, d'une qualité exceptionnelle ; la qualification des maîtres de français est de mieux en mieux assurée. Et surtout la bataille pour le maintien du français obligatoire en Brugklas a pris valeur de signe : c'est d'abord une bataille contre le nivellement technocratique et utilitaire de l'enseignement, contre la volonté des milieux dirigeants d'intégrer à marches forcées l'ensemble des « éducations » aux mécanismes et aux besoins de la machine économique.

JACQUES CELLARD.

M. GABRIEL VENTEJOI PRÉSIDERA UNE COMMISSION D'ÉTUDE SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, a présenté au conseil économique et social et président du conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), pour former une commission nationale d'étude sur l'enseignement professionnel. Cette commission devrait comporter une représentation équilibrée, à la fois syndicale, patronale et universitaire.

La mission confiée à M. Ventejoï concerne d'une façon générale l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, mais consacrée à partir des possibilités offertes par l'enseignement professionnel et, en particulier, dans ce domaine, par l'« enseignement alterné », qui consiste à faire à alternance à périodes de formation théorique dans les établissements scolaires et périodes de travail effectif dans les entreprises.

M. Soisson et le changement dans l'enseignement supérieur

L'habileté de certains responsables à remplacer l'action réelle par les déclarations d'intention, à tenir un langage public et à agir différemment dans la pratique est une constante de la vie politique. Cette dualité étonne toujours. Mais, par la magie des mass media, deux réalités se superposent en permanence, embrouillant les esprits : qu'est-ce qui est projeté ? qu'est-ce qui est intention ? Décision ? Réalité ?... S'agit-il de l'enseignement, où les réformes en l'air de réformes se succèdent à un rythme infernal, le jeu est particulièrement tentant.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, y est passé maître. Depuis son arrivée au gouvernement, il n'a cessé de multiplier les déclarations sur tous les sujets, annoncer des réformes, des projets de loi, des changements de « politique ». De conférences de presse communiquées, d'inaugurations en déplacement sur le terrain, M. Soisson s'est beaucoup dépensé. Mais au fil des mois l'image du « jongleur d'opinion » promettant rapidement à tous les responsables, qui semblait dynamique et tant... s'est sensiblement ternie.

LE VERBE ET L'ACTION

En août 1974, M. Soisson proposa, dans une réforme des cycles universitaires, de supprimer l'actuelle licence (trois ans après le baccalauréat), en appelant les nouveaux DEUG — diplômes d'études universitaires générales, deux années d'études — « licence ». Il annonça en même temps que les titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) pourraient accéder au deuxième cycle et obtenir une maîtrise (Le Monde des 20 et 22 août). Aujourd'hui, aucun texte n'est venu confirmer cette accession, et la licence est toujours solidement accrochée ; la suppression reviendrait en effet à modifier les échelles d'indices dans la fonction publique, ce qui pose des questions financières ardues.

À l'été du mois de septembre, M. Soisson annonça qu'il déposerait en Parlement, au printemps de 1975, un projet de loi réformant l'enseignement supérieur (Le Monde daté 8-9 septembre 1974).

À l'été du mois d'octobre, il proposa une réforme des centres régionaux des œuvres universitaires, liée à une modification du système d'aide aux étudiants (Le Monde du 3 octobre). Après la publication du rapport de Baecque sur les carrières des universitaires (Le Monde du 3 octobre), le secrétaire d'État avait indiqué que des décisions seraient prises en juin 1975. Sur ces trois points, le recul a été total.

M. Soisson, dans une interview accordée le 2 mai au Quotidien de Paris, déclara : « Je ne suis pas décidé à me présenter devant le Parlement avec un projet de modification de la loi d'orientation de 1968 (...). La globalisation politique de cette globalisation interviendrait tout consensus possible (...). C'est pourquoi je travaille par voie réglementaire. » Quant aux CROUS et surtout aux carrières des enseignants, il

n'en est plus du tout question dans les « six objectifs » précisés récemment par M. Soisson : relation entre l'État et les universités, aide aux étudiants, accession des bacheliers à des non-bacheliers à l'enseignement supérieur, refonte du deuxième cycle, coopération universitaire, réforme des bibliothèques. Le secrétaire d'État a fait aussi à maintes reprises des déclarations catégoriques sur la participation universitaire européenne. Na proposait-il pas, lors de journées parlementaires des républicains indépendants à Toulon, la création d'une fondation européenne de l'enseignement supérieur, en liaison avec le ministre des affaires étrangères (Le Monde du 18 septembre 1974), dont on n'a plus entendu parler ?

M. Chirac s'en mêle

Au fil des semaines et des mois, on ne comprend plus où on est. Il y a une politique des mots et une politique des faits ; les paroles et propositions se sont vite démenties par des décisions qui le sont beaucoup moins.

Le secrétaire d'État aux universités s'est intéressé notamment au problème de la participation des étudiants et des enseignants aux structures universitaires. Ainsi envisageait-il, au mois de décembre dernier, de remanier la loi d'orientation de 1968, en supprimant notamment la règle du « quorum » pour les étudiants. Au mois de janvier, il avait exprimé l'intention de faire dire tous les conseils d'université au suffrage direct, pour avoir « déclaré » « relancer la participation ». Or, aussi bien à Toulouse-Mirail (Le Monde du 21 janvier) qu'à Caen (Le Monde du 20 février), puis par la rétrograde circulaire du directeur des enseignements, de la recherche et des personnels (Le Monde du 29 avril), les décisions ou les orientations prises vont exactement en sens inverse : réduire la représentation étudiante, gêner l'élection de président des conseils de jour, le jeu de la loi d'orientation.

La liste des exemples pourrait s'allonger. Ainsi l'encouragement à la création de nouvelles filières

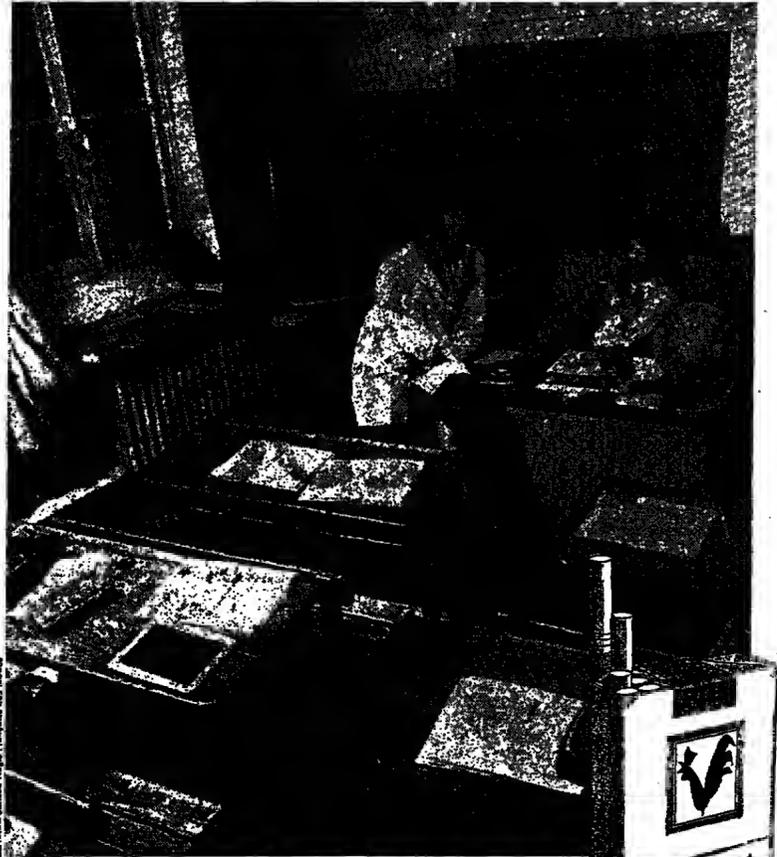
universitaires, à vocation professionnelle, s'est accompagné de la décision de suspendre l'habilitation de maîtres sciences et techniques (Le Monde du 19 octobre 1974). À l'annonce de nouveaux créés liés à la mise au point d'un développement de l'uni — à très vite été retirée, quant à la colaire des enseignants et des étudiants (Le Monde 7 mars et 17 avril).

Cette fâcheuse habitude M. Soisson de présenter ses jets comme des décisions et essentielles lui ont coûté quelques déboires au mois de janvier. Le secrétaire d'État n'avait-il pas annoncé (Le Monde du 21 décembre) la création de grandes régions universitaires, puis évoqué la pose de « capitales » à propos région lorraine ? Nollé de locaux, réunion des conseils généraux, intervention au premier ministre. Que les sétaires s'agitent, soit. Mais France des provinces s'agitent, donne de la voix, garde à l'œil pour M. Soisson ; aurait pas de « carte » à faire ? (Le Monde du 29).

Assés de puis cette M. Soisson s'est-il montré laïvement — plus discret, l'essentiel de ses projets de conférence des présidents versité. Il vient pourtant annoncer encore à Nice une réforme des bibliothèques, lecture publique, assortie concertation (Le Monde du 21). Le secrétaire d'État a, part, déclaré qu'il comptait la plupart des questions ses « six objectifs » avant du mois de juin, note l'aide aux étudiants (mai) forme du deuxième cycle et la création d'un conseil de concertation consultative, conférences consultatives, organisations étudiantes. peu de temps à M. Soisson rétablir, il est encore : une crédibilité largement ébranlée, auprès de nombreux universitaires et étudiants.

YVES AU

QUAND ON FUME UNE GALLIA, ON A LA PAIX.



La Gallia est une harmonieuse sélection des tabacs bruns les plus légers. Le séchage naturel à l'air et une légère torréfaction de ces tabacs donnent à la Gallia le goût caporal traditionnel.

De plus, la Gallia a un triple filtre à charbon actif et un double manchon perforé.

Fumez en paix. Parce que la Gallia est une cigarette douce.

Gallia. Une brune légère triple filtre.

● Le Fédération nationale des associations d'étudiants en grandes écoles (FNAGE) vient de tenir son quarante-neuvième congrès à Paris. Le conseil d'administration a été renouvelé et M. Jean-Jacques Orit a été élu président en remplacement de M. Martial Schmidt. « Alors que certains parlent d'inscrire les grandes écoles dans l'université », la FNAGE réaffirme à l'occasion de ce congrès, « son attachement à la spécificité des grandes écoles ». « Celle-ci sont encore les seules, estime-t-elle, à former des cadres d'entreprises ». La FNAGE préconise néanmoins « le déclassement entre les différents types de formation en grande école pour préparer le futur cadre au travail en équipe ».

● Renouvellement de D Le conseil restreint de l'Université de Dijon a décidé, le 6 mai, par 16 voix contre 4 abstentions, de renouer contact de tous les assistants ses « six objectifs » avant du mois de juin, note l'aide aux étudiants (mai) forme du deuxième cycle et la création d'un conseil de concertation consultative, conférences consultatives, organisations étudiantes. peu de temps à M. Soisson rétablir, il est encore : une crédibilité largement ébranlée, auprès de nombreux universitaires et étudiants.

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBL

SIMMONS

présente toutes ses literies chez

CAPÉLOU

OSTREBY

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

Seule adresse de vente :

37, av. de la République

PARIS XI^e - Tél. 357.46.35

Métro PARMENIER

INTERNATIONAL TEN CAMP - LAUSANNE - SUISSE

Pour jeunes gens de 13 à 16. Sports divers. Cours de langues. Tennis, voile, équitation, ski, etc., alpinisme.

ENCADREMENT de première qualité. Activités culturelles.

Pour tous renseignements

ETC c/o Ecole Nouvelle, CH-1017 Chaux-de-Fonds, tél. 056/22

Télex Igar 21325

«Se décentraliser à Châteauroux? Drôle d'idée.»

J. LERINARD

Châteaurouxphobe

كتابنا للأهل

EDUCATION

DÉFENSE

Cinq syndicats de l'enseignement supérieur, de la recherche et des bibliothèques lancent un « plan d'action »

Les syndicats de l'enseignement supérieur, de la recherche et des bibliothèques (1) ont réuni mardi mal, à Paris, une conférence de presse pour annoncer le lancement d'un « plan d'action ».

Comité national d'action laïque. « Fin mai, début juin, l'accent sera mis sur les conditions et les moyens de travail par une « opération « ouvertures des laboratoires et universités aux étudiants, aux responsables syndicaux, à la presse, etc. ».

IN MOBILIER SCOLAIRE « FONCTIONNEL » A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ DANS LE PREMIER CONCOURS OFFICIEL.

Sobre, pratique, plus « fonctionnel » que le nouveau, tel sera le mobilier scolaire à vingt établissements secondaires qui devront ouvrir leurs portes en 1975 et 1976.

Le premier prix a été décerné à un bédague, M. Jean Lemaire, professeur au lycée technique de Montcaumon, et aux établissements Maitland, Naisy-le-Sec, L'Union des groupements d'achats publics, agissant pour le compte du ministère de l'Éducation.

Un prix spécial a été attribué à deux « concepteurs » d'enseignants : MM. Daniel Pigeon et Marc Berthier, tout M. Robert Mallet, recteur de l'académie de Paris et président du jury, a tout, lundi 5 mai, au cours d'une conférence de presse, fait connaître ses choix.

Grève d'assistants à Montpellier. — Les assistants de droit des sciences économiques de l'université de Montpellier ont obtenu un salaire au total — ont décidé le 5 mai une grève des enseignants pour protester, comme l'université de Nanterre, contre leur statut.

La police est intervenue dans la nuit du 5 au 6 mai, au siège de l'Institut de psychopédagogie sociale de l'université de Montpellier, où se tenait une conférence de presse.

La Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogique (CRAP) organise pendant les vacances de 1975 des rencontres sur les thèmes pédagogiques, des ateliers de réflexion, des ateliers de réflexion, des ateliers de réflexion.

UN NOUVEL ÉQUILIBRE STRATÉGIQUE

(Suite de la première page.)

C'est ainsi que le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, a eu l'occasion de rappeler à son homologue allemand, M. Georg Leber, qu'il n'était toujours pas question, pour la France, de prendre, comme ses alliés continuent d'en envisager l'éventualité, une part des responsabilités dans la défense dite de l'avant, préconisée par l'OTAN.

d'abord sur l'emploi de forces classiques. Tout se passe, en définitive, comme si les réflexions des états-majors français les avaient conduits à considérer — en dépit de l'existence en Europe de l'Est de puissants arsenaux militaires installés pour reprendre l'expression du chef d'état-major des armées, le général François Maurin — que le statu quo n'était pas menacé et que la situation actuelle était « gelée » par le dissuasion nucléaire.

Deux grands commandements ?

Une telle conception n'est peut-être pas étrangère à la décision du ministre français de la défense, le lundi 28 avril, à Toulon, de la marine nationale et de l'escadre de la Méditerranée. Aux marins qui l'ont accueilli, à terre ou à bord de l'escorteur d'escadre Ouparré, M. Yvon Bourges a donné l'assurance que le Méditerranée était désormais « une zone d'action principale » pour la France et que le commandement à Toulon prendrait « un relief particulier ».

Les sous-marins de l'Atlantique

Il n'est pas exclu que le rééquilibrage — en cours — de ces moyens militaires incite un jour le gouvernement à répartir les forces sous deux commandements opérationnels nouveaux : un grand commandement aéro-terrestre du nord-est et un grand commandement aéro-naval du sud de la France.

un groupe amphibie, soit au total quarante-cinq bateaux en moyenne, dont une demi-douzaine de sous-marins nucléaires d'attaque. Les Soviétiques maintiennent de soixante à soixante-cinq bâtiments, dont trois croiseurs lance-missiles surface-surface à longue portée, un train d'escorte qui leur permet de se connecter de mouillages « forains » en haute mer et une quinzaine de sous-marins.

Le gouvernement français considère de son intérêt long terme de renforcer son influence dans ce bassin méditerranéen, y compris par le moyen d'une présence militaire accrue, destinée à protéger ses approches maritimes et son trafic commercial de ravitaillement extérieur. Dès octobre prochain, le porte-avions Clemenceau appareillera de Brest, où il était basé jusqu'à présent, pour Toulon et, à la fin de cette année, la frégate lance-missiles Suffren le rejoindra.

Les propos du commandant supérieur à Djibouti

UN MESSAGE DU GÉNÉRAL BRASART. Le Figaro du 7 mai publie un message que lui a adressé le général Brasart, dans lequel le commandant supérieur à Djibouti reproche à Christian Hoche le « manque d'objectivité » dont il aurait fait preuve dans un article, ajoutant : « J'ai donc souhaité, et sans voir de mal, qu'un séjour chez les Viets et purs et durs » ramène M. Hoche à plus d'objectivité.

le défense veut donner à ses bâtiments des missions plus actives d'intervention.

En particulier, ces navires sont anciens et ils ont été sous-entretenus, pendant de nombreuses années, pour des raisons qui tiennent à la volonté du gouvernement d'attribuer, depuis une décennie, la priorité à la construction des sous-marins nucléaires lance-missiles. L'équipement antiaérien de plusieurs des bâtiments de surface est notamment insuffisant, et leurs moyens de lutte anti-sous-marin risquent d'être rapidement dépassés par les progrès de marines étrangères qui disposeront, sous peu, de sous-marins dotés de torpilles filoguidées d'une portée accrue.

Pendant que les porte-avions et que leurs frégates lance-missiles d'accompagnement iront renforcer les capacités d'intervention et de défense antiaérienne de la flotte de la Méditerranée, le chapeau des unités de lutte anti-sous-marin, tels les escorteurs d'escadre, les corvettes ou les avisos, seront basés à Brest. Si sa mise en chantier n'est pas retardée, le porte-hélicoptères nucléaire P475, dont la construction reste prévue, stationnera, sans doute ultérieurement, en Atlantique. En son temps, la formation d'une puissante escadre de l'Atlantique autour des deux porte-avions avait été interprétée comme l'une des preuves que la France demeurait liée aux États-Unis et à l'OTAN, qui considéraient que ce théâtre des opérations est probablement l'un des plus importants.

Le redéploiement prévu au profit de Toulon ne signifie pas, a contrario, que le Franco tourne le dos à ses alliances. Le renforcement des moyens de sûreté des approches atlantiques, de l'escorte et de la lutte anti-sous-marin est, de toute évidence, dicté par le souci de préserver la liberté et l'efficacité de manœuvre des sous-marins stratégiques basés à l'Île Longue. JACQUES ISNARD.

CENTRE E. LECLERC VÊTEMENTS. DANS LES MEILLEURES MARQUES ET LABELS CONNUS. CONFECTION - QUALITÉ - PRIX - LES MEILLEURS. 15, boulevard MAGENTA-PARIS X^e Angle rue de Lancry. MÉTRO: BONSERGEANT ou RÉPUBLIQUE. PARKING GRATUIT en PARCMEYRE.

SI VOUS AVEZ PLUS DE 10 ANS, VOUS NE CONNAISSEZ PAS CHATEAUROUX.

Depuis 1964, date à laquelle la base de l'OTAN a été rendue à la vie civile, vous n'avez guère entendu parler de nous. Et pourtant nous avons travaillé. Oh, sans bruit, posément, comme on sait le faire chez nous.



Pensez aussi que Châteauroux est au centre du marché national, c'est-à-dire à moins de douze heures de camion de n'importe laquelle des grandes métropoles françaises. Enfin, sachez qu'en vous installant chez nous, vous bénéficiez de la prime de développement régional à 12 %.

Châteauroux. Mairie de Châteauroux. 36000 CHATEAUROUX - Tél.: 54/34.26.31. Groupe Régions du Futur.

Les propos du commandant supérieur à Djibouti

UN MESSAGE DU GÉNÉRAL BRASART. Le Figaro du 7 mai publie un message que lui a adressé le général Brasart, dans lequel le commandant supérieur à Djibouti reproche à Christian Hoche le « manque d'objectivité » dont il aurait fait preuve dans un article, ajoutant : « J'ai donc souhaité, et sans voir de mal, qu'un séjour chez les Viets et purs et durs » ramène M. Hoche à plus d'objectivité.

« J'ai donc souhaité, et sans voir de mal, qu'un séjour chez les Viets et purs et durs » ramène M. Hoche à plus d'objectivité. « J'ai donc souhaité, et sans voir de mal, qu'un séjour chez les Viets et purs et durs » ramène M. Hoche à plus d'objectivité.

BAC. 75 B.E.P.C. MATH. PHYSIQUE. Révisions spéciales à partir du 13 Mai. Chaque candidat choisit UNIQUEMENT les chapitres qu'il désire revoir.

A ses lecteurs qui vivent hors de France Le Monde présente une Sélection hebdomadaire. Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

MÉTIERS D'ART de SENLIS 8-19 Mai. Centres Pédagogiques Privés : Saint-Lesard, Toulon, Vaugrard, Nasion, Marseille, Bordeaux, Lyon, Rouen, Grenoble, Lille, Nantes.

SIMMONS. CAPÉL. MATH. PHYSIQUE.

liser à ? Drôle d'

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

LA CAPITULATION

La ruée vers les vainqueurs de l'Ouest

(Suite de la première page.)

Les soldats soviétiques avaient bouculé en quelques jours le « mur de l'Est » réputé infranchissable par la propagande de Goebbels. Ils avaient passé le Rhin et la Saale, pris Varsovie, chassé Hitler de Prusse-Orientale. Blenliot, les routes défoncées, bombardées, étaient pleines de centaines de milliers de civils poméraniens, silésiens, brandebourgeois, qui abandonnaient tout pour se réfugier à l'Ouest, par moins de 25 degrés !

Qu'importent les vies humaines ! Hitler, de son nouveau P.C. de la chancellerie — le célèbre « bunker » — dirigeait les opérations. L'O.K.W. (1) avait organisé une nouvelle ligne de résistance, sur le front Oder-Neisse. « Jusqu'à la mort du Führer, devait dire Jodi à Nuremberg, nous n'avons jamais discuté la possibilité d'une reddition ». Les 75 divisions qui se battaient encore à l'Est étaient à 1 contre 11.

Hitler avait-il perdu toute lucidité ? En sept semaines, ses armées avaient reculé de 400 kilomètres sur le front de l'Est. Les Russes eux-mêmes étaient épuisés. Sur quoi pouvait-il compter ? Les nouvelles fusées ? Les avions à réaction ? On trouverait l'essence pour les faire voler ? Plus vraisemblablement peut-être escamotait-il, comme tous les dirigeants nazis, la division et l'affrontement des Alliés. Inlassable, Goebbels comparait alors Hitler au « grand Frédéric », qui avait, à la fin de la guerre de Sept Ans, réussi à briser la coalition de ses ennemis, gardant, contre toute attente, son royaume. Comme Hitler, les Alliés, déjà vaincus, n'avaient d'yeux qu'à l'Ouest. Que feraient les Alliés ?

Qu'ils n'aient pas eu de la paix une conception commune ne doit pas surprendre. Mais il est plus juste de dire qu'ils n'avaient pas de conception du tout. Pour Staline, de plus en plus défiant à l'égard des Occidentaux à mesure que la ligne des fronts se rapprochait à travers l'Allemagne, le problème était déjà d'organiser dans les pays libérés par l'armée rouge, et contrairement aux engagements pris à Yalta, des régimes communistes satellites, solidement tenus en main. Roosevelt, malade, qui devait mourir le 12 avril, comme la victoire donnait tous ses soins à l'élaboration de l'ONU, frappé dès le départ d'inefficacité. Quant à Churchill, le vieil impérialiste ne songeait qu'à disputer à Staline des zones d'influence en Europe, échangeant les Grecs contre les Bulgares et divisant allégrement les Yougoslaves, comme si Tito n'existait pas. Comment les nazis, dans ces conditions — ils étaient au courant non seulement des divergences des Alliés mais de la détérioration de certains de leurs plans, comme par exemple le plan d'occupation

de l'Allemagne, — n'auraient-ils pas tenté de miser sur l'affrontement entre l'Ouest et l'Est ? Non seulement les alliés de l'Ouest n'étaient pas d'accord avec Staline, mais ils n'étaient pas d'accord entre eux. Obsédé par son vieux démon anticomuniste, Churchill, qui devait quitter le pouvoir cinq mois après la paix, soutenait en Europe la restauration des monarchies et les partis de droite, alors que Stettinius, le nouveau secrétaire d'Etat américain, aidait les partis de gauche dans les pays libérés. Churchill était prêt à se battre pour les Polonais de Londres, mais non pas Roosevelt. Enfin, Churchill soutenait la cause française et gaullienne que repoussaient les Américains. Ces divergences n'étaient pas tragiques ; elles indiquaient à tout le moins l'absence de vues communes sur la paix.

Sur la fin de la guerre, en tout cas, tout le monde était d'accord, et les espoirs des nazis étaient bien vains. Aucun des Alliés ne souhaitait négocier la capitulation, ne songeait à des paix séparées. Tous étaient d'accord non seulement pour abattre mais pour dépecer l'Allemagne. La vieille distinction wilsonienne entre le peuple allemand abusé et les responsables politiques de la guerre n'aurait plus cours. Il fallait écarteler l'Allemagne et la démanteler radicalement. Les interlocuteurs de Yalta étaient parfaitement d'accord sur ce point.

Du côté des Alliés, la fin des combats semble avoir été arrêtée d'un commun accord à Yalta. Il avait été convenu de laisser aux Russes le soin — et la gloire — de prendre Berlin. On discuterait après de la paix. Après une foudroyante attaque tout au long du Rhin des Anglais, des Américains et des Français, les Alliés s'étaient arrêtés sur l'Elbe. Sur l'Oder, Jodokov avait attaqué le 19 avril, bombardant Berlin de ses 3000 canons pendant que les Américains et les gardes rouges faisaient, le 26, leur jonction à Torgau. Du fond de son bunker, Hitler commandait à des armées qui n'existaient plus, envisageant un moment, le 22 avril, la possibilité de la déroute, mais limogea et faisait arrêter peu après Goering, qui parlait de paix séparée. Après le suicide du 30, minutieusement décrit par Trevor-Roper, il ne restait plus aux Himmler, aux Goebbels et aux Borzmann d'autres recours que la fuite ou la mort.

Le liquidateur du III^e Reich nommé par Hitler, le grand amiral Karl Dönitz, avait perdu tout espoir de paix séparée. Mais il avait conçu, dès qu'il avait pris son commandement, un plan de sauvetage de ce qui restait de l'armée et des réfugiés venus de l'Est. Il devait tout faire pour gagner le maximum de temps, afin de faire passer dans les zones occupées par les Occidentaux le

plus grand nombre d'Allemands. Ce parti pris explique les huit jours de délai qui ont suivi la mort de Hitler.

L'objectif de Dönitz était de multiplier avec les Alliés les armistices partiels, ce qui permettait aux Allemands d'obtenir des conditions plus avantageuses.

L'attitude des Alliés l'encourageait d'abord dans cette voie. A la grande colère de Staline, une capitulation partielle fut effectivement conclue, le 2 mai, entre les troupes allemandes d'Alsace. La négociation

le 5 mai une capitulation concernant les troupes allemandes du Nord dans le Sud, les troupes combattant en Autriche avaient cessé toute résistance le 4 et Lübeck, qui commandait en Yougoslavie, avait été lui-même pris et fusillé par Tito. Dans la nuit de négocier d'autres capitulations partielles, Dönitz avait envoyé l'amiral von Friedeburg au quartier général d'Elsenhower, à Reims.

être désormais question d'autre chose que d'une capitulation générale et sans conditions de l'ensemble des forces armées allemandes.

C'est ce que dirent à von Friedeburg le général américain Bedell Smith et l'Anglais Strong. Friedeburg n'avait de pouvoirs que pour des capitulations partielles. Il dut téléphoner à Dönitz. Les exigences des Alliés ne portaient pas seulement sur l'arrêt des combats, mais sur l'arrêt

en 8 mai avec un délai de quatre-vingt heures pour exécuter. Les Allemands devaient se rendre immédiatement, et la capitale entrerait en vigueur le 9 mai à 24 heures. Dönitz dut consentir et Jodi signa, le 7 mai, à 24 heures du matin.

Il dut même accepter une monnaie de signature formelle Berlin, pour faire plaisir aux Russes. Kelliey rendit en pers dans la nuit du 7 au 8 mai, avait écrit Jodokov, le vainqueur de Berlin. Cette fois la guerre était bien finie à l'Ouest.

Certes Dönitz, par son obéissance, avait réussi son plan transféré à raison de 50 %. Il avait sacrifié pour ce but somme idéologique, des milliers de vies humaines par la prolongation des combats. Le 23 mai, Dönitz, les membres de son gouvernement et les chefs de l'O.K.W. furent officiellement arrêtés. Les Alliés prenaient en main les restes de l'Allemagne et exécutèrent leur gouvernement militaire dans les territoires allemands. Le dernier gouvernement nazi n'a pas réussi à rompre le front commun des ennemis du Reich, pourtant au cours du processus d'occupation et de dénazification, que de milliers d'Allemands ont déjà été exécutés. Le vicaire Harry Hopkins, à Moscou, le 17 mai, ne devait pas siffler à faire de la rencontre Potsdam, le 17 juillet au Cédrenhof, une pré-conférence la paix. Déjà les cobelligérants avaient constaté de leur propre désaccord et entraîné dans « guerre froide ». A propos de ce, où les membres de la coalition britannique ne pouvaient culer librement, Churchill a tombé un de ses mots historiques : « Un rideau de fer semble abaissé autour d'eux ».

Comment la charte de la sortie toute neuve de la conférence de San-Franço pouvait-elle espérer, avec ses neuf chapitres et ses cent articles, « maintenir la paix internationale » alors que Potsdam était apparue, avec évidence, l'impossible à maintenir sur la paix en Europe. Les Alliés occidentaux ont déclaré la guerre à Hitler des milliers de kilomètres de la ligne de front. L'Allemagne détruite ne pouvait guère que prêter à un partage de facto de l'Europe et d'un régime qui enlevait, hélas ! à la vie sur le naissant, beaucoup de signification.

PIERRE MIQU

(1) Etat-major suprême de l'



Le 5 mai 1945, les forces alliées de l'Est et de l'Ouest, après les capitulations des divers groupes d'armées allemandes, sont en contact plus ou moins étendu sur la Baltique, à Danzig, en Pologne, en Tchécoslovaquie. Cette ligne de jonction ne constituait pas la démarcation entre les secteurs d'occupation de l'Allemagne et des Alliés de l'Ouest. Les frontières portées, à titre indicatif, sur la carte, sont les frontières actuelles.

avait été conduite, en dehors de Dönitz, par le général Karl Wolff et Allan Dulles, le chef des services secrets américains. Le 4 mai, le maréchal Keitel avait été chargé, cette fois par Dönitz lui-même, de conclure des armistices pour les troupes allemandes qui se trouvaient entre l'Est supérieur et la Bohême. Keitel devait écarteler les possibilités de renouer vers l'Ouest plus d'un million de soldats allemands combattant en Autriche, en Tchécoslovaquie et dans les Balkans. Dönitz négociait avec Montgomery

Mais les Alliés étaient devenus prudents. Staline refusait l'idée de ces capitulations partielles pour ne pas exécuter les promesses faites vaguement à Yalta, notamment en ce qui concernait les Polonais. Déjà un gouvernement communiste était considéré en Roumanie et les Russes à tenir leurs engagements envers les Polonais. Eisenhower avait aussi autorisé les Soviétiques de la visite de l'amiral von Friedeburg et leur demanda d'envoyer des représentants. Il ne pouvait

immédiat de tout mouvement de troupes. Dönitz reçut le télégramme le 6 au matin : son plan de repli vers l'Ouest était compromis. Jodi lui en fit reproche. Il envoya Jodi à Reims le soir même. Celui-ci ne put obtenir davantage. Eisenhower refusa bien sûr une capitulation limitée aux forces de l'Ouest — un plan de capitulation en deux étapes, avec quatre jours d'intervalle pour permettre le transfert vers l'Ouest du maximum de troupes possible. Il refusa de reculer la signature

DES ARTISANS DE L'

Les Allemands antifascistes dans la Résistance française

De nombreux étrangers vivants en France pendant la guerre ont participé à la résistance contre l'occupant nazi. Parmi eux, plusieurs centaines d'antifascistes allemands, dont parle ici M. Gerhard Leo, correspondant à Paris du Neues Deutschland (République démocratique allemande).

Cette résistance des antifascistes allemands en France est un fait, et nous avons aussi nos morts, dont les noms sont gravés sur divers monuments aux martyrs, entre autres à La Parade (Lozère) ou au Passage des Tourterelles dans le Vercors ; mais ces noms sont inscrits surtout dans nos cœurs, comme celui de l'admirable Irène Wladikowka, jeune ouvrière originaire de Hambourg, arrêtée par les Gestapo à Marseille lorsqu'elle tenta de créer un groupe résistant parmi les marins allemands, affreusement torturée sans divulguer un seul mot et décapitée le 27 octobre 1944 à Berlin-Plötzensee.

Quels étaient ces antifascistes allemands en France ? C'étaient d'abord des émigrés politiques, ayant dû quitter leur pays après l'avènement du nazisme en 1933, notamment des anciens combattants des Brigades internationales de la République espagnole qui furent internés dans des camps après leur passage en France et qui purent s'enfuir pour continuer la lutte. Ils étaient communistes dans leur grande majorité, mais d'autres se sont joints à eux, des socialistes, des chrétiens, des libéraux. Moi-même j'étais un jeune social-démocrate de l'époque. Ils d'un avocat berlinois émigré en France, et jusqu'à mon arrestation par les autorités nazies en février 1944 à Castres (Haute) je fis partie du réseau important que la Résistance allemande avait créé sous la direction du Front national français à Toulouse.

Mais si les émigrés politiques, préparés à la lutte clandestine par

leurs convictions et leurs expériences, furent le noyau de la résistance, des sous-officiers et des officiers de la Wehrmacht se joignirent bientôt à nous, gagnés par notre travail de propagande au sein de l'armée. Je pense à mon ami Hans Eiseler, quartier-maître à l'état-major de la marine allemande placée de la Concordie à Paris, qui dirigea un groupe de jeunes marins antifascistes au sein de ce commandement, qui réussit à tenir et à accomplir de multiples actions jusqu'au soulèvement du peuple de Paris auquel il participa les armes à la main, pour finir la guerre dans les rangs de l'armée française libérée. L'Allemagne Je pense aussi à l' lieutenant-colonel Caesar Baron von Hofacker, un cousin du cousin Stauf-Feuberg, qui le 20 juillet 1944, posa une bombe au quartier général de Hitler. Le dirigeant de notre mouvement Otto Niebergall, commandant du mouvement antifasciste vainqueur de Hofacker au printemps 1944 à Paris de participer activement au mouvement « Allemands pour l'Ouest » que nous avions formé fin 1943. Von Hofacker fut décapité à la prison de Brandebourg après l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler (1).

Convaincre les membres de la Wehrmacht...

Beaucoup d'entre nous prirent part à la résistance armée dans les unités des Forces françaises de l'intérieur. Il est toutefois évident que notre tâche principale consistait à convaincre les membres de la Wehrmacht au sein de leurs unités de refuser les ordres nazis, de ne pas tirer sur des patriotes

français, de s'opposer aux crimes de guerre odieux commis contre la population française, et de renvoyer Hitler pour que le peuple allemand puisse vivre », un mot d'ordre repris dans tous nos appels. Des tracts en langue allemande, des journaux antifascistes, des journaux antifascistes en langue française furent distribués en masse par nous-mêmes et par nos camarades français et de beaucoup d'autres nationalités. Fin 1943, les journaux antifascistes en langue allemande diffusés en France atteignaient une moyenne de deux cent mille exemplaires par mois. Plus efficaces encore que les tracts furent les innombrables discussions que nous menions avec les soldats et les officiers allemands. C'était aussi la partie la plus dangereuse de notre activité (je fus moi-même arrêté à la suite d'une série de ces conversations), mais ces discussions aboutissaient, dans de nombreux cas, à des résultats positifs.

Une solidarité exemplaire

C'est parce que nous étions véritablement intégrés dans la Résistance française que notre action put être diversifiée sur tout le territoire. Des tracts, des journaux rédigés dans les centres de Paris, de Lyon, de Toulouse et de Marseille, furent tirés et diffusés dans de nombreuses villes où nous ne pouvions être présents. L'ennemi avait l'impression d'une organisation puissante, ramifiée dans tous les départements. Après mon arrestation, je fus questionné longuement par les services de l'Abwehr au sujet des distributions massives de tracts de notre mouvement dans des villes comme Bordeaux, Cannes ou Montpellier, où nous n'avions jamais pu installer notre propre organisation.

Il faut souligner à ce sujet la solidarité exemplaire du parti communiste français et de son comité central clandestin, qui soutinrent notre activité depuis l'automne 1940 par la création du

réseau TA (Travail allemand) Ce sont nos camarades français qui nous procurèrent des tracts clandestins — combien ceux pour nous et combien ceux pour nos notes, — qui donnèrent les premières indications sur les masses pilées d'Allemands, les journaux antifascistes, les journaux antifascistes en langue française furent distribués en masse par nous-mêmes et par nos camarades français et de beaucoup d'autres nationalités. Fin 1943, les journaux antifascistes en langue allemande diffusés en France atteignaient une moyenne de deux cent mille exemplaires par mois. Plus efficaces encore que les tracts furent les innombrables discussions que nous menions avec les soldats et les officiers allemands. C'était aussi la partie la plus dangereuse de notre activité (je fus moi-même arrêté à la suite d'une série de ces conversations), mais ces discussions aboutissaient, dans de nombreux cas, à des résultats positifs.

Notre contribution à la libération de la France fut, je le répète, sans aucun doute modeste, limitée, puisque malgré nos efforts, la grande majorité des unités de la Wehrmacht combattirent en France jusqu'à la déroute militaire complète. Mais la lutte eut des conséquences, au sein de la République démocratique allemande, où de nombreux participants de la Résistance française accédèrent à des responsabilités importantes. Franz Dahme fut vice-ministre de l'Intérieur, et de nombreux participants de la Résistance française accédèrent à des responsabilités importantes. Franz Dahme fut vice-ministre de l'Intérieur, et de nombreux participants de la Résistance française accédèrent à des responsabilités importantes. Franz Dahme fut vice-ministre de l'Intérieur, et de nombreux participants de la Résistance française accédèrent à des responsabilités importantes.

Le Monde
DOSSIERS
ET DOCUMENTS

Le Monde édite des Dossiers et Documents à caractère pédagogique composés d'articles ou d'extraits d'articles déjà publiés dans diverses publications et destinés particulièrement aux élèves du second degré, aux étudiants et aux professeurs.

Ces dossiers comprennent de 12 séries : Economie et Sociétés et Vie sociale et politique. Un numéro regroupant un dossier de chaque série paraît chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires d'été.

DANS LE NUMÉRO 21

LA POLICE
LE TROISIÈME ÂGE

CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT

Prix de vente : le numéro comportant un dossier dans chaque série : 2 F

Abonnements : 1 an (10 numéros) : 18 F

En vue de faciliter l'acquisition de plusieurs exemplaires de ces dossiers par des établissements scolaires, des classes ou des collectivités, un tarif dégressif est proposé pour les abonnements groupés opérés à une même adresse. Renseignements : « Le Monde », Service des Abonnements, 5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09

M. BORD : DÉCRÉTER UN JOUR FÉRIÉ, C'EST AFFAIRE DE RÉFLEXION.

A propos de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, dont MM. Lefort (P.C.) et Champelux (P.S.) auraient voulu faire un jour de fête nationale, M. Bord, député de l'Est, aux anciens combattants, a notamment déclaré au Sénat :

« L'éclat donné à la commémoration du 8 mai sera exceptionnel, en cette année de libération.

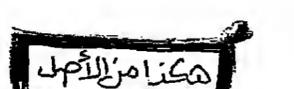
« Je compte pour cela sur une participation volontaire de la population — la seule que compte dans un régime démocratique.

« Nous avons demandé aux préfets de créer le choc psychologique pour que cette participation intense.

« A Paris, trois cérémonies auront lieu : l'une au Mont-Vallérien, une autre à Saint-Louis des Invalides, une troisième à l'Arc de Triomphe.

« En province, les cérémonies traditionnelles seront empreintes d'une particulière solennité. Dans toutes les métropoles nationales, des enfants planteront des arbres du souvenir. Des cérémonies analogues se dérouleront dans les cimetières alliés, et même dans un cimetière allemand et un cimetière italien, pour marquer que l'heure est venue de la réconciliation, mais non de l'oubli.

« Quant à décréter le 8 mai jour férié, c'est affaire de réflexion. »



PRESSE

ALORS QUE LE DIALOGUE SEMBLAIT RENOUE

Le « Parisien libéré » n'a pas paru le 7 mai et les ouvriers du Livre votent sur la poursuite de la grève

Alors qu'une reprise du dialogue devait s'amorcer mardi au Parisien libéré, le numéro du mercredi

ÉDITION

M. BERNARD DE FALLOIS AUX « PRESSES DE LA CITÉ »

M. Bernard de Fallois, qui avait quitté récemment Hachette, où il dirigeait le « Livre de poche » (voir « le Monde » du 22 mars), entre aux Presses de la Cité, où il occupera, dès le mois prochain, le poste de directeur général adjoint.

7 mai n'a pas été mis en vente par suite d'un nouvel accord de travail des ouvriers du Livre pour protester contre l'annulation de la réunion prévue le 8 mai à 15 heures. « Le motif étant, selon le syndicat C.G.T. que les ouvriers s'opposaient à l'entretien des archives du quotidien entreposées à l'imprimerie de la rue des Petites-Écuries tant qu'une solution au conflit acceptée par les ouvriers ne serait pas trouvée. »

« Le comité intersyndical tient à protester énergiquement contre le manquement aux engagements pris par M. Amaury, management qui a provoqué la décision de suspendre pour vingt-quatre heures les parutions du Journal, poursuit le syndicat C.G.T. Les ouvriers des différentes catégories professionnelles sont appelés dès

le 7 mai à voter à bulletin secret pour exprimer leur position quant à la parution du quotidien pour les prochains jours. Le comité intersyndical du Livre parisien déclare qu'il est toujours prêt à engager des discussions sur des bases conformes à l'intérêt de l'ensemble des ouvriers. »

Pour la direction du Parisien libéré, l'annulation de la réunion prévue est due au fait que « le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) a cru bon de rendre publique une déclaration qui dénonçait de sa colerité l'attitude de toutes conséquences de droit. Il était évident que les conversations demandées par le bureau de la Fédération française des travailleurs du Livre ne pouvaient, du fait même du comité intersyndical du Livre parisien, qu'être annulées. »

ches, lucides et positives du lundi matin entre le Parisien libéré et la F.F.T.L.

De surcroît, ce même mardi matin, le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) organisait pratiquement le siège des deux immeubles où est installé le Parisien libéré: l'immeuble appartenant à la société du Petit Parisien, rue d'Enghien, et l'immeuble du Parisien libéré, rue des Petites-Écuries.

Dans ces conditions, et sous réserve, pour ces derniers faits, de toutes conséquences de droit, il était évident que les conversations demandées par le bureau de la Fédération française des travailleurs du Livre ne pouvaient, du fait même du comité intersyndical du Livre parisien, qu'être annulées. »

A « France-Soir »

M. FERRY A REÇU LES DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION

Les représentants de la rédaction de « France-Soir » (délégués de l'intersyndicale et membres du conseil de la société des journalistes) ont rencontré le directeur général de la FER, M. Dominique Ferry mardi après-midi 8 mai.

Les journalistes ont expliqué au directeur général de groupe, déclare un communiqué de la rédaction,

« les termes de la motion approuvée par 77 % des votants le 7 mai, et ont déposé leurs refus de concentration au seul remplacement de M. Henri Roux. » De son côté, le directeur général n'a pas caché que la teneur de la motion créée par les initiatives de part et d'autre lui paraît mériter réflexion. Il compte les représentants de la rédaction

Le quotidien « Libération » annonce que, pour des raisons techniques — la rotative étant tombée en panne dans la nuit de mardi à mercredi — le numéro du 7 mai ne sera mis en vente à Paris qu'en début d'après-midi et en province, jeudi matin, 8 mai.

Un groupe de chercheurs, d'universitaires et de journalistes a constitué, en 1973, un Centre d'études et de recherche sur la presse et le personnel politique

de France contemporain (CEREP, 38, rue Gambetta, Boulogne), afin de précéder les connaissances sur l'évolution de la presse contemporaine. Ses structures et ses rapports à la classe politique.

Ce centre a organisé récemment un colloque, les 26 et 27 avril 1975, en mettant l'accent sur les problèmes de financement de la presse, des débuts de la III^e République à la Libéra-

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Ministère de la Planification et de la Recherche Scientifique de la République Arabe Libyenne désire recruter des ressortissants arabes résidant en France et ayant les expériences dans les domaines indiqués au tableau ci-dessous. Les candidats devraient remplir les conditions mentionnées à côté

de l'emploi offert. Leur rémunération serait égale à celle des experts internationaux opérant aux Nations Unies et leurs organisations spécialisées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'ambassade de la République Arabe Libyenne : 2, rue Charles-Lamoureux, Paris (16^e).

Date : 30 Muharram 1395 H., Feb. 11, 1975

A LIST OF THE REQUIREMENTS OF MINISTRY OF PLANNING AND SCIENTIFIC RESEARCH FOR HIGHLY QUALIFIED EXPERTS

SER. No	POST	REQUIRED No	JOB DESCRIPTION	REQUIRED QUALIFICATIONS	REQUIRED PRACTICAL EXPERIENCE
1	PROJECT EVALUATION AND FOLLOW UP EXPERT	1	Study and evaluation of projects and programmes included in the Development Plan, with special reference to difficulties encountered in implementation and recommending solutions.	M. Sc. or Ph. D. in Economics together with experience in technical and planning fields.	Experience in planning not less than 10 years with respect to M. Sc. degree and not less than 5 years for Ph. D. degree.
2	SENIOR ECONOMIST	1	Proposal of appropriate measures for setting out the general sectoral framework in the Plan, follow-up of implementation of projects and programmes, and preparation of the necessary economic studies and research.	Not less than Ph. D. in Economics.	Not less than 10 years experience in planning and follow-up.
3	INDUSTRIAL PLANNING EXPERT	1	Participation in the follow-up of the industrial development projects, data-analysis and working out solutions for the problems and difficulties facing implementation.	M. Sc. or Ph. D. in Economics together with experience in the technical fields.	Not less than 10 years for M. Sc. and not less than 5 years for Ph. D.
4	PETROLEUM ECONOMIST	1	Participation in study and follow-up work for the development projects in the oil sector and study of manpower requirements in this field.	M. Sc. or Ph. D. in Petroleum Industries.	Not less than 10 years with req. M. Sc. degree and not less than 5 years for the Doctorate degree.
5	EXTERNAL TRADE PLANNING EXPERT	1	Proposal of the necessary policies and carrying out studies for the development diversification and marketing of exports, identifying the best sources, and means for the development of foreign trade, and provision of our requirements for the various commodities, follow-up of world market prices and other relevant activities.	M. Sc. in Economics.	Not less than 10 years experience in external trade.
6	INVESTMENT AND PRODUCTS	1	To carry out the necessary studies for the evaluation of investment in the various fields of the Plan, formulate the necessary policies to ensure optimal investment and apply modern techniques in formulating the investment policy, priorities and selection of investment projects.	Ph. D. in Economics.	Not less than 10 years experience in investment.
7	AGRICULTURAL PLANNING	1	Participation in the study and follow-up of the development projects for Agriculture and agricultural development, study and analysis of data, and working out solutions for the problems encountered in implementation and study of the relevant investment and manpower requirements.	M. Sc. or Ph. D. in Agricultural Economics or Agronomy.	Not less than 10 years experience M. Sc. degree and not less than 5 years for Ph. D. degree.
8	SOCIAL PLANNING EXPERT	1	Study and evaluation of projects and programmes included in Education, Health, Labour and Social Plan, and analysis of problems encountered in implementation and working out practical solutions for them.	M. Sc. or Ph. D. in Social Sciences together with experience in planning.	Not less than 10 years with req. M. Sc. degree and 5 years experience for Ph. D.
9	EDUCATIONAL ECONOMIST	1	To participate in the follow-up of the educational sector projects and prepare the studies which would ensure the appropriate solutions for the educational problems.	Not less than M. Sc. in Educational Economics.	Not less than 10 years.
10	TRANSPORT COMMUNICATIONS AND PUBLIC UTILITIES	1	Study of the projects and programmes included in transport and Public Utilities sectors, analysis of the problems facing implementation and working out the relevant practical solutions.	M. Sc. or Ph. D. in Transport and Communications Economics together with experience in planning.	Not less than 10 years for M. Sc. and not less than 5 years for Ph. D.
11	CONSUMPTION PLANNING EXPERT	1	Study of consumption patterns and formulation of food commodity balance sheets, estimation of food production and necessary imports, and formulation of policies for the supply of main foodstuffs.	M. Sc. in Economics.	Not less than 10 years experience in consumption and food supply.
12	FINANCIAL AND BUDGET ANALYSIS EXPERT	1	Study and proposal of scientific basis for the formulation of Budget and Plan. Supervision of financial studies to be conducted in connection with the budget and its development.	Not less than M. Sc. in Accountancy and Financial Policies.	Not less than 10 years.
13	SENIOR ACCOUNTANT	1	To participate in the preparation of the components of financial estimates, follow-up of the implementation of the various stages of projects from the financial aspect, and conduct analysis for estimating the costs of projects implementation.	B. Sc. degree in Accountancy and high diploma in financial analysis.	Not less than 10 years.
14	CIVIL ENGINEER	1	Participation in the study and follow-up of the progress of projects implementation from the technical economic aspects, as well as taking part in the Plan formulation and follow-up.	B. Sc. in Civil Engineering and an experience of not less than eight years.	Experience in the fields of transport and communication.
15	GENERAL PLANNER	1	Follow-up economic and social growth and developments, conduct necessary analysis and studies to determine the present situation, of development efforts, make future forecasts and projections to manifest the prospective picture of economy in such a manner that would render possible the formulation of the framework and structure of development plans.	Ph. D. in Economics.	Not less than 10 years.
16	REGIONAL PLANNING	1	Investigation of natural and human resources available in the various economic regions. Preparation of investment programmes for the development of such regions, and proposal of relevant studies needed for realising balanced development.	Ph. D. in Economics.	Not less than 7 years in the field of Regional Planning.
17	PUBLIC ADMINISTRATION DEVELOPMENT EXPERT	1		M. Sc. or Ph. D. in Public Administration plus 10 years experience in the relevant field of specialisation.	
18	ADMINISTRATIVE ORGANIZATION EXPERT	2		M. Sc. or Ph. D. in Public Administration plus 10 years experience in the relevant field of specialisation.	
19	LIBRARY AND DOCUMENT. EXPERT	3		M. Sc. in Library Science plus 10 years experience in the relevant field of specialisation.	
20	PRICE STATISTICS EXPERT	1		M. Sc. in Economic Statistics plus 10 years experience in the relevant field of specialisation.	
21	LABOUR AND WAGE STATISTICS EXPERT	1		M. Sc. in Economic Statistics plus 10 years experience in the relevant field of specialisation.	
22	FAMILY SURVEY EXPERT DESIGNING AND COMPLETING QUESTIONNAIRES.	7		M. Sc. in Economic Statistics or Econometrics with long practical experience of not less than 7 years in this field.	
23	TRAINING AND STATISTICS EXPERT.	1		M. Sc. in Statistics with 10 years experience in the relevant field of specialisation.	
24	LIBRARY AND DOCUMENTATION	3		M. Sc. in Library Science plus 10 years experience in the relevant field of specialisation.	
25	TERRACE SURVEYING ENGINEER	2		Ph. D. or M. Sc. with experience not less than 10 years in the relevant field of specialisation.	
26	SURVEYING ENGINEER	14		Ph. D. or M. Sc. with experience not less than 10 years in the relevant field of specialisation.	
27	AIR SURVEYING ENGINEER	1		Ph. D. in Engineering with experience not less than 10 years in the relevant field of specialisation.	
28	AIR NAVIGATION ENGINEER	1		Ph. D. in Engineering with experience not less than 10 years in the relevant field of specialisation.	
29	MAPPING EXPERT-PREPARATION AND CHECKING	1		Ph. D. or M. Sc. with experience not less than 10 years in the relevant field of specialisation.	
30	TECHNICAL DEVICE MAINTENANCE ENGINEER	1		B. Sc. in Engineering with experience not less than 10 years in the relevant field of specialisation.	
31	A group of technicians specialized in various surveying works.				

مركز الأمل

Une sélection

Cinéma

LES JOURS GRIS d'Iradj Azimi

La première œuvre, sans aucune concession, d'un jeune cinéaste d'origine iranienne. Le voyage vers la sagesse, le dépouillement, d'un vieil homme (interprété par Jean Dasté) qui n'a plus pour compagnon qu'un lièvre de Montaigne. Iradj Azimi montre envers le cinématographe la même exigence pure et dure que Robert Bresson.

LILY, AIME-MOI de Maurice Dugowson

Grande originalité pour le cinéma français : un ouvrier a droit d'une crise conjugale et à un chagrin d'amour pareil

que, selon Michel Vianey (scénariste) et Maurice Dugowson (réalisateur de télévision, déclinant au cinéma), l'amour peut changer l'existence des perdants de la vie sociale. Style en liberté, justesse de ton, sympathie à l'égard des personnages. Le leçon bien assimilée du cinéma suisse.

LE CŒUR ET L'ESPRIT (HEARTS AND MINDS)

de Peter Davis et Bert Schneider

Prix Georges-Sadoul, Oscar du meilleur documentaire 1975, ce film de montage, achevé en 1974, prend aujourd'hui valeur de témoignage historique. Discours officiels, interviews de combattants et de civils, reportages sur le terrain, permettant

aux auteurs de dénoncer la double responsabilité des hommes politiques et de la majorité silencieuse dans l'engagement américain au Vietnam.

HISTOIRE DE WAHARI

de Jean Monod et Vincent Blanchet

Le mythe de la création du monde vu et vécu quotidiennement par les indiens Piaros au Venezuela. Un documentaire filmé par l'ethnologue Jean Monod et le cinéaste Vincent Blanchet, qui a remporté le prix Georges-Sadoul 1975.

— FRANKENSTEIN JUNIOR, de Mel Brooks : Mel Brooks (Le shérif est en prison) fait revivre à sa manière, par une

avalanche de gags, mais avec une précision dans la reconstitution du original de James Whale, le myth Frankenstein, qui a voulu dérober l'œil, mais finit par créer un très humain.

— ALOÏSE, de Liliane de Karma Description d'une vie passée dans un psychiatrique à exécuter d'extraordinaires dessins d'art brut à Delphine dans le rôle d'Aloïse Porraz.

— L'EXTRADITION, de Peter Gunten : Portrait d'un révolutionnaire russe obligé de fuir son pays et à en Suisse, patrie traditionnelle des gels. Peter Van Gunten, Suisse nique, traite l'histoire en poète, en naïve, avec un regard glacé et pas à la fois.

LA MORT DE DANTON à la Cité internationale

Bruno Bayen raconte l'histoire de Danton, révolutionnaire déçu, qui écrit le Mort de Danton pour gagner de quoi fuir la police politique, et montre les déchirements d'un intellectuel pris dans le creux de l'histoire. Préparation pour une révolution du rêve, rêve pour une révolution à venir, le spectacle, dans son austère et pure beauté, met la poésie et l'intelligence au même niveau.

LUXE à la Renaissance

Nouvelle version de Marucha Bo, descendant du grand escalier, rue sous un manteau d'or. La star, les petites femmes et les boys rêvent de nuits étoilées par les feux de la rampe, voyagent en chansons sur une musique plus folle que nature de Carlos d'Alessio, changent de chapeau en changeant de pays. Le groupe T.S.E. regarde à sa manière, ironique et grave, les changements de faux-semblants du luxe, offre un diamant en forme de bulle de savon.

MARIE à Genevilliers

Petrograd en 1920 : un général du tsar et sa famille s'apprêtent à laisser leur appartement à de jeunes ménages ouvriers. Une chronique précise d'Isaac Babal, mise en scène par Bernard Sobel.

GOUVENEURS DE LA ROSÉE à la Cité universitaire

Le retour dans son village, en Haïti, d'un garçon qui est allé louer son travail à un propriétaire cubain. Le roman célèbre de Jacques Roumain est adapté et joué par des actrices et des acteurs noirs exceptionnels d'inspiration.

— ALBERTO VIDAL, au Théâtre d'Égar : Catalan d'origine, le même Alberto Vidal a travaillé avec Dario Fo. Il y réunit la gaieté, la poésie, les techniques polyvalentes d'un vrai conteur populaire, capable d'enchanter une foule d'adultes et d'enfants.

— TROIS FEMMES, au Récamier :

L'Anglaise Sylvia Plath, qui s'est tuée il y a quelques années, a écrit cet oratorio sur l'accouchement. Il est dit avec jerveur par trois comédiennes remarquables : Sylvie Herbert, Danièle Van Berchem et Garance.

— LE TRIOMPHE DE L'AMOUR, à la Cartoucherie de Vincennes : Comédie très perverse de Molière, où l'on ne sait plus du tout de quel sexe sont les amants. Mise en scène d'une certaine fraîcheur, dans un décor de vrais forêts.

— LE PUPILLE VEUT ÊTRE TUTEUR, à l'Émission : Pour se préparer à l'été, une pantomime brillante de l'écrivain autrichien Peter Handke : un fermier et son aide s'observent dans un champ de tournesols. Une mystérieuse fascination.

— LE BALCON, au Récamier : L'œuvre et l'œuvre fondée de Jean Genet, l'un des plus grands écrivains de ce temps. Décor, costumes, jeu des acteurs, sont discutables, mais l'œuvre de Genet mérite l'hommage du public.

— TIMON D'ATHÈNES et LES IKS.

aux Bouffes du Nord : Dans l' décor d'un théâtre crypte se joue désarrois de deux civilisations qui rent d'un excès de richesse, d'un de misère.

— L'AGE D'OR, à la Cartouch : Le Théâtre du Soleil ébauche les tons d'un théâtre nouveau, abo ment d'un travail de virtuoses poètes.

— LA STATION CHAMPBA au Théâtre d'Égar : Le regard d'Alain Duclos sur le bétail et Labiche et ses personnages en éclats de rire.

— ANDROGÈS ET LE LIC TEP : Conversations de salon en times et burlesques en attendant bons veuillent bien manger les Les surannes de Bernard Shaz : joyeusement en pièces le conjo de la bonne société.

— JE SUIS LE REVE, à l'Ar A la recherche de la vérité, E. Huppert parle des femmes en t une pièce sur les hommes.

Théâtre

LE JOLI MAI DE BORDEAUX

Festival classique, le 26^e Mai de Bordeaux fait preuve de plus d'imagination que par le passé. À côté du Ballet de Tokyo, du Woyang-Wong de Tchekov (Bébi), du Prince Igor par l'Opéra de Zagreb, et d'une vingtaine de concerts d'iraers la ville, à Talence, à Yquem, on notera dès l'ouverture la présence de l'Opéra de Prague avec deux œuvres de Bohuslav Martinu, Ariane d'après Georges Neveux et la Comédie sur le pont (9 mai, 21 h. et 11 mai, 14 h. 30), l'excellent Quatuor Orford et le pianiste soviétique Slobodanik au château de la Brède (10 mai, 18 h. 30), et la Tebaldi au Grand-Théâtre (10 mai, 21 h.).

LE BARBIER DE ROCCONI

Le Centre lyrique d'Angers, auréolé par la gloire de son Idoménée, et Luca Ron-

coni dans un Barber de Séville sans nul doute exceptionnel. (Odéon, à partir du 14 mai.)

— WILHELM KEMPF : Beethoven (le 13 mai), Bach, Beethoven, Schubert (le 15 mai) à Pleyel : Des confidences inoubliables.

— MUSIQUE POUR LA COURONNE DE PARIS : Haydn, Weber et la Cinquième Symphonie de Tchaikovsky, par l'Orchestre de l'Île-de-France, avec la jeune trompettiste américaine C. D. Reinhardt, direction J. Fournet (Goussainville, le 9 ; Charenton, le 10 ; Villejuif, le 11 ; Ménil, le 13 ; Boudy, le 16 ; Saint-Michel-sur-Orge, le 20 ; Loujumeau, le 24 mai) : Enfin une décentralisation de haute qualité.

— ORCHESTRE DE PARIS, avec Marilyn Horne, direction M. Flouren (Palais des congrès, le 7 mai ; T.E.P., le 9 mai) : Avec les Klindt-Smetana de Mahler et

l'Italienne de Mendelssohn, la création de la Symphonie d'ombre et de lumière de Daniel-Lesur.

— SENLIS : A la cathédrale, inauguration des orgues restaurées, par Jean Guillou (Prescobaldi, Bach, Widor, Prokofiev, Guillou, le 10 mai, 21 h.).

— ORCHESTRE DE CHAMBRE PAUL KURTZ : Comme chaque année, un grand cycle de musique baroque, classique et moderne, à Saint-Séverin (tous les mercredis, 21 h., à partir du 7 mai).

— BACH ET STOCKHAUSEN par M. F. Bucquet (théâtre des Champs-Élysées, le 13 mai) : Deux croisés par une passion de tempérament.

— ENSEMBLE Jeun : Huber, Maderna, Makino, Messiaen, Schoenberg, Vivier, Calonne, Davies (Odéon, 12 mai, 18 h. 30 et 21 h.) : Clôture paristienne d'une saison exemplaire.

Danse

LES FANTASMES DE RUSSILLO au Nouveau Carré

D'un ballet à l'autre, Joseph n'en finit pas de solliciter ses sens. Sentiment du temps qui passe, du fugitif, et maintenant une nouvelle rotation : que reste-t-il des co notre enfance quand on a tout ? Une occasion pour le spectateur par danseur interposé.

STRAVINSKY au Grand-Théâtre de Lyon

Vittorio Gilioli entreprend à son chorégraphe les Noces et le S. printemps, deux succès de Maurice dont il reconstruit l'influence. Une peut-être de s'en défaire. (Audi partir du 10 mai)

Musique

DEUX JOURS DE LIBRE EXPRESSION aux ex-abattoirs de La Villette (10 et 11 mai)

Organisées par Politique-bebdo, deux journées de « contre-culture » et de « libre expression », avec Brigitte Fontaine, Isabel Parra, Gilles Servat, Jean-Paul Verdier, Patrick Font, Areski, Rufus.

Luc Ferrari, d'autres chanteurs, d'autres Michel Portal, le Cohelec Ensemble, groupes pop.

RORY GALLAGHER

Un blues spontané, joué superbement avec une passion qui conduit l'artiste comme à l'instinct même de cette musique et de son âme. (Toulouse le 8, Marseille le 9, Lyon le 10, Grenoble le 11, Paris le 12).

DONOVAN

Le langage du naturel. Une manière décontractée d'improviser, de faire naître une chanson.

CIRQUE D'ETRE au Nouveau Carré

Un nouveau spectacle de cirque à l'an-

ciennes qui donne la sensation, re le chapiteau de bonheur.

EDDY MITCHELL : ROCKING IN NASHVILLE à l'Olympia

Retour en force d'Eddy Mitchell, du meilleur joueur d'harmonica de l'Amérique (Charlie McCoy) et de quelq des bons musiciens « country » des de Nashville.

Variétés et pop'

PALLADIO à la chapelle de la Sorbonne et à l'Hôtel de Sully

Les maquettes palladiennes de Vicence circulent de capitale en capitale depuis deux ans. Les voici à Paris, à la chapelle de la Sorbonne. Six villas, trois églises, trois palais, une douzaine de petits chefs-d'œuvre d'architecture : c'est presque le quart de l'œuvre en miniature de grand architecte italien qu'il nous est donné de parcourir, en survol, accompagné d'une trentaine de dessins prêtés par la collection de l'Institut des architectes britanniques.

En parallèle, une exposition à l'Hôtel de Sully propose une documentation explicative la nature et les modalités du palladianisme en France.

FUSSLI au Petit Palais

Johann-Heinrich Füssli nous a laissé

une synthèse des grandes idées littéraires et non l'une des visions oniriques les plus singulières du dix-huitième siècle.

Deux cent sept peintures et dessins présentés pour la première fois à Paris — après Hambourg et Londres — d'un grand peintre pré-romantique, qui peut également être considéré comme un précurseur des surréalistes contemporains.

VAN THIEËNEN au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

— Lire notre article page 15.

PHILLIP KING à Galliera

Une sculpture qui ne s'inspire pas de la nature, mais dont la nature serait une manière de construire des formes « ouvertes », plutôt que de les tailler. Le

fer et le poids du fer y combinent de nouvelles « images » mentales qui dépassent le simple processus d'assemblage.

WAGENFELD aux Arts décoratifs

Un spécialiste du « petit design » qui vient du Bauhaus de Weimar. Depuis un demi-siècle, Wagenfeld est le créateur inlassable d'une série de verres, de porcelaines et d'objets, qui illustrent le passage aux années 20 de la création artisanale à la production de masse.

MILLET à Barbizon

En avant-première de l'exposition de l'Orangerie, qui commémorera à l'automne le centenaire de la mort de Millet, une

présentation, à la salle des jétes, bison, d'un choix d'œuvres du maître l'Anglais et des peintres qui, et surent, dans les solitudes de la Fontainebleau, « surprendre la chez elle ».

CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUÉBEC aux A.T.P.

Une cinquantaine de couvertures les longues nuits d'hiver, qui ont parmi les plus belles réalisations populaires du Québec. Elles ont posé « la paresse-boutonnée », « la plan « la brode », « la fleurie », selon l de décor et la variété des techniq, bien, maîtrisées, au siècle dernier, tissés dans québécois.

Arts

SEUL A PARIS - 14 JUILLET

Fous de Vivre *Les premiers du dessin* R. LANG

MARIGNAN V.O. • ELYSEES LINCOLN V.O. • QUINTEPE V.O. • QUARTIER LATIN V.O. • REX V.O. • MONTFARASSE PATHE V.O. • CAMERON V.O. • Clichy Pathe V.O. • GAUMONT MADELINE V.O. • LES NATION V.O. • GAUMONT SUD V.O. • VICTOR-HUGO

Téléphone : PARLY 2 • MULHENS Champs-Élysées • FLANADES Sarcelles • GAMMA Argenteuil • BELLE-ÉPINE Talais • VELEY 2 • ARTISTE Romy • ARIEL, Ecclé

UN FILM DE MEL BROOKS

FRANKENSTEIN JUNIOR

NO 1 DU RIRE

SAINT-SEVERIN 14 JUILLET

l'expérience de Maud MANNONI

vivre à bonneuil

un film de gUY SELIGMANN

STUDIO ALPHA 25, rue de la Harpe - ODE 39-47

LA BRIGADE

un film de René Gilson

d'après l'enquête historique de Claude Lévy

Les partis de la résistance

avec Brigitte Fossey Edward W. Galt Jean Bouise - Marcel Cuvelier

LA CLEF

LA GUERRE DES MOMIES

Châli de l'Égypte Populaire au pitche

STUDIO CUSAS 20, rue Cujas - ODE 89

sweet Love

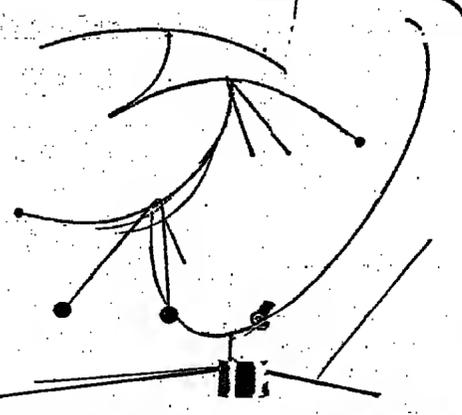
VERSION INTEGRA

Interdit aux moins de 18 ans

DES ARTS

Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Van Thienen ou le hasard provoqué



« ADAGIO », 1958: premier modèle de Marcel Van Thienen. En appuyant sur un bouton, le mécanisme est déclenché, un petit projecteur s'allume, le spectacle commence. C'est celui d'un dépliement de tiges articulées qui s'ouvrent lentement, atteignant un maximum de hauteur puis se referment sur son d'une corde de guitare percée à sa base par une roue hérissee de pointes. Jusqu'en 1964 toutes les sculptures de Van Thienen sont conçues à partir de cette idée de spectacle visuel et sonore doté d'un programme, d'un commencement et d'une fin.

Prince. Puis c'est le retour à Paris via les U.S.A. et le Canada, en 1956. Il monte son premier studio expérimental de musique électronique... Un an plus tard, il réalise son premier mobile. Le musicien crée le pas ou sculpteur et le sculpteur s'affirme en tirant parti d'une connaissance musicale poussée, enchaînant le mouvement dans l'espace en lui associant le son.

ou mouvement. Les résistances sont prévues, mais imprévisibles; elles bloquent la mécanique, font tourner la petite mobile tout entière dans un cliquetis métallique. Et les sculptures accrochées à leur centre de gravité à un fil fin s'émeuvent, s'affolent, s'agitent, s'emmêlent et se défont. Ces œuvres ont encore un côté « bricolage » que n'auront plus les sculptures autour de 1970.

L'art et l'argent, l'art sans l'argent

DE L'INACTUALITÉ

par PIERRE GRANVILLE

Il y a des couchers de soleil qui jamais ne se couchent, devant le temporel par leur lumière. Telles des créations humaines redécouvertes nient une durée éphémère, perpétuant — comme la rampe dressée des bois de cerf survit après Phallai — la dépondance morte — le souvenir accomplissement d'un destin. Car l'art chasse l'actuel, et, s'il a l'audace de prétendre à l'éternité, il ne peut se classer que dans les faits divers de biens éternels. Ni passé, ni présent, ni futur. Il se tient religieusement dans l'amplicité du devenir.

cette même chaîne faisait piètre figure sur le portrait qu'il avait chiné. Et puis, la hauteur des sourcils lui paraissait fort exagérée à considérer celle de l'Autoportrait du Museum. En fin de compte, le cousin P... n'était pas fier de cette trouvaille-là, peu digne d'entrer dans son musée, car, comme son testament l'énonçait : « Or, comme j'ai passé ma vie à choisir quelques tableaux [...] francs, sans retouche, ni repeints, je n'ai pas pensé sans chagrin que ces toiles, qui ont fait le bonheur de ma vie, pouvaient être vendues aux criées [...] ; j'ai donc résolu de les soustraire à ces misères. » Et de confier à sa pauvre épouse de la Descendance de croix de Rubens. Mais pour ce que d'aucuns considéraient avec cupidité comme le Rembrandt de la collection du vieux gourmet de bouche et du pinceau, le cousin P... s'en était détaché presque avec volupté, ne désirant laisser goûter aux futurs visiteurs de ses inventions que la crème la plus savoureuse, sans la moindre goutte amère de petit-lait. Son musée vivrait mieux sans l'illusion d'un maître et il suffirait au cousin P... d'évoquer avec Schmucke la promenade au Museum et l'Autoportrait à la tête nue dans le souvenir s'imposait à leur tendre amitié.

Né en 1922 à Paris, Marcel Van Thienen étudie le violon à l'école normale de musique, entre au conservatoire russe, où il apprend la composition, puis, en 1940, au conservatoire de Paris. La guerre, la clandestinité, il compose néanmoins plusieurs œuvres de musique symphonique qui seront jouées après la libération. A partir de 1945, il travaille épisodiquement avec Nadia Boulanger et Roland Manuel. Pour vivre, il exerce de nombreux métiers : dépanneur de radio, marchand forain, rebâilleur d'émissions à la R.T.F., enquêteur, messager à l'O.N.I. En 1952, il tente un essai de musique concrète, une mise en scène sonore d'un texte de Michaux... Sa musique est peu jouée. Déçu, il s'embourne pour Holst, où il devient directeur du premier conservatoire national de musique hétéroclite, à Port-au-

RECAMIER BOURSEILLIER 20H30 LE BALCON DE JEAN GENÈVE UNE DES ŒUVRES LES PLUS PUISSANTES DE CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES A 22 H 45 UN SPECTACLE ÉPATEUR 3 RUE RECAMIER - 75001 PARIS - TEL. SALON 50 00 00

GRAND-ORIENT DE FRANCE (13^e tribune publique) JEUDI 15 MAI à 20 h. 15 18, rue Cadet - 75009 PARIS - Salle Lafayette sur le thème : UN FAIT SOCIAL : LE THEATRE Cette tribune publique, placée sous la présidence du Grand Maître J.-P. PROUTEAU et animée par M. Serge BEHAR, Grand Orienteur du Conseil de l'Ordre, sera suivie d'un dîner. Les conclusions seront tirées par le Grand Maître J.-P. PROUTEAU

ACTION CHRISTINE 4 rue Christine 5^e - Tél. 325.85.78 5th A^{VE} GIRL "La fille de la 5^e Avenue" de GREGORY LA CAVA avec GINGER ROGERS

cinéma LA CLEF LA ROUTE un film de J.F. BIZOT

indomptées, redoutables, triomphantes... LES AMAZONES Enfin un cinéma spectacle LES PLUS BELLES GÉNÉRATIONS DU MONDE UNE SUPER PRODUCTION DE TERENCE YOUNG

CINE HALLES, 72, rue Saint-Denis, 236-71-72 - Métro CHATELET ROBERT BRESSON Nous nous émerveillons simplement du prodige de l'écran. un film de IRADJ AZIMI avec JEAN DASTÈ JOSEF DESTOOP LES JOURS GRIS LA PAGODE RAYMOND ROHAUER PRÉSENTE RUDOLPH VALENTINO LE FILS DU SHEIK capital films

THEATRE Place du 11-Novembre 12 - métro Laffa - 695-13-25 La Compagnie CHARBONNIER-LAYAT présente le 8^e MAI CULTUREL Exposition du 3 au 22 mai ILYA GLAZUNOV du 24 mai au 14 juin GAETANO DI MARTINO CINEMA le 7 mai à 21 h. LA CORNE DE CHEVRE de METHUEN ANDONOV le 8 mai à 19 h. LE FASCISME ORDINAIRE de MICHAEL ROME du 16 au 19 mai FESTIVAL NATIONAL DES THEATRES UNIVERSITAIRES CONCERT le 27 mai à 21 h. MUSIQUE ÉGYPTIENNE (Avant-première en Europe)

Décentralisation

LA CINÉMATHEQUE FRANÇAISE A CAEN

Henri Langlois et la Cinéma-thèque française présentent à Caen, depuis le lundi 5 mai, une grande manifestation de décentralisation sur le thème : « Cent ans de cinématographie ».

Exposition au Théâtre municipal : cent cinquante affiches de cinéma, appareils, maquettes de décors, costumes, vidéo-cassettes, carrousel photographique retraçant l'histoire du cinéma dans sa chronologie et par genres. Cette exposition durera jusqu'à la mi-septembre.

Quatre cycles entremêlés de projections, à raison d'une séance par jour : hommage à Louis Lumière ; quatre-vingts ans de cinéma français ; le jeune cinéma international ; hommage à un réalisateur français : René Clair. Cela jusqu'à la mi-juillet.

Des séances spéciales sont prévues dans les écoles maternelles, pour voir la réaction des jeunes enfants aux films de Lumière et de Méliès. Le 6 juin, projection spéciale du 6 juin d'aube de Jean Grémillon, pour le trente et unième anniversaire du débarquement allié en Normandie.

Cette manifestation est organisée avec le concours de la municipalité de Caen et d'une association locale, la Fédération pour le développement du cinéma à Caen.

Disques

PATTI LABELLE

L'audience inopinée de Patti Labelle, alors qu'elle chante depuis 1951, n'a pas de quoi surprendre. On sait que le « rhythm and blues » continue de vivre en marge alors même qu'il alterne ou inspire tant de musiques qui ont la cote et qui ne le valent pas.

EN BREF

king » (1), mais il n'a dû sa popularité — au demeurant restreinte, comme on l'a vu au concert de l'Olympia — qu'à la farce érotico-commerciale de Lady Marmelade, avec sa banale petite phrase : « Voulez-vous coucher avec moi ce soir », pour une fois en français dans le texte. Le nouvel album, « Night Birds » (2), inclut, et ne manque pas de le crier sur la pochette, ce thème maintenant ressacé. Pourtant, la qualité du groupe éclate mieux en de tout autres moments des deux recueils, et d'abord par des paroles plus fortes. Car s'il est vrai, comme le pense Marcuse, que « la sexualité déshumanisée est un élément essentiel de la société où elle apparaît, et point du tout sa négation », s'il est vrai, que « cette sexualité se vend injustement parce qu'elle est inoffensive », il n'en va pas de même pour des sujets provoquant que traite l'équipe, tel celui de « Pressure cookin' » justement (la cuisinière à vapeur). « Pressure cookin' », keep the lid on », librement traduit : « cocotte-minute, garde ton couvercle », ditre métaphore où se trouve désignée la société étouffante des extrêmes tensions, société minée par la menace, dit encore le groupe dans « Something in the air », d'une révolution qui ne sera pas télévisée, et dont les vedettes ne seront ni Nathalie Wood ni Steve McQueen.

Patti Labelle est de Philadelphie, où vivait Sister Rosetta Tharpe, où vivent Marie Knight, Clara Ward, Marion Williams. C'est une baptiste, comme ses deux partenaires Sarah Dash et Nona Hendryx dont le père est « prosélyte ». Les trois vocalistes se reconnaissent des affinités avec Aretha Franklin. Mais pas seulement avec elle. Avec Sarah Vaughn aussi, et avec Stevie Wonder, dont elles interprètent l'Opus un jour hérité et dont elles font imiter les riffs orchestraux typiques de sa manière dans « Are you lonely ».

Il faudrait beaucoup de place pour rendre pleine justice à cet ensemble à plus d'un titre remarquable et dont le deuxième des disques diffusés en France accorde le goût pour les thèmes en mineur ou, plutôt, en climat mineur, qui apparaissent sept fois sur dix, et dont quatre sont signés par Nona Hendryx, l'ortivain du groupe. Seul « I took a long time, Night birds, All girls dont échappent à cette indination. Le trio suit, à une pente naturelle à la musique noire qui aime l'ambiguïté et que la « bite note », souvent sollicitée même en l'absence du cadrage du blues, et dans les passages les moins douteusement majeurs, tend à rappeler constamment.

LOUISE MALSON (1) « Pressure cookin' », R.C.A. APL 1-0205. (2) « Night Birds », EPIC MFC 89 556.

Musique

LE QUATUOR ORFORD

Il y a dix ans, quatre jeunes musiciens se retrouvaient au camp du Mont-Orford, organisé par les Jeunes Musiques du Canada, et décidèrent de constituer un quatuor à vent qui leur leur qui les avait réunis. Dix ans plus tard, ayant remporté le premier prix du concours de l'Union européenne de radio-diffusion à Stockholm, le Quatuor Orford va participer au Mai de Bordeaux, dans la bibliothèque de Montcaumon et à la Brède (le 10 mai) et un châteaun

d'Assan (le 11 mai). Il vient de signer un disque qui témoigne de très belles qualités de sonorité et de style dans les « Sonatas de Mozart et le Quartet de Schubert, et répète une œuvre après et tendu de Murray Schafer (1983), d'« Opéra extrême » vigneur expressionniste. Des Canadiens qui parlent haut et clair, mais non sans nuances (Guidé Internationale du disque, SMS 2902).

Théâtre

UN PRINTEMPS A AUBERVILLIERS

Le Printemps théâtral d'Aubervilliers, organisé par le Centre dramatique national (Théâtre de la Commune), aura lieu du 21 mai au 28 juin : « Cherchant à favoriser la création et la confrontation d'œuvres diverses, à faire reconnaître les besoins culturels de la population d'une ville et de rendre sa place à la fête et au spectacle », le Théâtre de la Commune accueillera des troupes nombreuses, des formations musicales et des chanteurs. Le grand ballet « Schéhérazade » est présenté par Robert Hoeslin. Théâtre dans la rue et expositions contribueront à l'animation de la ville.

Richard Demarcy montera un spectacle créé au Portugal, la Nuit du 28 septembre, avec le Nalf Théâtre. Réalisé par José Valverde, avec le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, Chile Seneca, de Juan Fondon, mêle cinéma, poésie et politique. Nuit de guerre au musée du Prado, de Raphaël Alberti, mise en scène de Pierre Constant, sera présentée par le Centre dramatique de La Courneuve. Victor ou les Enfants au pouvoir, de Roger Vitrac, est joué par les comédiens du Théâtre Sésalon, dans une mise en scène de Régis Santon. Enfin, la troupe du Teatro de Sessenta, qui participe au Festival de Nancy, présentera Puerto Rico, qui se veut une mise en pièce du muséo-hall américain.

Les théâtres de Luca Ronconi

ROSSINI A PARIS...

LES murs sont au plafond, on entre en scène par les côtés, le jeu d'organes est à la verticale, les machinistes se déplacent comme des comètes en état d'apesantour. Le théâtre est à l'envers. Luca Ronconi met un opéra à l'épreuve de l'aburde : le Barbier de Séville de Rossini (à partir du 12 mai à l'Odéon). Le théâtre lyrique n'a qu'une rmitière, la partition musicale, écrite-définitive. La scène est libre, offerte à des images qu'il faut inventer. La mise en scène, dit Ronconi, n'a pas de tradition, et la convention visuelle de l'opéra peut être évacuée.

trée que de musique « dit l'opéra ». D'autre part, le théâtre « s'est détaché de ses lieux habituels ». Et, lorsqu'il y demeure, il le change.

Avec Rossini, « une musique qui pousse la convention à l'aburde », avec l'Odéon « qui interdit d'oublier les grands théâtres lyriques », les conditions étaient requises pour tenter de « placer un opéra dans le vide ». La parodie, ainsi, est esquivée. Restent les situations, les rapports entre les personnages, en suspension.

Dans ce même théâtre où il a consacré, il y a quatre ans, une architecture d'abîmes pour l'étrange pièce XX, Ronconi imagine un nouvel art de représenter la musique. Couchée sur son lit, Rossini s'éteint dans un ciel encombré de chasses et d'armoiries où elle croise le vieux Bartolo. L'illusion serait-elle déformée de la vraisemblance ? L. D.

...APRÈS ARISTOPHANE A VIENNE

A UOUR des murs de cuir d'une maison, d'où regardent deux guignols noirs, un étrange société — militaires, notables en fraie donnant à bras à des dames nées, emparchées — parole même, tourné en rond avec une démarche cadencée sur un rythme de balancier. Bien qu'il n'y paraisse pas de prime abord, il s'agit des « Viseaux d'Aristophane » dans la mise en scène, il est vrai, de Luca Ronconi, au Burg Theater de Vienne.

ne peuvent créer que la beauté. Mais la force de son mépris est telle qu'elle renverse, inverse l'effet de fascination. Ronconi ne manifeste pas la moindre indulgence pour les esprits bornés inventés par Aristophane, « auteur réactionnaire, dit-il. Son discours politique est passiste. Aristophane est un nostalgique des bonnes mœurs, de la propreté et de l'ordre. Un de ceux qui soupirent : notre ville n'est plus ce qu'elle était. Ses personnages redoutent toute évolution, cherchent seulement un endroit où ils pourraient vivre plus tranquilles. Ils veulent aller vers la liberté, mais appartiennent à une société qui leur permet que les évolutions du réve.

Et la pièce se poursuit, farce méchante qui ape à la base toute idée de justice. Ronconi suit de la lecture le mésement des deux « héros » censés s'échapper d'Athènes, aller sur les routes à la recherche de la liberté, trouver un peuple d'oiseaux avec qui ils construisent une ville dont ils deviennent les maîtres... Seulement, Ronconi part du principe que Piteiros et Evolpides ne sont pas hommes à agir mais plutôt à refaire le monde en petites de Café du Commerce. Prémisses de leur ville, de leur classe, de leur maison, de leur chambre, prisonniers du théâtre, ils se représentent dans un monde idéal à la mesure de leur rêve revanchards.

À la poursuite d'une utopie — d'une illusion, — ils se lient charmer par un funambule, inventent d'inquiétante à deux aux yeux ronds, symboles des échelles défendus, spottés, sur racines de l'hallucination et de plus en plus retranchés en eux-mêmes, se grisent de leur imaginaire puissance. Piteiros reste seul, invoque une frise charmante emplumée comme une chanteuse de ca'conc', des deux de force obtuse, épaïs soldats, touristes exotiques, un Prométhée-Christ aux stigmates protestiques, demande à épouser la fille de Jupiter, célèbre ses noces avec une grosse vieille péripatéticienne en robe blanche, tandis que le société, réunie autour d'une table de banquet, mange avec composition un oiseau plumé, un enfant.

Sans cris, avec une véhémence tout intérieure, Ronconi dessine l'horreur des rêves ébriques de la petite bourgeoisie. Dures images déformées dans un enfer de cuire ételat. Ronconi fait partie de ces metteurs en scène qui ne peuvent créer que la beauté. Mais la force de son mépris est telle qu'elle renverse, inverse l'effet de fascination. Ronconi ne manifeste pas la moindre indulgence pour les esprits bornés inventés par Aristophane, « auteur réactionnaire, dit-il. Son discours politique est passiste. Aristophane est un nostalgique des bonnes mœurs, de la propreté et de l'ordre. Un de ceux qui soupirent : notre ville n'est plus ce qu'elle était. Ses personnages redoutent toute évolution, cherchent seulement un endroit où ils pourraient vivre plus tranquilles. Ils veulent aller vers la liberté, mais appartiennent à une société qui leur permet que les évolutions du réve.

Y. ROUVRE - 47, r. Méneveau - VITRY - 522-57-33 - Peintures récentes - 23 avril - 24 mai

MARIGNOLI - 12, rue La Botz - ANJ. 93-63 - Œuvres récentes - mai

SAMI BRISS - 30, 32, 34, rue de Solay (VI) - de 5 mai au 5 juin

Carmen Cassé - 10, rue Mather 75004 - Tél. 718-43-14 - RONALD SEARLE - Lithographies 1972-1975 - 6 mai - 21 juin

MARTA PAN - 139, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris - 518-37-80 - 22 avril - 31 mai

CALIXTE - 14, rue de Sévigné Paris - Peintures - 23 avril - 24 mai

ART TANTRIQUE - 91, rue Saint-Denis - Paris-11 - de 13 à 20 heures, jusqu'au 30 mai - Ouvert le 8 mai

J. BISHOP R. RYMAN A. MARTIN W. NESTLER - Galerie Rencontres - 48, rue Berger - 75001 Paris - Métro Louvre - Tél 338-94-63 - présentés par Marcelin Pleynet - Critique - Théorie - Art 4 - Du 24 avril au 16 mai

TABLEAUX SUISSES GRAVURES - Valentin, Anker, Borehard, Gionni A. Chizzola, G. Buchet, F. Bodler, Klee, Giacometti, Léopold Robert, Giacometti, etc. - ARTS ANCIENS - 2022 Bervais (Suisse) - Téléphone : 1941-38/46-13-53

CARDINAUX - 13, quai Conti (6^e) - 033-41-12 - Jean-Claude - de 29 avril au 23 mai

MARCELLO TOMMASI - 7, r. de l'Odéon, 75000 - 623-37-50 - Sculptures - Dessins - 23 avril - 28 Mai

EDITH AUFRAY - 14, av. Maignan (8^e) - 723-58-36 - Peintures - 29 avril - 17 mai

2 approches fondamentales de l'art - L'ANNÉE 1913 (2 vols) - Les formes esthétiques de l'œuvre d'art à la veille de la 1^{re} guerre mondiale - sous la direction de L. Brion-Guerry - Un bien d'une exceptionnelle importance sur une époque de surprenantes novations. RECHERCHES POIÉTIQUES, 1 (textes inédits de R. Belfour, R. Passeron, E. Souriau, T. Todorov, M. Zerbini, etc.) - RECHERCHES POIÉTIQUES, 2 - Il faut souligner la poésie comme la possibilité d'une ouverture sur le tout autre, une interrogation sur les conditions, les limites, mais aussi sur les puissances de l'écriture novatrice. O. REVAULT D'ALLONNES - 1975 d'Éditions errance - 21, rue de Valenciennes - Paris - Tél. 377-73-08

Centre Culturel Suédois - 11, rue Payenne - Cinq jeunes peintres suédois à Paris - LEWIN - JOHANSSON - RIDELL - WALLINER - WIKSTROM - Tous les jours de 14 h. à 18 h. - Jusqu'au 28 mai

EDITH AUFRAY - 11, rue Bezzier - Paris (8^e) - Peintures - 29 avril - 17 mai

RAOUL DUFY - 16, place des Vosges - 827-73-08 - 7 mai - 7 juin

WALLY FINDLAY - Galleries International - 2, Avenue Matignon - Paris 8^e - Exposition JESSUP - 11 avril - 14 mai - Impressionnistes, post-impressionnistes - Tél. 225.70.74 - lundi-samedi 10-19 h.

ORLOFF - 41, rue de Solay - VI^e - Peintures - Marcel Partouche - Sculptures - Du 8 au 31 mai

WALLY FINDLAY - Exposition JESSUP - 11 avril - 14 mai - Impressionnistes, post-impressionnistes - Tél. 225.70.74 - lundi-samedi 10-19 h.

RAZETTI - Palais des Congrès - Place de la Porte-Maitlot - Peintures - Lithographies - Jusqu'au 28 Mai

ADAM HENEIN - 7 mai - 4 juin

ADAM HENEIN - 7 mai - 4 juin

WARRINGA - 37, rue de Solay, 6^e - 236-62-51 - du 2 au 24 mai

WARRINGA - 37, rue de Solay, 6^e - 236-62-51 - du 2 au 24 mai

LA LONGUE MARCHÉ DE JULIO LE PARC - DENISE RENÉ RIVE GAUCHE - Mercredi 7 mai de 19 à 22 h - 196 Bd Saint-Germain

LODENKAMPER - 23, rue de Solay Paris - 337619 - 7 mai - 7 juin - Galerie Octave Neveu

سماواتنا

TOUS LES MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS A 21 HEURES

SKANDALON
de René Kalisky
« Une mise en scène pleine d'émotions, réglée avec intensité. »
(P. Varanna, LE FIGARO.)
« Une vision poétique onirique de l'histoire... c'est intelligent. »
(M. Galy, LE QUOTIDIEN DE PARIS.)
« Sa rigueur insolente, à un humour placé dans la déformation des images. »
(M. Galy, LE QUOTIDIEN DE PARIS.)
«...Travail bouillé d'émotions... Le spectacle est bon, adroit, le spectacle est bon. »
(M. Galy, LE QUOTIDIEN DE PARIS.)
THEATRE DANIEL SORANO
30, avenue de la République
(5^e arr.)
88-73-74
« L'ESTRADE »
Cie DANIEL BENOÏT

SEMAINE DU THÉÂTRE
à VILLIERS-LE-BEL
(Val-d'Oise)
du 10 au 20 mai 1975
Renseignements et réservations :
Tél : 990-00-10
et 990-32-17.

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT

THEATRE D'ORSAY
en alternance
CHRISTOPHE COLOMB
HAROLD ET MAUDE
AINSI PARLAIT ZARATHOUSTRA
(5 dernières)
PETIT ORSAY
Samuel Beckett
Pas moi
La dernière bande
à partir du 19 mai
spectacles du FESTIVAL DE NANCY
soirée 20 h 30, matinée dim. et lundi
matinée dimanche 15 h
location 548.65.30 et agences

SALLES CLASSÉES CINÉMAS D'ART et d'ESSAI (A.F.C.A.E.)

ST. BERTRAND 25, rue du Général-Bertrand
Tél. : SUP. 64-60
d'après Edgar Poe
LA TOMBE DE LIGEIA
LE MASQUE
DE LA MORT ROUGE
de Roger CORMAN

CHATELET VICTORIA 19, avenue Victoria
(Métro Châtelet - Tél. : 500-04-14)
A 14 h, 18 h et 20 h :
LE BANQUET
de Vincent KULLATH

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS I
30, rue Saint-André-des-Arts - 328-40-18
A 14 h, 18 h, 20 h, 22 h :
HISTORY OF THE BLUE MOVIE (v.o.)
d'Alex de BENEY
A 12 h et 24 h :
PIERROT LE FOU
de Jean-Luc GODARD

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS II
30, rue Saint-André-des-Arts - 328-40-18
A 14 h, 30, 18 h, 20 h, 22 h :
et 22 h 30 :
HISTORY OF THE BLUE MOVIE (v.o.)
d'Alex de BENEY
A 12 h et 0 h 15 :
CHARLES MORT OU VIF
d'Alain TANNER

LA BOURSE AUX OBJETS RARES

ANTIQUAIRE RECHERCHE
Beaux meubles anciens
Tableaux - Objets d'art
Horlogerie - Argentiers
ÉTOILE-ANTIQUITES
20, av. Mac-Mahon, 17^e, ETO. 78-98

ACHETE AU PLUS HAUT COURS ARGENTERIE
Pièces de formes et couverts
Beaux bijoux, métaux précieux
et Pierres de Couleurs
ELEONORE
16, r. Mirameil, Paris. 265-17-81

MEUBLES PEINTS ANCIENS
Provenance directe
de la Vallée du Rhin
R. et J. GUIGUE - Tél. 293-68-47
16, rue des Halles - 75001 PARIS

COFFRETS XIX^e JEUZ ANCIENS
Echecs, Jacquards, Jaisons nacre
Galerie, 13, rue Jacob, Paris-6^e
Tél. : 325-99-99

FONTAINEBLEAU
43, rue Royale
V^e BIENNALE
des
ANTIQUAIRES
25 AVRIL - 11 MAI
Tous les jours de 10 à 20 h.
Entrée 10 Francs
NOCTURNE :
SAMEDI 10 MAI, à 21 heures
Nuit de la Fourrure
Entrée 10 Francs
Tél. : 422-41-17 - 423-96-18
Pour toutes annonces de professionnels ou de particuliers dans cette rubrique, tél. 742-08-31.

Expositions

DES TAPISERIES NOUVELLES
— Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).
VILHELM WAGENFELD DU BAUHAUS A L'INDUSTRIE — Musée des arts décoratifs. Centre de création industrielle. (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 juin.

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTO DI VERRI — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jussieu (200-38-28). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; la dimanche 3 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 2 juin.

DON A TIO N CLAUDE-ROGER MAREX — Musée du Louvre, cabinet des dessins. Entrée : 3 F (voir ci-dessus).
FUSILLI : peintures et dessins (voir ci-dessus). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 3 F ; la dimanche 1 F. Jusqu'au 20 juillet.

FELIX KING : sculptures (1919-1919). — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Jules-César (720-33-40). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. 45. Entrée : 3 F. Jusqu'au 15 mai.

VAN TRILLEN, SCULPTURES EN MOUVEMENT. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-61-97). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 26 mai.

HUNDERTWASSER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).
R. CANOVAR : constructions 1968-1974. — J. DUBOIS & Co, 10, rue de Valenciennes (292-19-22).
J. GEEZ : 1973-1974. — J. GEEZ : 1973-1974. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).
SECTION DES JEUNES DU MUSÉE D'ISRAËL A JERUSALEM — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).
MARK DI SUVERO : sculptures. — Jardin des Tuileries, Mat. Jm.

CATALOGUES ET COURTEPOINTS DE L'ANCIEN QUEBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue de Valenciennes (292-07-41). Sauf mardi, de 10 h à 12 h. 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 2 F. le dimanche 3 F (gratuite le 14 mai). Jusqu'au 30 juin.

POMEROLE — Centre national d'art contemporain, 11, rue Bermyr (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 26 mai (ouverte le 5 mai).

MITHILA, LES FRAMES, LEURS PRÉCURSORS ET LA FAVORITE DES DÉS. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (200-33-14). Sauf mardi, de 12 h à 19 h ; la dimanche de 10 h à 19 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 26 mai (ouverte le 5 mai).

RAOUL DUFE : Aquarelles, dessins. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (067-75-20). Jusqu'au 7 juin.

BOBESKIN : grands dessins. — Galerie Albert Loeb, 10, rue des Saussaies (533-06-87). Jusqu'au 10 mai.

Concerts

MERCREDI 7 MAI
THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne, 8^e (225-44-36). 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. M. Bricolano, sol. J.-H. Romberg (Mozart, Bruckner).
CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 22, rue des Francs-Bourgeois, 5^e. 21 h : (L.M.M.) Concert symphonique.

EGLISE SAINT-GERVAISE, 1, rue des Prêtres-Saint-Gervais, 5^e. 21 h : Orchestre de chambre P. Krumpholtz, avec Zabelle, harpe, et F.-A. Biber, flûte (Mozart, Beethoven, Ravel, Debussy).
PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17^e (758-27-80). 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. M. Fliesser, avec M. Hone (Dvořák, Liszt, Mahler, Mendelssohn, Elgar).

SALLE FLEYEL, 21, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 17^e (277-88-73). 20 h 30 : Métronome Festival Orchestra, dir. et sol. Yehudi Menuhin, avec J. Glickman, M. Dobson (Mozart, Beethoven, P. Martin, Haydn).
SALLE GAVEAU, 45, rue de la Boétie, 8^e (225-39-14). 18 h 45 : E. Heidsieck, piano (Beethoven).

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9^e (294-30-40). 18 h 45 : A. Stobocinski, piano (Liszt, Bartók).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 45 : L. Argonne, orgue (Vienna, Mendelssohn, Franck).
VERSAILLES, château de Versailles à 16 h et 18 h : Les Musiciens du prince de Conti (couvert au dix-septième et au dix-huitième siècle).

VENDESDI 8 MAI
SALLE FLEYEL, 21 h : Les petits chanteurs à la Croix de bois, dir. abbé Delmas.

LE MUSIC-HALL
CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 17^e (972-32-23) (L.) 20 h 45, mat. dim., à 14 h 30 : Revue de Roland Petit.
CENTRE AMERICAIN, 241, boul. Raspail, 14^e (033-08-00). Le 9, à 21 h : Les Koyas.

EGLISE SAINT-MEDARD, 141, rue Montmartre, 2^e (les 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31).
MOUFFARD, 70, rue Mouffard, 5^e (331-69-77) (D.). 22 h : Jacques Berthel.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9^e (742-25-40) : Du 7 au 12, à 21 h, 18 : Eddy Mitchell ; à partir du 13, à 21 h, 25 : Amalia Rodriguez.

LES GALERIES

BOLLO. — Galerie Weller, 5, rue Git-le-Cœur (236-47-80). Jusqu'au 28 mai. De 14 h 30 à 19 heures.
LA GALERIE, 22, rue de Valenciennes. — Galerie Art et Orient, 10, rue Jean-du-Bellay. Jusqu'au 21 mai.

DEGAS (1834-1917). — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Île (232-14-21). Jusqu'au 17 mai.
12 FARC : la longue marche. — Galerie Denise-René, 124, rue La Boétie (239-03-17).
JAN LIEBENS, œuvre graphique. — Galerie Altmann-Carpentier, 48, rue de Bas (222-79-33) et galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Île (232-14-21). Jusqu'au 17 mai.

RAOUL DUFE : Aquarelles, dessins. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (067-75-20). Jusqu'au 7 juin.
LES ÉTOILES. — Galerie Darthez Speyer, 6, rue Jacques Callot (232-78-41). Jusqu'au 8 juin.
DAVID ROCKEFELLER : Dessins et gravures. — Galerie Claude Bernard, 5-8, rue des Beaux-Arts (236-97-07). Jusqu'au 24 mai.

JAN LIEBENS, œuvre graphique. — Galerie Altmann-Carpentier, 48, rue de Bas (222-79-33) et galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Île (232-14-21). Jusqu'au 17 mai.
ROUGEON. — Galerie du Luxembourg (236-80-65). Jusqu'au 10 mai.

Y. ROUVRE : végétation. — Galerie Louisa-Lévy, 47, rue Monceau (523-57-35). Jusqu'au 24 mai.
DANIEL SPÖRRLI : Natures mortes. Galerie Basso, 80, rue du Bac (548-87-68). Jusqu'au 7 juin.
ROLAND KOPPEL. — Galerie Marguerite, 7, rue Bonaparte (232-74-88). Jusqu'au 31 mai.

LES TAPISERIES NOUVELLES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).
VILHELM WAGENFELD DU BAUHAUS A L'INDUSTRIE. — Musée des arts décoratifs. Centre de création industrielle. (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 juin.

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTO DI VERRI. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jussieu (200-38-28). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; la dimanche 3 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 2 juin.

DON A TIO N CLAUDE-ROGER MAREX. — Musée du Louvre, cabinet des dessins. Entrée : 3 F (voir ci-dessus).
FUSILLI : peintures et dessins (voir ci-dessus). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 3 F ; la dimanche 1 F. Jusqu'au 20 juillet.

FELIX KING : sculptures (1919-1919). — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Jules-César (720-33-40). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. 45. Entrée : 3 F. Jusqu'au 15 mai.

HUNDERTWASSER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).
R. CANOVAR : constructions 1968-1974. — J. DUBOIS & Co, 10, rue de Valenciennes (292-19-22).
J. GEEZ : 1973-1974. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).
SECTION DES JEUNES DU MUSÉE D'ISRAËL A JERUSALEM. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).
MARK DI SUVERO : sculptures. — Jardin des Tuileries, Mat. Jm.

CATALOGUES ET COURTEPOINTS DE L'ANCIEN QUEBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue de Valenciennes (292-07-41). Sauf mardi, de 10 h à 12 h. 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 2 F. le dimanche 3 F (gratuite le 14 mai). Jusqu'au 30 juin.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7^e. 17 h 45 : Denise Launay, orgue (Mozart, Beethoven).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 45 : M. Schmidt, orgue (Kellertorn, Brühns, Bach).

LE LUCERNARIK, 16, rue d'Odessa, 14^e (236-97-23). 20 h 30 : Ensemble Da Camera de Paris (Monteverdi, Morley, Weelkes, Purcell, Mozart, Bach).

THEATRE ESSAION, 6, rue Pierre-au-Loup, 4^e (218-48-21). 20 h 30 : W. Vogel, piano (Bach, Chopin).
THEATRE D'ORSAY, 7, quai Anatole-France, 7^e (548-45-00) : Concert à 10 h (Mozart, Haydn, Stockhausen, Maxwell, Kabori, Godek).

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : M. Terpiloff, piano (Schumann, Chopin).
MARDI 12 MAI
SALLE FLEYEL, 21 h : Wilhelm Kempff, piano (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Marie-Françoise Bucquet (Bach, Stockhausen).

PALAIS DES CONGRES, 18 h : D. Slonimsky, M. Boulistrot, J. Casanovi, M. Cardoze, O. Desormont, J. Dupont, M. Garçon-Marron, A. Mada, P. Pouchou, F. Pouchou, F. Pouchou, W. Wallas (Jolivet, Schubert).
MONTSIEUR SOUS-SOIS, maître, suite des 1900, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. et sol. E. Krivine (Wagner, Mozart, Tchaikovsky).

PALAIS DES CONGRES, Porte Maillot, 17^e (758-27-78). Le 13, à 21 h : Les Osmond Brothers.
RICHAUME, 3, rue Éclairier, 7^e (548-43-21). Les 8 et 9, à 18 h et 24 h ; le 10, à 18 h et 22 h 30 ; le 11, à 18 h, 19 h et 20 h 30 ; le 12, à 18 h 30 et 20 h 30.

LA TRAVERTINE, 6, rue Cammarlin, 9^e (MA) 20 h 30 : Jacques Higelin ; sam. soir, mardi soir, 22 h 30, mat. à 18 h 30 : Jacques-Paul Ferrer.
THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne, 8^e (232-44-36). Les 8 et 10, à 20 h 30 : Patrick Juvet.
VALÉRIE, 8, bd Montmartre, 2^e (231-00-22) (D. soir. L.) 20 h 45, mat. dim., à 18 h : Jacques Martin (dimanche 15 h).

Les chansonniers
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3^e (278-44-15) T.L.A. 21 h, mat. dim. et 16 h à 18 h 30 : Le Cabot de la République.
DEUX-ANES, 100, bd de Clichy, 18^e (066-10-28) (Méc.) 21 h, mat. Dim. et 16 h à 18 h 30 : Au nom du 94^e et du 95^e.
DIX-HEURES, 26, bd de Clichy, 18^e (066-07-48). T.L.A. à 22 h. Perforions.

STUDIO ÉTOILE

14, rue Troyon. — PARIS (17^e). — Tél. : 380-19-95
Présente : UNE SEMAINE DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
CONSACRÉE AU XXX^e ANNIVERSAIRE DE LA
VICTOIRE SUR LE FASCISME.

- Mercredi 7 : « QUAND PASSENT LES GIGOGNES »
- Jeudi 8 : « LA MAISON OÙ JE VIS »
- Vendredi 9 : « L'ENFANCE D'IVAN »
- Samedi 10 : « LA BALLADE DU SOLDAT »
- Dimanche 11 : « QUAND PASSENT LES GIGOGNES »
- Lundi 12 : « PAIX A CELUI QUI VIENT AU MONDE »
- Mardi 13 : « UN SOLDAT REVIENT DU FRONT »

UGC MARBEUF - STUDIO MÉDICIS



BELLADONNA
LA SORCIÈRE
la commission de contrôle cinématographique.
Malgré la très grande qualité graphique de ce film et la documentation qui en a été une recherche minutieuse pour la sensibilité, certaines scènes trop brutales ne peuvent être offertes au public français.

Sidney Poitier • Michael Caine



le Vent de la Violence
(The Wilby Conspiracy)

avec **Nicol Williamson**
avec PRUNELLA GEE - Scénario de ROD AMATEAU et HAROLD NEBENZAL
Réalisé par RALPH NELSON - Produit par MARTIN BAUM - Producteur Exécutif HELMUT DANTINE
Une Production BAUM-DANTINE - Distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS - COULEUR
United Artists

هنا من الأهل

ET DES SPECTACLES

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9^e 1073-15-50, le 7 (Abs. Ho) à 20 h. les 10, 13 et 16 à 18 h. 30 : La Forza del destino... les 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 (Abs. Ho) à 20 h. 30 : La Sphère... les 13 et 17 à 18 h. 30 : La Sphère, ballet.

Les salles municipales

NOUVEAU CARRE, 5, rue Faubourg, 277-88-40, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 147-87-83 (D), 18 h. : le Médéric malgré lui (E. D.), 14 h. 30 : la Fiance de maître Patrice.

28-04, les 7 et 10 à 20 h. 30 : les 12, les 8, 9, 12, 15, 20 h. 30, les 10 à 14 h. 30 : Timon d'Athènes. CARTOUCHE DE VINCENTS, avenue de la Pyramide : Théâtre du Soleil (333-57-83) (Mer, Jeu, D. soir), 20 h. 30, mat. sam. à dim. 16 h. : L'As d'or - Théâtre de la Tempête (333-35-38) (O. soir, J., 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Traki - Théâtre de l'Aquarium (808-50-61), ven. à sam. à 20 h. 45 : Le Triomphe de l'amour (jusqu'au 10).

1^{er} (742-84-20) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Caga aux zèbres. PLAISANCE, 11, rue du Château, 14^e (273-12-45) (O. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Septembre à Santiago. POCHÉ-MONTAIGNE, 75, bd du Montparnasse, 14^e (548-83-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et à 22 h. 30 : le premier. PORTE-SAINT-MARTIN, 10, bd Saint-Martin, 3^e (607-37-53) (O. soir, L.), 22 h. 30, mat. dim. à 19 h. : Rocky Horror Show. RENAISSANCE, 28, bd Saint-Martin, 3^e (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h. : L'Amour, le mariage et le sexe. RECAMIER, 3, rue Béchamel, 7^e (548-83-81), Grande salle (D.), 20 h. 30 : Le Balcon. Petite salle (D.), 22 h. 30 : Trois femmes : Garance. RIVE-GAUCHE, 101, bd Raspail, (545-87-85) (O. soir, Mer, J., 21 h. 15, mat. dim. à 17 h. 15 : l'Intervention.

Les théâtres de banlieue. CHAMPIGNY - OCAI, Centre Jean-Viellet, 32, rue F.-M.-Dortan (833-41-20), le 0 à 21 h. : Groupe Carro Genera; le 10 à 21 h. et le 11 à 17 h. : le Pays des larmes de sang; Théâtre du Val-de-Marne, 4, rue Proudhon (706-36-43), les 10 et 12 à 20 h. 30, le 13 à 10 h. : la Grand-Roue. CRETEIL-MAC, Place de l'Hôtel-de-Ville (809-54-50), le 13 à 21 h. : Colombine Ensemble. GENEVILLIERS, Salle des Grésillons, 41, avenue des Grésillons (102-02-48), les ven. à sam. à 20 h. 45, dim. à 17 h. : Marie (de la Ville) chez mad. l'abbé. JURY, Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin (873-37-83) (D.), soir, 21 h. : le 14 partir du 9, mat. dim. à 14 h. : Phéde. MAILLY-LE-ROI - NJC Jean-Vilar, allée des Eyzies (884-74-97), le 13 à 21 h. : le Misanthrope. NANTERRE, Théâtre des Amateurs, 81, rue Grégoire, 92, le 11 à 10 h., le 13 à 19 h. 30 : Béatrice, ou le Journal d'une curieuse du peuple. Salle des Fêtes, 2, rue des Anciennes (884-18-11), le 10 à 20 h. et le 11 à 10 h. : Othello. VINCENNES, Théâtre Daniel-Soraco, 1, rue Charles-Fabry (806-73-41), les 7 et 9 à 21 h. : Skandalon.

CONCORDE • LUMIERE GAUMONT • CLICHY PATHE CLUNY PALACE • MONTPARNASSE PATHE PLM ST-JACQUES • NATION • CONVENTION-GAUMONT

QUE LA FETE COMMENCE... PHILIPPE NOIRET JEAN ROCHEFORT JEAN-PIERRE MARIELLE BERTRAND TAVERNIER

EGLISE SAINT-MEDARD dn 5 nu 11 mai et 13, 15, 16 et 17 mai 21 h gheorghe zamfir FLUTE DE PAN et son ENSEMBLE ROUMAIN

Théâtre de la Cité Internationale LUTY VESPERS

Vacances idéales en Savoie LES ARCS EN MUSIQUE ACADEMIE FESTIVAL D'ETE

ODEON THEATRE NATIONAL à partir du 12 mai ROSSINI RONCONI AULENTI LE BARBIER DE SEVILLE

Le Marais Le NOUVEAU Philippe GARREL UN ANGE PASSE

ADDIO ANNA à 14 heures et 22 heures 30 Françoise ARNOUL Carla CRISTI Daniel GELIN DIALOGUE D'EXILÉS

CLICHY PATHE - STUDIO DE LA HARPE

LE BOUGNOUL

aux cinémas : MERCURY - ABC - CLICHY PATHE - GAMBETTA GAUMONT GAMBONNE - GAUMONT SUD - FAUVETTE - MONTPARNASSE B3

"UN GRAND ECLAT DE RIRE..." "UNE SOURCE INEPUISABLE DE RIGOLADE..." "DES RAFALES DE GAGS..." SOLDAT DUROC... CA VA ETRE TA FETE!

ANTHOLOGIE DU PLAISIR HISTORY OF THE BLUE MOVIE EN COULEURS

VOTRE TABLE CE SOIR LE BOUCANIER, 833-33-79 Crêpes, fruits de mer... LE BOUCANIER, 833-33-79 Crêpes, fruits de mer... LE BOUCANIER, 833-33-79 Crêpes, fruits de mer...

lence on

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCHONVILLE 7 MAI - 15 h, O'Hare, de C. Bond; 16 h 30, Deux ou trois choses que je sais d'elle, de J.-L. Godard; 20 h 30, Le Docteur de Berlin, de Orenov; 22 h 30, Out 1: Spectre, de J. Rivette... JOURNÉE 11 - 15 h, L'Homme de paille, de R. Stéphan; 16 h 30, Le Victoire, de R. Stéphan; 20 h 30, Les Derniers Jours, de W. Jarzobowicz; 22 h 30, Les Soubodis de Berlin, de Orenov... VENTROSE 11 - 15 h, Le Journal d'Anne Frank, de G. Stevens; 16 h 30, Le Temps d'aimer, le temps de mourir, de D. Sica; 20 h 30, Le Dictionnaire, de C. Chaplin; 22 h 30, Pour qui sonne le glas, de S. Wood... BARRAGE 10 - 15 h, Paris brûle-t-il? de R. Clément; 16 h 30, Le Bénéfice de l'ours, de J. Drevillo et P. V. Muller; 20 h 30, Simon, de A. Wajda; 22 h 30, Rome ville ouverte, de R. Rossellini... DIMANCHE 11 - 15 h, Histoire de la Deuxième Guerre mondiale (1) et (2) à 15 h 30; 20 h 30, Les Bourgeois menacent, de P. Lang; 22 h 30, L'Ordre du docteur Wessely, de C. B. de Mille... LUNDI 11 - 15 h, Plus fort que la nuit, de S. Dudoz; 16 h 30, Histoire de la Deuxième Guerre mondiale (3); 20 h 30, Au péril de sa vie, de P. Hays; 22 h 30, Le Capitaine Spinglé, de J. Renaut... MARDI 11 - 15 h, Des enfants, des mères et un général, de S. Zednik; 16 h 30, Histoire de la Deuxième Guerre mondiale (4); 20 h 30, Nous étions jeunes, de S. Zednik; 22 h 30, Les Vainqueurs, de C. Fucman... LES EXCLUSIVITÉS... L'ABATTOIR HUMAIN (A. v.o.)... A GOSPE P'IN ASSASSINAT (A. v.o.)... ADDIO ANNA (Fr.)... L'AGRESSION (Fr.)... AGUIÈRE LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.)... G. BRAGUE OU LE TEMPS DIFFÉRENT (Fr.)... LE GRAND DÉLÈVE (Fr.)... LA GUERRE DES MOINES (chil.)... HISTOIRE DE WAKARI (Fr.)... LE GRAND DÉLÈVE (Fr.)... LES INNOCENTS AUX MAINS LIES (Fr.)... MISTIE BROWN (A. v.o.)... MICHÉLA (Fr.)... PHANTOM OF THE PARADISE (A. v.o.)... FAUL ET MICHELE (Fr. Ang. vers. angl.)... PAULINE SMY (Fr.)... FEUR SUR LA VILLE (Fr.)... LES FILMS NOUVEAUX... L'HOMME AUX NERFS D'acier... LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.)... L'EXTRAVAGANT (A. v.o.)... FRÉLINT-ROMA (It. v.o.)... LA FILLE DE LA CINQUIÈME AVENUE (A. v.o.)... LE FILS DE SEERK (A.)... TOP-HAT (A. v.o.)... ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A. v.o.)... LE FLEIS LOING (A. vers. inter.)... LE VENT DE LA VIOLENCE... LES FÊTES COMMÈRE (Fr.)... BELLA DONA, dessin animé japonais... LA BRIGADE, film français de René Clément... LE VENT DE LA VIOLENCE, film américain de Ralph Nelson... A partir de 9: UN ORGASME HEUREUX, film français de Henning Carlsen... 15 DERNIÈRES... Michodière... Claude Piéplu • Roland Dubillard... Le Diablogue de Roland Dubillard... à 21 H 03... THEATRON... LE RETOUR DE MISS UNIVERS... UN TON NOUVEAU DANS LE CINÉMA FRANÇAIS... lily aime-moi... VENDREDI 9 MAI... JEAN ROCHEFORT • ANDRÉ DUSSOLLIER... DANIEL CECCALDI • BULLEOGER... Un Divorce Heureux un film de HENNING CARLSEN... ANNE-LISE GABOLD • ETIENNE BIERRY... BERNADETTE LAFONT

ALOISE (Fr.): La Clot, 5 (337-90-80), U.G.C.-Marbeuf, 5 (232-47-19)... LES AMAZONES (Fr.-It.) (*): George-V, 5 (232-41-46), Paramount-Opéra, 5 (072-32-37), Moulin-Rouge, 15 (002-03-25), Max-Linder, 5 (770-04-04), Miraval, 14 (734-24-20) Meina-Siva-Castelle, 14 (072-02-06), Magic-Convention, 15 (022-30-30), Galaxie, 15 (231-76-00)... ANTHOLOGIE DU PLAISIR (HISTOIRE OF THE BLUE MOVIE) (A. v.o.) (*): Dragan, 5 (348-84-15), Saint-André-des-Arts I et II, 5 (234-48-18), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Paramount-Opéra, 5 (072-32-37), v.f.: Vendôme, 5 (072-97-50), Balzac, 5 (232-52-70)... LE BOUDOIR (Fr.): Studio de la Harpe, 5 (032-04-53), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41)... CÉLÉBRATION AT BIG SUR (A. v.o.): Action-République, 11 (802-51-29), Grande-Augustine, 5 (822-22-12)... LE COEUR ET L'ESPRIT (A. v.o.): Hameville, 5 (623-79-28), Saint-Germain-Basile, 5 (822-07-50)... LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A. v.o.): Paramount-Opéra, 5 (072-32-37), Plaza, 5 (072-74-30), v.f.: Marivaux, 5 (742-82-00), Paramount-Gala, 14 (232-02-34), Paramount-Orléans, 14 (232-02-34), Paramount-Mallot, 15 (732-24-24), Pasty, 15 (232-02-34)... DIALOGUE D'EXILES (Chil. v.o.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... LES DOIGTS DANS LA TÊTE (Fr.): Châtelet-Victoria, 15 (502-04-14) de 15 h à 22 h... DRETFUS OU L'INTOLERABLE VÉRITÉ (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 22 h... DUPONT LAJOIE (Fr.) (*): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... FOUS DE VIVRE (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... FRÉLINT-ROMA (It. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... U.G.C.-Marbeuf, 5 (232-47-19)... La Clot, 5 (337-90-80), v.f.: Marbeuf, 5 (232-47-19)... (Fr.-It.) (*): George-V, 5 (232-41-46), Paramount-Opéra, 5 (072-32-37), Moulin-Rouge, 15 (002-03-25), Max-Linder, 5 (770-04-04), Miraval, 14 (734-24-20) Meina-Siva-Castelle, 14 (072-02-06), Magic-Convention, 15 (022-30-30), Galaxie, 15 (231-76-00)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (072-55-05), Victor-Hugo, 15 (272-47-06)... (Fr.): Le Marais, 5 (272-47-06) de 15 h à 20 h 45... (Fr.): Concorde, 5 (232-02-34), Montparnasse, 22 (544-16-27), Gaumont, 5 (072-32-37), 14-Juillet, 11 (700-31-13), Funny Lady (A. v.o.): Le Paris, 11 (232-52-09)... (Ang. v.o.): 14-Juillet, 11 (700-31-13)... (A. v.o.): Quinette, 5 (032-35-40), Riposte-Lincoln, 5 (232-30-14), Marignan, 5 (232-02-34), Saint-Louis, 5 (232-04-65), v.f.: Rex, 5 (232-82-50), Montparnasse-Patbé, 14 (232-37-41), Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), 42-46, Clichy-Patbé, 15 (232-37-41), Nations, 11 (843-04-67), Gaumont-Sud, 15 (231-51-16), Gaumont-Madeleine, 5 (07

RADIO-TÉLÉVISION

MÉDECINE

LE MUSÉE DE LA MORT

La-bas, dit un témoin, voit off, images fixes, le temps ne s'y écroule pas sur la terre. La-bas, c'était Auschwitz, « planète des cendres »... Pour le trentième anniversaire du retour des camps, les « Dossiers de l'écran » présentent un document réalisé par des cinéastes israéliens, images de cinématographique, voix des témoins du procès Eichmann, musique héroïque et chants de mort, un film contre l'oubli et qui ne prétendait pas à l'objectivité historique. Des images, un contrat, qui voulaient dépasser la peine et la logique de l'histoire, des images qui disaient « la » : le survivant, mais le seul mort là-bas... Le propos du débat relevait, confronté à ce qui, d'un certain idéalisme. Il s'agit d'un certain idéalisme. Plus jamais ça, alors que chacun a présent à l'esprit, selon la manière dont il veut interpréter la course de l'histoire, les stades des amputés ou les supplices d'Alexandre S. Plus jamais ça, pourtant, il y avait des témoins qui auraient préféré l'oubli. Ils l'ont dit à S.V.P.

D'une chaîne à l'autre

LES PRODUCTEURS C.G.T. FONT UN BILAN

Cinq mois après le démantèlement de l'O.R.T.F., les producteurs de télévision font, à leur manière, un bilan de cette réforme : aggravation des conditions de travail, dégradation constante de la qualité des émissions, augmentation du chômage dans les professions participant directement à la production télévisée, mise à l'écart de certains producteurs... Rien dans la politique actuelle des administrations ne permet d'espérer un redressement d'une situation catastrophique partiellement mise en évidence dans le Livre blanc du Syndicat français des réalisateurs de télévision C.G.T., déclare le Syndicat national des producteurs de télévision C.G.T., qui dénonce « le crime silencieux perpétré contre le principal instrument de la culture nationale et la dissipation des fonds versés par les téléspectateurs ».

VICTOIRE DES VARIÉTÉS ITALIENNES A MONTREUX

La quinzième Race d'Or de Montreux a été attribuée à l'émission italienne « Patti e Patti » (qui a également remporté le prix de la presse) ; les Roses d'argent et de bronze sont allées respectivement à « The Goodies » (B.B.C.) et à « Mad in Austria » (télévision autrichienne).

Des mentions spéciales ont été également décernées à l'émission polonaise « Les niches » (pour ses recherches ethnologiques et ses qualités de divertissement) et à un spectacle comique de la télévision hongroise : « Le cirque Alfonso ».

La publication des décrets sur la contraception

UNE PROTESTATION DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES

Après la publication au Journal officiel de trois décrets généralisant la contraception et autorisant l'usage de la pilule pour les mineures, quel que soit leur âge (le Monde du 7 mai), les Associations familiales catholiques protestent dans un communiqué contre « la propagande faite en faveur de la débauche de la pilule aux adolescents de treize à dix-sept ans à l'insu de leurs parents ».

Elles soulignent également « les dangers graves qu'entraînerait sur le plan moral, psychologique et médical, l'utilisation de la pilule par des mineures dont le développement pubertaire n'est pas achevé ou la maturité psychologique insuffisante ».

Une regrettable confusion

L'attention du public a été égarée par les risques que présentent les contraceptifs chimiques à action hormonale chez les jeunes filles dont la maturité génitale n'est pas achevée... L'action de freinage exercée par ces substances sur les influx hormonaux peut entraîner un blocage irréversible du développement des organes de reproduction. C'est dans ce sens que l'examen médical et avec la plus grande prudence qu'elles devront être prescrites dans ces cas, comme nous l'avions expliqué dans « le Monde » du 17 juillet 1974.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre »

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

TRIBUNES ET DÉBATS

M. François Mitterrand répond aux questions de Danielle Broeze (Antenne 2), Noël Copin (la Croix), Michèle Cotta (FR 3), Christian Guy (Antenne 2) et Xavier Marchetti (le Figaro) pour « Le point sur l'A 2 », à 21 h. 45.

MERCREDI 7 MAI

M. Michel Rocard, membre du bureau politique du parti socialiste, répond aux questions d'Edienne Mougoutte sur Europe 1, à 19 h. 20.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 7 MAI
CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».

MERCREDI 7 MAI
CHAÎNE III (couleur) : FR 3
19 h. 40 Pour les jeunes : Trois contre X. Tribune libre : Mouvements pour le socialisme par la participation.

JEUDI 8 MAI

JEUDI 8 MAI
CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

JEUDI 8 MAI
CHAÎNE III (couleur) : FR 3
19 h. 40 Pour les jeunes : Trois contre X. Tribune libre : Mouvements pour le socialisme par la participation.

CHAÎNE II (couleur) : A 2
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE III (couleur) : FR 3
19 h. 40 Pour les jeunes : Trois contre X. Tribune libre : Mouvements pour le socialisme par la participation.

CHAÎNE II (couleur) : A 2
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE III (couleur) : FR 3
19 h. 40 Pour les jeunes : Trois contre X. Tribune libre : Mouvements pour le socialisme par la participation.

CHAÎNE II (couleur) : A 2
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE III (couleur) : FR 3
19 h. 40 Pour les jeunes : Trois contre X. Tribune libre : Mouvements pour le socialisme par la participation.

CHAÎNE II (couleur) : A 2
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE III (couleur) : FR 3
19 h. 40 Pour les jeunes : Trois contre X. Tribune libre : Mouvements pour le socialisme par la participation.

CHAÎNE II (couleur) : A 2
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 45 Feuilletton : « Les grandes batailles : la Bataille d'Alsace ».

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

Le mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 49.

SPECTACLES
LES FILMS EN EXCLUSIVITÉ EN PROVINCE
MERCREDI 7 MAI
JEUDI 8 MAI

Orce
Orce
Orce

Orce
Orce
Orce

ISL
DIRECTEUR COMMERCIAL
130/160.000 + voiture
Meublé
Ville à 100 kms Est de Paris
DIRECTEUR DES VENTES GRANDES SURFACES
90.000 F + voiture
Ville à 100 kms Est de Paris
CHIEF DES SERVICES FINANCEMENT ET COMPTABILITÉ
120/140.000 F
PARIS
DIRECTEUR DE FILIALE
6.000 L / 7.000 L
Voiture
Londres
73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS. Tél. 265-37-00
11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON. Tél. (78) 62-08-33

CARNET

Naissances

— Alain-Gérard Cohen, inspecteur des finances, et Jacqueline, née Smajda, ont le joie d'annoncer la naissance de
Arnaud-Gregory,
le 2 mai.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Jacques ALBAHARY, née Christine Bousquet d'Arques, survenue le 23 avril.
L'inhumation a eu lieu le vendredi 5 mai dans la plus stricte intimité.
De la part de
M. et Mme Yves Albahary,
M. et Mme Etienne Rouse-Lacordaire,
Le professeur agrégé Claude Albahary et Mme.
Et ses petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Juan Alvarez del Vayo,
M. Diego Alvarez del Vayo,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le douleur de faire part du décès de
S.E. Don Julio
ALVAREZ DEL VAYO,
ancien ministre
des affaires étrangères
de la République espagnole,
ambassadeur d'Espagne,
ancien député au Cortès,
Grand-Croix de la République,
Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jacques,
leur très cher père, beau-père,
grand-père, frère, beau-frère, oncle,
parent et ami, survenu le 3 mai,
dans sa quatre-vingt-cinquième
année.
L'inhumation a lieu ce jour à
Genève,
à l'avenue de Miremont,
Genève.

— Le docteur vétérinaire et Mme
Louis Bar et leurs enfants,
Mlle Jacqueline Bar,
M. et Mme Guy Mummier, leurs
enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Bacé et leurs
enfants,
M. et Mme Jacques Banos et leur
fils,
Mme Jean Delaire, ses enfants et
petits-enfants,
Simon Bar.

— Les familles Barthe, Carron de
la Carrière, Joubert-Pétre et Bar.
Ses enfants, petits-enfants, arrière-
petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part de la mort de
Mme Jacques BAR,
née Marie-Thérèse
Carron de la Carrière,
plombier décédée dans sa quatre-
vingt-troisième année, le 8 mai 1975.
Le service religieux aura lieu en
l'église de la Ferté-sous-Jouarre le
vendredi 9 mai, à 14 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Hardy-Guillaud,
75200 La Ferté-sous-Jouarre.

— Les familles Barral, Nervo,
Vidal, ont le douleur de faire part
du décès de
Robert BARRAL,
né Gabriel Nervo,
survenu à Paris (30)
le 29 avril 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans
l'intimité à Saint-Germain des
Mairies (30).

— On nous prie d'annoncer que
l'inhumation de
Paul COLLET,
en l'église des Sœurs-Rol ou
Yvelines, le samedi 10 mai, à
11 heures.
Mme Paul Collet, née Mireille
Wade,
Mary-Astrid et Gregory,
M. et Mme Paul Feuillat et leurs
enfants,
Mme Marcelle Crépy et ses enfants,
ont le douleur de faire part du
décès de
Mme le docteur
Yveline PAUL-CRÉPY,
survenue le 6 mai 1975.
Les obsèques seront célébrées le
vendredi 9 mai, à Lambrecht (Nord),
dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

Erratum

— Pour l'avis de décès de
M. André BRAUDRAU,
il fallait lire également :
De la part de M. et Mme Georges
Braudrau et leurs enfants.

Avis de messe

— Une messe solennelle sera célé-
brée en l'église du vicarariat paroissial
marocain, 17, rue d'Ulm, Paris, le
dimanche 11 mai 1975, à 11 heures,
en l'honneur de la fête de Notre-
Dame du Liban, sous la présidence
de Mgr Michel Descamps, vicaire
général du cardinal Marty, pour les
catholiques de rite oriental en
France.

— Une messe pour le repos de
l'âme de
M. Jean DUSSON,
avocat au barreau de Fontenay,
décédé subitement le 13 avril 1975,
sera célébrée en la cathédrale Saint-
Médard de Fontenay, le lundi 12 mai
1975 à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— A l'occasion de son quarantième
congrès national, qui se tiendra à
la mairie du Vingtème arrondissement,
les 9, 10 et 11 mai, la Société
nationale des médaillés militaires
fera célébrer une messe à la mémoire
des médaillés militaires, le dimanche
11 mai, à 11 heures, en l'église
Saint-Louis des Invalides, sous la
présidence de M. l'amiral Marcel
Mingam, vicaire général, amiral
admiral des armées.

— L'homélie sera prononcée par
M. l'amiral Fongereuse.

— Pour le premier anniversaire de
la mort de
Richard LAMBERT DE LA CROIX,
une messe sera célébrée le mardi
13 mai à 18 heures, en l'église de
Saint-Pierre du Gros-Caillois.

Remerciements

— Gilbert Dacles, très touché
par les témoignages de sympathie
qui lui sont parvenus à la suite de
la disparition de
Jacques DUCLOS,
remercie tous ceux qui ont pris part
à sa douleur.

Communications diverses

— Le quarantième congrès de la
Société nationale des médaillés
militaires se tiendra à Paris
les 9, 10 et 11 mai 1975 dans les
salons de la mairie du vingtème
arrondissement, place Gambetta,
M. Jacques Chirac, premier ministre,
prononcera un discours le vendredi
9 mai à 15 h. 15 précises.

— Sous le patronage de l'Alliance
vietnamienne, 70, rue du Javelot,
75013 Paris, un comité provisoire a
été constitué, en dehors de toute
considération ou préoccupation
confessionnelle ou politique, ayant
pour but l'aide morale et matérielle
aux victimes de la guerre au
Vietnam.

— Ce comité, présidé par le magistrat
général Gracien Gardon, a fixé son
siège 84, boulevard Masséna, porte
24, 75007 Paris. Tél. : 553-08-55.
C.C.F. n° 19-502-05.

— Un adresse un appel pressant à
toutes les personnes en mesure de
contribuer à l'action désintéressée
d'une entreprise.

— Les familles Barral, Nervo,
Vidal, ont le douleur de faire part
du décès de
Robert BARRAL,
né Gabriel Nervo,
survenu à Paris (30)
le 29 avril 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans
l'intimité à Saint-Germain des
Mairies (30).

— On nous prie d'annoncer que
l'inhumation de
Paul COLLET,
en l'église des Sœurs-Rol ou
Yvelines, le samedi 10 mai, à
11 heures.
Mme Paul Collet, née Mireille
Wade,
Mary-Astrid et Gregory,
M. et Mme Paul Feuillat et leurs
enfants,
Mme Marcelle Crépy et ses enfants,
ont le douleur de faire part du
décès de
Mme le docteur
Yveline PAUL-CRÉPY,
survenue le 6 mai 1975.
Les obsèques seront célébrées le
vendredi 9 mai, à Lambrecht (Nord),
dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

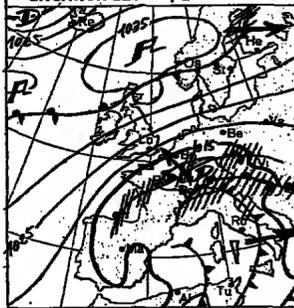
— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

— On Paul fils et le docteur de
faire part du décès de son père,
Gea PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-
vingt-troisième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au
cimetière Saint-Vincent, dans la
plus stricte intimité, selon la volonté
du défunt. Merci pour la sympathie
que vous lui avez témoignée.
[La biographie de M. Gea Paul a
paru dans « Le Monde » du 4-5 mai].

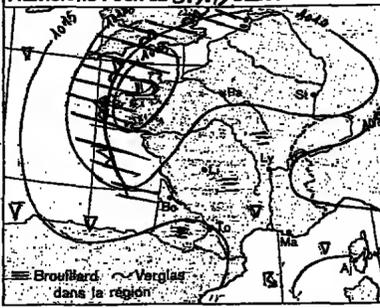
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7-5-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8-5-75 DÉBUT DE MATINÉE



— Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 1/10 de mm)
— Zone de pluie ou neige ∇ averse ☉ orages → Sens de la marche des fronts
— Front chaud ▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

Evolution probable le temps en France entre le mercredi 7 mai à 0 heures et le jeudi 8 mai à 24 heures

Une petite dépression qui s'est formée mardi sur la Bavière se déplace vers l'ouest à travers le Bassin parisien. Le zone pluvieuse qui lui est associée gagnera l'Angleterre et le proche-Atlantique, mais notre pays restera sous l'influence d'air humide en constante venue de la Méditerranée occidentale et du golfe de Gascogne. Jeudi 8 mai, sur le nord-ouest de la France, il pleuvra le matin, puis une légère amélioration se produira l'après-midi. Ailleurs, après des houlottes matinales de l'Aquitaine au Bassin parisien et aux régions de l'Est, des éclaircies apparaîtront temporairement, mais le ciel restera nuageux en général avec des ondées éparses. Celles-ci seront toutefois plus nombreuses des côtes de l'Atlantique au Massif Central, ainsi que sur le Midi méditerranéen et le sud des Alpes. Des vents, faibles ou modérés, s'orienteront au sud ou au sud-ouest.

Les températures s'éleveront un peu. Mercredi 7 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, de 1 005,3 millibars, soit 754,7 millibars de mercure.

Températures de premier chiffre indiquées le maximum enregistré au cours de la journée du 8 mai : le record, le minimum de la nuit du 8 au 7 : Biarritz, 14 et 3 degrés ; Bordeaux, 15 et 4 ; Rouen, 12 et 3 ; Clermont-Ferrand, 16 et 7 ; Dijon, 12 et 3 ; Grenoble, 10 et 7 ; Lille, 16 et 10 ; Lyon, 10 et 7 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 15 et 10 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-La Bourdonnais, 15 et 11 ; Pau, 16 et 4 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 12 et 8 ;

Strasbourg, 17 et 11 ; Tours, 15 et 6 ; Valenciennes, 17 et 10 ; Vannes, 15 et 6 ; Poitiers-Pizay, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 8 degrés ; Athènes, 21 et 15 ; Borne, 20 et 12 ; Bruxelles, 17 et 10 ; Le Caire, 27

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

et 17 ; Rio de Janeiro, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

AMERIQUE DU NORD. PARTEZ A L'AVENTURE. PAS AU HASARD.

"VACANCES A CONSTRUIRE" UNE NOUVELLE FAÇON DE DECOUVRIR L'AMERIQUE.

Pour découvrir l'Amérique, il faut être libre. Libre de partir quand vous voulez, d'aller où vous voulez, comme vous voulez. Mais comment faire de cette aventure une bonne aventure?

Air France a négocié les tarifs les plus avantageux avec des hôteliers, des loueurs de voitures, des transporteurs aériens et des compagnies d'autocars.

Vous n'avez plus qu'à construire votre voyage en établissant votre itinéraire, en déterminant vos durées de séjour, en choisissant vos moyens de transport.

Avec la petite brochure Air France Jet Tours, c'est facile.

A Paris, vous achetez des chèques-échange. En Amérique, vous les donnez contre telle ou telle chambre, contre tel ou tel transport. C'est moins cher, c'est simple, c'est sûr. Et c'est souple: vous voulez retarder votre départ de 3 jours? Faites-le.

Vous voulez prolonger votre séjour? Vous pouvez. Vous voulez changer d'itinéraire, de moyen de transport, ou d'hôtel? Personne ne vous en empêche.

Vive la liberté.

PARTEZ QUAND VOUS VOULEZ.

Pour traverser l'Atlantique, vous avez le choix entre tous les horaires et tous les tarifs Air France: les tarifs normaux, les tarifs excursions, le tarif Apex* ou le tarif jeune.

Vous pouvez donc déterminer en toute liberté l'itinéraire principal de votre voyage, votre date d'arrivée et votre ville d'entrée en Amérique du Nord: Montréal, New York, Chicago, Boston, Washington, Houston, Los Angeles.

ALLEZ OÙ VOUS VOULEZ.

En Amérique du Nord, trois grandes chaînes d'hôtels (1000 hôtels au total) vous attendent: Quality Inn, Travelodge (100 F la chambre - 2 grands lits doubles - tarif unique pour 1, 2, 3 ou 4 personnes) ou Hilton (130 F la chambre pour 1 ou 2 personnes en hôtel première catégorie, 160 F en catégorie luxe).

Choisissez une, deux ou les trois chaînes selon leur localisation, selon les types de service que vous attendez ou selon votre préférence pour tel ou tel style d'hôtellerie. C'est ça, la liberté.

VOYAGEZ COMME VOUS VOULEZ.

Vous n'allez pas en Amérique du Nord pour rester au même endroit. Air France a donc sélectionné pour vous trois grands moyens de transport.

Selon votre programme, votre budget et le temps dont vous disposez, utilisez l'un ou l'autre ou les trois à la fois.

Vous pouvez louer une voiture pour vous promener et pour rayonner autour des villes. Nos accords avec Hertz et Europcar (National, Tilden) vous permettent de bénéficier des meilleures conditions. Un exemple: 610 F prix forfaitaire pour louer 8 jours "une belle américaine", kilométrage illimité!

Vous pouvez prendre le car pour les longues distances. Air France vous propose le réseau de Continental Trailways qui couvre tous les territoires des USA et du Canada avec un forfait kilométrage illimité: 15 jours, 600 F; 1 mois, 850 F, etc.

Vous pouvez prendre l'avion pour les très longues distances ou les déplacements rapides. Vous aurez 20% de réduction sur les tarifs intérieurs, par exemple sur les lignes d'American Airlines, United Airlines et Eastern Airlines.

En voiture, en car ou en avion, partez à l'aventure.

Pour découvrir l'Amérique du Nord, Air France vous recommande ce nouveau style de "Vacances Jet Tours".

Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages ou d'Air France; ils sauront vous conseiller et vous donneront la brochure "Vacances à construire".



Jet tours
AIR FRANCE

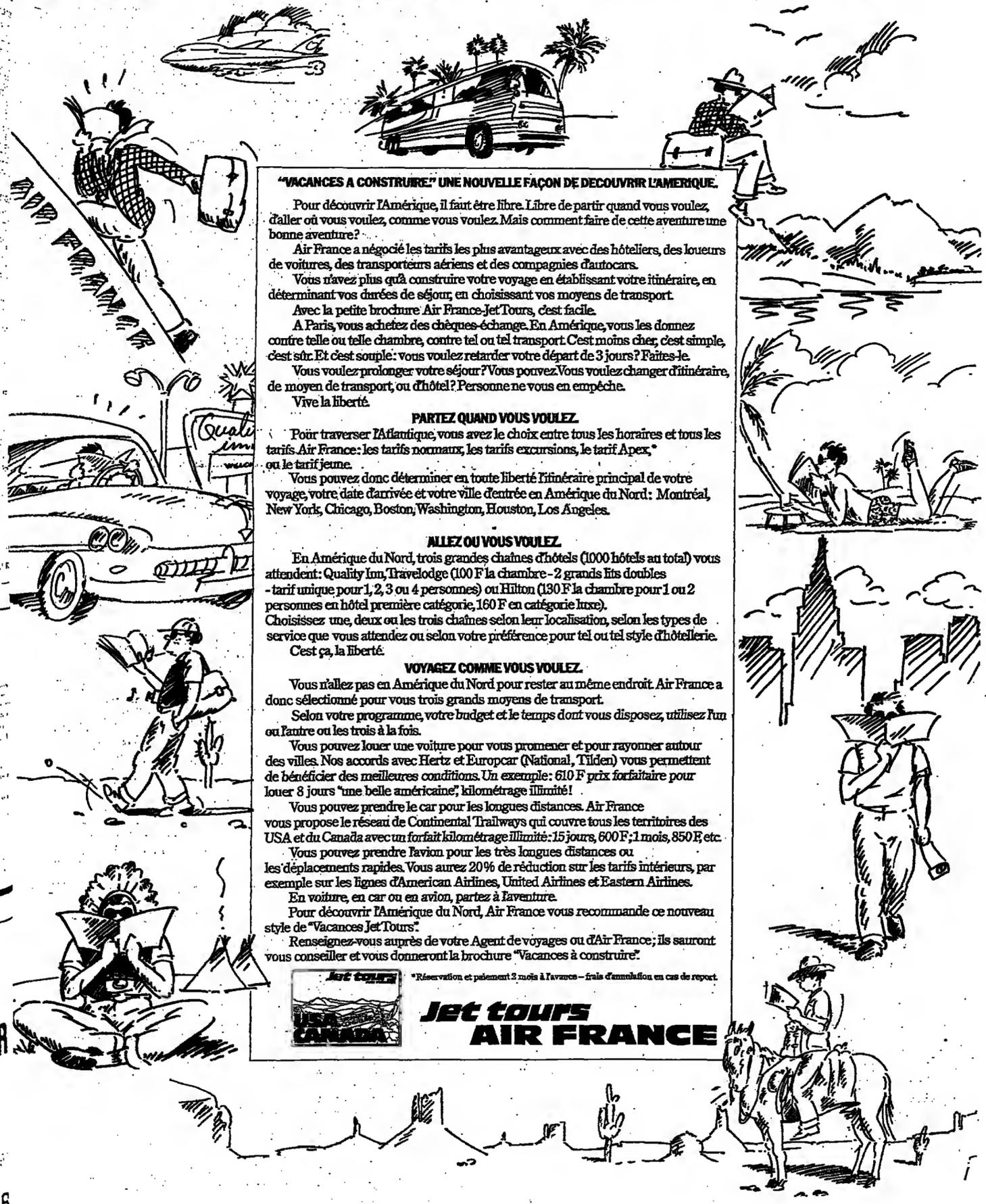
* Réservation et paiement 2 mois à l'avance - frais d'ambassade en cas de report.

MOTS CRO

Monde

interieur
BITAT
ENAGER

ACHETER



(Publicité)

ROYAUME DU MAROC
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU GHARB
— KENITRA —

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL, N° 15/75

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb recevra jusqu'au 24 Juin 1975 (24 Juin 1975) à 12 heures des offres de prix relatives à des prestations de personnel et des études d'équipement pour la seconde tranche d'irrigation.

Le dossier est à retirer au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb, carrefour Mauritanais, Service de l'Équipement, Kenitra, contre versement d'une somme de deux cents dirhams (200 Dh). Kenitra, le 17-4-1975.

Le Directeur de l'O.R.M.V.A.G.
Signé : OUBRAK FAKI.

Le Monde de l'éducation

Le numéro de mai est paru
AU SOMMAIRE

L'ÉGLISE ET L'ÉCOLE

Une interview de Mgr PAILLER, archevêque de Rouen, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, sur l'éducation, l'enseignement catholique, le loi Debré, les unions, les mouvements de jeunes...

- Le ramassage scolaire
- Les Comores : un vestige de l'école coloniale
- Nouvelles de l'étranger
- Vie de la classe
- Votre enfant et l'école
- Universités et grandes écoles
- Formation continue
- Les revues
- Les livres

Prix de vente : 5 F

Tarif des Abonnements (11 numéros par an)

Vote normale Franco D.O.M., T.O.M. 50

Etranger 65

Par avion : tarif sur demande.

LE MONDE DE L'ÉDUCATION
Service des Abonnements,
5, rue des Italiens, 75227 PARIS CEDEX 09 - C.O.P. 4 207-23.

SPORTS

LE PROJET DE LOI MAZEAUD PRÉSENTÉ AU CONSEIL DES MINISTRE

Une obligation nationale

Le conseil des ministres devait approuver, ce mercredi 7 mai, un projet de loi relatif au développement du sport. Ce projet — premier texte législatif concernant le sport en France — sera déposé sur le bureau du Sénat au cours de la présente session parlementaire.

On pourrait s'étonner de ce que le sport, cette activité de loisir la plus répandue n'ait fait jusqu'ici l'objet d'aucune loi législative. Mise à part l'ordonnance du 28 août 1945, aucune loi n'a jamais régi le secteur des activités physiques, qui concerne pourtant plusieurs millions de citoyens.

Voilà donc cette lacune apparemment comblée, grâce aux efforts du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports et de ses services, à qui on reprochera d'ailleurs d'en avoir trop fait tout seul et de n'avoir pas assez consulté. Reproche dont se défend le secrétaire d'Etat en arguant que, si le texte de départ a bien été préparé dans le secret de son cabinet, il s'est trouvé depuis largement modifié, sur les instances des milieux sportifs. M. Mazeaud veut-il laisser entendre par là qu'il n'est pas resté sourd aux admo-

nestrations de l'opposition? Ce serait faux si des circonvolutions et même étonnantes dont il n'a dû tenir compte dans l'établissement de son projet de loi.

Un premier déséquilibre apparaît du fait que le gouvernement peut agir à peu près à sa guise dans le secteur scolaire mais se trouve bien empêché de modifier les structures de l'industrie. On sera donc mieux à même de faire du sport selon que l'on se trouvera à l'université ou à l'usine. A cet égard, il est significatif de constater à quel point les intentions générales du secrétaire d'Etat ont été ramenées à presque rien. On avait espéré, du côté de la rue de Châteaudun, que « tout salarié de moins de trente ans aurait droit à bénéficier, pour la pratique contrôlée d'un sport, d'une partie de son horaire de travail sans diminution de salaire ».

On en est arrivé à confier aux comités d'entreprise — dont chacun sait qu'ils ont une voix consultative — le soin de délibérer sur les possibilités d'aménagements d'horaires. Il s'agit là d'un glissement d'intention qui ne tient aucunement à l'allégement

nécessaire d'un texte de loi. Sur d'autres points, notamment la pratique du sport à l'école, la réduction des articles n'a pas échappé le maintien de principes pour vivement combattus par les syndicats d'enseignants. Car si M. Pierre Mazeaud a trouvé un terrain d'entente avec ce dernier, il n'a pu désarmer l'opposition de ceux qui lui reprochent essentiellement d'avoir pas sérieusement prévu les moyens financiers pour appliquer sa loi. Sur ce point, le secrétaire d'Etat ne peut que voyer ses contradicteurs à la session générale du Parlement. Il dispose en revanche d'un autre argument pour rétorquer la plupart des autres objections qui seraient faites : tout ce qui semble manquer à la loi de textes réglementaires, dont M. Mazeaud précisera les modalités au même temps qu'il présentera son projet devant le Parlement. Ainsi se confirme que la loi relative au développement du sport est bien conçue par son auteur comme l'épine dorsale d'un édifice qu'il jugeait, non sans raison, particulièrement inviolable.

FRANÇOIS SIMON

Dans son préambule, le projet de loi stipule que « le développement de la pratique des activités physiques et sportives constitue une obligation nationale ». De ce fait, « l'Etat est responsable de l'enseignement de l'éducation physique et sportive : il assure le recrutement ou contrôle la qualification des personnels qui y collaborent ».

Ces exigences conduites au titre I : « l'éducation physique et sportive », dont l'article 2 dit qu'elle est partie intégrante de la formation scolaire, sans que cet enseignement soit obligatoirement dispensé dans le cadre de l'établissement scolaire. L'article 3 déclare, en effet : « Dans l'enseignement du premier et du second degré, tout élève bénéficie d'une initiation sportive. Cette initiation est organisée par les établissements d'enseignement publics et privés, les associations sportives de ces établissements et les ser-

Les grandes lignes du texte définitif

Le ministre chargé des sports, « sous réserve d'une habilitation particulière, et dans des conditions fixées par décret, des groupements sportifs peuvent également y contribuer ».

L'encadrement

Pour ce qui concerne les professeurs d'éducation physique, l'article 6 précise simplement que « la formation en sciences et techniques des activités physiques et sportives est organisée et sanctionnée, conformément aux dispositions de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 19 novembre 1968 ». On sait que cette formule lapidaire revient à mettre l'éducation physique et sportive sur le même plan que toute autre discipline. La création d'un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) devrait permettre aux étudiants d'aborder d'autres cycles d'études ou de postuler à diverses fonctions dans le secteur public et privé s'ils ne vont pas jusqu'au concours d'aptitude au professorat.

La généralisation des brevets d'Etat — concernera aux enseignants sportifs (entraîneurs) une formation commune. La création d'un institut national du sport, placé sous la tutelle du ministre, est prévue à l'article 10. À rapprocher les deux types d'enseignants (professeurs et éducateurs) puisqu'il résulte de la fusion de l'Institut national du sport et de l'Institut national supérieur d'éducation physique et sportive.

La pratique

La loi innove en autorisant les associations sportives qui emploient des joueurs ou des entraîneurs professionnels ou rémunérés, à prendre la forme de sociétés d'économie mixte. Elle ne retient pas le régime des sociétés commerciales qui avait été un moment préconisé.

Les fédérations qui gèrent une discipline sont « habilitées » à organiser des compétitions ainsi que le prévoit l'ordonnance du 28 août 1945. Avec la nouvelle loi leur pouvoir s'étend à l'organisation et au contrôle de la qualité de la formation sportive dans le sport considéré. Elles ont obligation d'assurer les contrôles médicaux. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'attribution et de retrait de l'habilitation, ainsi que les statuts types des fédérations.

« Les fédérations sportives sont représentées au comité national olympique et sportif français, organisme reconnu par le comité international olympique. Le comité national olympique et sportif français établit, en liaison avec le comité international, les règles déontologiques du sport, veille à leur respect et arbitre, à leur demande, les litiges opposant les licenciés, groupements et fédérations ».

Dans les entreprises

En ce qui concerne la pratique du sport dans les entreprises, l'article 15 paraît en retrait sur les différentes rédactions précédentes. Il est ainsi libellé : « L'Etat est tenu à l'article L. 432-1 du Code du travail un alinéa ainsi rédigé : « Le comité d'entreprise délibère chaque année sur les modalités d'aide au développement des activités sportives dans l'entreprise, et sur les conditions générales dans lesquelles peuvent être aménagés les horaires de travail des salariés justifiant d'une pratique sportive régulière ».

« Les stages visés à l'article L. 432-1 du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente peuvent comporter des activités physiques et sportives. Ces activités sont obligatoirement prévues dès lors que les stages s'adressent à des jeunes gens de moins de dix-huit ans et qu'ils exercent une durée déterminée ».

« Les dépenses des entreprises en matière de formation des éducateurs sportifs nécessaires à l'en-

cadrement des activités physiques et sportives de leur personnel sont déductibles du montant de la participation des au titre de la formation professionnelle continue mentionnée au Livre IX du Code du travail ».

Il est prévu que ces dispositions soient étendues par voie réglementaire aux services du secteur public.

Le sportif de haut niveau

Très succincte dans sa formulation, la loi prévoit que le sportif de haut niveau peut recevoir, sur proposition d'un comité placé auprès du ministre chargé des sports, les aides du Fonds national sportif. Il n'est plus question, pour le moment, de la taxe additionnelle aux prix des places des manifestations sportives, qui devait en partie alimenter le Fonds national.

L'athlète de haut-niveau n'en aura pas moins à percevoir un manque à gagner dans la mesure où, toujours selon la loi, « il lui

est permis de bénéficier, à non rémunéré, de réductions d'horaires et de congés supplémentaires ».

Les équipements

Les derniers articles (17) du projet de loi concernent le paiement sportif. Ils visent notamment à réaffirmer ou à fixer des mesures conservées afin d'éviter la suppression d'installations sportives et de salles de sport privées.

L'article 19 prévoit que les terrains acquis par les collectivités et les établissements publics en vue de la réalisation ultérieure d'un équipement public ne sont temporairement « comme terrains de sport ».

Notons enfin que ce projet de loi doit être complété par plusieurs textes réglementaires par un second texte législatif relatif aux régimes de responsabilité et d'assurance. Ce projet de loi a déjà été présenté devant le Parlement et le ministre de l'éducation nationale et par le secrétaire d'Etat jeunesse et aux sports.

TENNIS

LA RHODÉSIE EST EXCLUE DE LA COUPE DE LA FÉDÉRATION

« Le ministre des affaires étrangères a refusé de donner son aval à la Fédération française de lawn-tennis qu'il ne souhaitait pas que la Rhodésie poursuive sa participation dans la coupe de la fédération, nous avons pris la décision de mettre un terme au match opposant cette équipe à celle de l'Espagne ».

Ces explications ont été fournies par M. Philippe Claret, président de la fédération française.

La Grande-Bretagne avait même demandé au ministre français des affaires étrangères d'exercer son influence pour empêcher les Rhodésiens de jouer, assure-t-on de source officielle. Le Foreign Office a souhaité que soit appliquée la résolution des Nations unies mandant aux pays membres de couper tout lien avec la Rhodésie, y compris dans le domaine sportif.

MONDIAL MOQUETTE

SOLDE

10 JOURS DE PRIX EXTRAORDINAIRES POUR L'OUVERTURE A ST DENIS

à sacrifier VELOURS 100% NYLON

1500 FINS de ROULEAUX SACRIFIÉS

TOUTES GAMMES TOUTES QUALITÉS

ATRES BAS PRIX

TAPIS AIGUILLETE SUR MOUSSE

14,95 F le m²

UN SEUL PRIX 29 F le m²

PLUS DE 500 ROULEAUX DE MOQUETTE DECORÉE

MOQUETTE STRUCTURÉE

fin de série IMBATTABLE

50 ROULEAUX SEULEMENT

49 F le m²

Tous nos dépôts n'ont pas le même stock. Ce que vous ne trouvez pas dans l'un, se trouve sûrement dans un autre.

MONDIAL MOQUETTE
le spécialiste de la moquette

SAINT-DENIS : 73, rue de la République, tél. 820.92.92

BAGNOLET : 101, 103, av. Pasteur 5 min. Pte des Lilas, tél. 558.19.46

BOULOGNE : 122, bis, rue Gambetta, tél. 805.45.12

COIGNIBÈRES (NIJ) : près Trappes, route du Pont d'Anlicou, tél. 461.70.12

FOSSE-SURVILLIERS : zone Industrielle de Foese, Près Gare SNCF, tél. 471.03.44

MAISON-LAFORT : 129, rue Jean Jaurès, RN 5, tél. 256.44.70

PARIS 13^e : 40, quai d'Austerlitz, face gare d'Austerlitz, tél. 331.22.23

PARIS 14^e : 99, bd Jourdan 50 m Porte d'Orléans, tél. 236.26.62

PARIS 19^e : 144, bd de la Villette, M^o Cl Fabien et J. Jaurès, tél. 203.0079

SARCELLES : 29, av. de la Division Leclerc, RN 16, tél. 930.00.77

Tunisie 8 jours 850f

Voyage en liberté une semaine pour découvrir la Tunisie avec le vol direct (à partir de 875 F) ou un séjour de 10 jours (à partir de 950 F)

Départs au soleil à Hammamet, ou vers le « Blue du Sud », pour pratiquer le sport que vous voulez et bien occuper vos soirées (325 F)

A la découverte de 15 jours (1.470 F) ou 20 jours (1.710 F) à Hammamet, Tunisie avec déplacement assuré.

Vacances en famille à Hammamet 8 jours à l'Hotel (à partir de 875 F) ou un séjour de 10 jours (à partir de 950 F)

L'appel du désert 15 jours de grand air en route pour le désert avec nouvelles garanties (1.325 F)

Prix comprenant : voyage par avion et séjour en circuits

En collaboration avec l'Office de Tourisme Tunisie

payscope international
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.50.02

Pour renseignements, veuillez nous envoyer gratuitement votre brochure.

nom
adresse ville

des prix pour aller plus loin plus longtemps

residence bougival-malmaison

Face à la Seine, dans un parc boisé, avec piscine

du studio au 5 pièces

prix fermes et définitifs 3000 F le m²

BOUGIVAL-MALMAISON
24, rue Yvan Tourguenief 76 Bougival

visitez l'appartement-témoïn sur place, les vendredi, samedi, dimanche, lundi de 14 h à 19 h.

CIP 21, av Pierre 1^{er} de Serbie 75116 Paris TEL : 720-49-70+

Nom
Adresse

هنا من الأهل

OFFRES D'EMPLOI	24,00	28,70
minimum 15 lignes de hauteur	28,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	25,00	29,10
EXCLUSIVITES	30,00	35,00
L'AGENDA DU MONDE		
(chaque vendredi)	23,00	28,05

L'immobilier

appartements vente

Paris

18^e MONTMARTRE
TYPIQUE IMAA
RENOVEE - LUXUEUX
STUDIOS - 2 PIÈCES
A HABITER IMMEDIAT.
ME TEL. : 33-25-25.

2^e BANQUE DE FRANCE
IMMEUBLE DE CARACT.
RENOVEE - LUXUEUX
STUDIOS - 23 PIÈCES
AVEC LOGGIA
DEMANDES DE QUALITE
LIVRAISON LE 15-05
ME TELEPHONEUR :
33-25-25

Rue des Écoles, imm. n° 17
STUDIO et DUPLEX 11 conf.
Idéal placement. - 54-45-24.

16^e - P. TROCADERO
bel immeuble en cours rénovation,
acc. occu. 2 pièces, rénové.
Téléphone : 93-54-91, P. 2.

MAIRIE DES LILAS
3 minutes du métro
immeuble de standing
2.000 m² espaces verts
du studio au 5 pièces, bonnes.
Livraison fin 1975.
Prix fermes et définitifs.
Mortelle Immobilière des Lilas,
7, bd de la Liberté, Les Lilas.
TÉ. : 84-87-37 et 84-87-91.

Vaucluse, imm. n° 2, 3^e ét.,
sur 3 P. + C. + S. de bu. sc. ch.
côté r. L. Cave. T. h. aff. 207.000
av. 55.000. ACC : BLD, 94-01.

TROCADERO
Ves panoramiques sur Seine
Spl. rénové, 4 ch. + ch. serv.
120 m², 50.000 F. BLD, 94-01.

MARAIS-TURENNE, ODE, 42^e SE
LUX. RENOV. SOLAIRE.

ED MALESHERBES
Imm. P. de T. standing, grand
4 Pces, belle pièce, impecc.
MARTIN, Dr en droit, 743-99-29.

MAUBERT-MUTUALITE, Imm.
XVIII^e siècle, studio, tout conf.
MARTIN, Dr en droit, 743-99-29.

constructions neuves

AVIGNON
A vendre 2 pièces 78 m²
on 3 pièces, 110 m², dans la
S.C.I. SAN-MIGUEL.
Luz et très grand confort.
Livraison juin 1975
rue Nilon-Vallin.
Téléphone : (93) 81-34-04.

locations non meublées

Offre
E-ZOLA, Réo. stud. 11 ch. Tél.
3/16in. 623 T.C. - 754-00-04.

appartem. achat

ACH. URGENT, RIVE GAUCHE,
parc. 2^e ét., 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17,
25.000 F. av. C.P. BLD, 82-22.

ACHETE URGENT, COMPTANT
chère bonne Paris. - 673-20-47.

Partic. recherche 2 APPARTS
sur même parcelle, habitation +
4 CHAMBRES, quartier résidentiel,
immeuble bon standing, soleil.
Tél. : 62-41-82, de 8 à 18 h.

GILIER S.A., 59, avenue d'Iéna
recherche d'urgence apparts toutes
surfaces pour clients sélects.

Dépose paiement compt., ach.
urgent, 2 à 3 pièces, PARIS.
Scr. LAGACHE, 14, av. Damas-
Blanche, 94-Fontray-sous-Bois.

hôtels partic.

JENA, HOTEL PARTIC., à louer
à usage profession., - 555-20-04.

RANELAGH Vole privée, charme
excent, calme part., H.P. m², m²
solet, 6 p. lodg, parc, 1.250.000 F
LARBIER ANJ, 62-97.

bureaux

BUREAUX TOUTES SURFACES
Location 55 p. de pte. MAILLOT,
293-45-55 + 322-19-16.

VAUCRESSON, Excent, Mairie,
11 ch. 2 bureaux + suite comm.
Surfaces hab. 400 m² s. y/m²
complet. 3 lignes tél. Paris, Jard.
923 m². État neuf. Prix très
Après 17 heures : 493-35-20.

OPERA
415 bureaux, 2 bis, 16, 4 postes,
24 pas-de-vis, Ball m. 3-4-9-9-9
2.500 C.C. m². - T. 345-85-16.

Potière bon 1^{er} ou plus, bureaux,
immeuble neuf, tél. 739-12-40.

CHATOU - LE VESINET

DANS PETIT IMMEUBLE
BUREAUX TERMINEES
50 m² à 1.500 m²
260 F LE m² H.T.

ALM. 13-72

A LOUER
PLACE VENDÔME
BUREAUX AVEC TELEPHONE
241-46-45 et 242-44-94.

WEILLY

pavillons

VERSAILLES PRÈS GARE,
CHATOU
Bel construct. bourg, ds jardin
côte, sous-sol total, garage
60 SEI, Renaults. - 4 CH.
Prix tel. 370.000 F. - 374-89-16.
P. à p. de préf. vd. tant. Ess.
révision avec latéris. - 739-12-40.

LE CHEVREY, Très bel env. env.
Pav. 4 ch. 3 ch. + ch. serv.
service. Décoré. Prix 200.000 F.
Crédit 50%. - J.M.B. 975-84-14.

8 km SAINT-GERMAIN
Village Pav. maison de 7 ch.
sieur d'été, coin piscine, cuis. +
cave, 2 bns, 2 w.c. Gar. Jard.
540 m². 350.000 F dont 4.000 C.P.
Après 17 heures : 493-35-20.

fonds de commerce

ARTIQUES OBJETS D'ART
AFFAIRE SAINTE. Recouvrable
Importance 11 fait 50.000 F.
Scr. n° 439 REGIE-PRESSE-85
55 bis, r. Rabelais, Paris-7^e.

Immeuble isolé côté grand
trou comprenant COMMERCES
n°101 140 m², 9 p. confort
surcou. à closer murs et fond.
Ecrire HAVAS RENNES 236.

LA LOUVESE - ARDECHE
T. 3 Hôtel Relais du Montmarin
N.N. Parcelle 26/85 net

Promotions Sociétés d'art
matériaux Vacances Laiterie
Tous récents - 742-82-91

Haus savoyens vous vendre ou
louer pour vos VACANCES
A RIMINI ou région voisine
appartement au villa - Ecoles-
nous. Vous soumettrons devises
offres. Agence d'Affaires Immobilières
3001 Rep. St. SAN MARINO.

viagiers

Région YVETOT (91) côté I.
important voyage, 1 lère. Prix
justifié. Ecrire 397 à S.N.P.
HAVAS - ROUEN.

Vendez rapidement en viager.
Expertise gratuite. Discrétion.
ETUDE LOBEL : 749-00-97,
25, bd Voltaire - PARIS (5^e).

FLORIN 12

34, BD DE PICPUS - PARIS 12^e

6 bonnes raisons pour acheter votre appartement dès aujourd'hui

- Des prix fermes et définitifs. C'est-à-dire sans aucune révision, du jour de la réservation de votre appartement, jusqu'à sa livraison.
- Des appartements du studio au 4 pièces, livraison été 1975.
- 4.450 F le mètre carré (prix moyen ferme et définitif), les appartements de Florin 12 sont aujourd'hui nettement en dessous de la moyenne des prix pratiqués dans Paris. C'est prouvé.
- Le confort et la finition des appartements : l'appartement modèle permet dès aujourd'hui de juger sur place de la qualité exceptionnelle des matériaux et des prestations : verre fumé et aluminium des façades, équipement complet des cuisines, meuble-coiffeuse et pare-douche dans les salles de bains, toile de lin sur les murs, ne sont que des exemples.
- Le métro à pas (station Bel Air - ligne n° 6), au pied de l'immeuble, et pour faciliter les choses de la vie, tous les commerces de la Notion à moins de 500 mètres.
- Florin 12 est situé dans l'un des beaux quartiers de Paris, dans le secteur résidentiel du 12^e arrondissement, près du square Courmelin, de la Porte Dorée et du Bois de Vincennes.

visitez l'appartement modèle

Renseignements et Vente :
appartement modèle sur place
du dimanche
de 14 h à 19 h
les samedis et
dimanche
de 10 h à 19 h

et GEFIC :
82 Champs-Élysées - Paris 8^e
Tél. ALM 93-88



propriétés

38 km PARIS St. Pothelin
Lux. villa neuve sur 3.000 m²
récent, 5 ch. sd ch. TRÈS
URGENT. 550.000 F. - 949-21-74.

DROME - SUD
A votre maison XVII^e, restaurée,
9 acres sd conf., lacines, vue
exceptionnelle. Prix : 400.000 F.
Ecrire Maisons, 18, av. Saint-
Louis, 92000 MONTLIMAR.
Tél. : (03) 81-68-42

MARIE-MARLY - Revisitez
propriété en lisière de forêt
domaniale sur 22.000 m² de land.
Maison ILE-DE-FRANCE 70 m²
habitable + sous-sol 125 m²,
2 salles de bain, 6 ch. serv.,
2 bns et cabinet de toilette,
Cuisine très moderne. Piscine
chauffée. Téléph. 3 postes. Prix
sérieux l'année. - Tél. : 963-08-02.

RAMBOUILLET
A 5 KILOMETRES
De la gare au cœur de la forêt,
premier caractère, 11 ch. serv.,
appartent à l'ov. toutes pièces,
cuisine équipée, 6 ch. serv.,
bains, garage, maison d'été,
2.200 m² bordé rivière, Piscine
et chauffage à l'année.

URGENT
PRIX : 22.000 FRANCS.
CABINET MAZIERES
Téléphone : 423-51-25.

maisons de campagne

110 km, Paris autoroute
12 km. Montargis :
LA MAISON DU HAME
Maison campagnarde
murs : pierre, toit : tuile
p. - 2 ch. cuisine, grand
600 m², arbres fruitiers,
total : 60.000 francs, RCH
rue de Lorraine,
4701 Montargis. 15 (38) 85-11

villas

LOUVECIENNES RESI
CHARENTAIS
Potière vend LUXUEUX 100
m², ILE-DE-FRANCE
Parc 2.000 m², bx arrosés,
Salle, s. à manger, 4 ch.
Studio, 2 c. de bu. Gar. 2 v.
Terrasse sud sans vis-à-vis
Tél. : 954-14-89

MINORQUE - Baléares
CHALET, Vue s/MER, 11,
Prix intéressant. Tél. 724-04

fermettes

75 km N. région BEAUVA
Part. à part. Fermette 3 pc
douche, w.c. - Veste grise
aménée, s. état. 5/1.300 F
50, except. retrait village, P.
120.000. MAR. 28-02, sp. 17

La voiture que vous louez chez Hertz est impeccable et sans problème. C'est l'effet d'une bonne organisation, pas du hasard.

Avec plus de 100.000 voitures disponibles dans plus de 3.400 bureaux de location, y compris 1.338 aéroports dans 100 pays; avec une gamme des plus récents modèles et un contrôle portant sur 19 points entre chaque location en Europe; avec le service "Louez ici. Laissez ailleurs"; avec le Hertz No. 1 Club où il vous suffit de signer et... prenez le volant! et avec un service de réservation par télex-ordinateur à travers l'Europe et les U.S.A., n'est-il pas logique d'aller chez Hertz et d'avoir toutes les chances de louer, à chaque fois, une voiture impeccable et sans problème?



Votre voiture Hertz, un souci en moins.

Hertz loue des Ford et d'autres voitures de classe.

Pour réserver, appeler Hertz France S.A. : 788.73.00, votre station Hertz ou votre Agent de Voyages.

مکانم لانتقل

JUSTICE

FAITS DIVERS

A Aix-en-Provence

LE CHEF DU PERSONNEL DE LA SNLAS EST INCULPÉ D'ATTEINTE AUX LIBERTÉS SYNDICALES

(De notre correspondant.) Aix-en-Provence. — M. Jean-Claude Pousse, doyen des juges d'instruction du parquet d'Aix-en-Provence, vient d'inculper le chef du personnel de la SNLAS (Société Nationale Industrielle, aéronautique) de M. Marin, en atteinte aux libertés syndicales. Cette incrimination est l'aboutissement d'un gouffre latent...

Après avoir protesté auprès de la direction, les nouveaux délégués syndicaux ont déposé plainte à la justice. C'est ainsi que le moment de la rentrée du personnel les cinq délégués C.F.D.T. voyaient signifier leur mutation vers des postes en correspondance, d'après leurs dires, et si à une qualification professionnelle et leur classification.

Poursuivi pour escroqueries

UN NOTAIRE TOULOUSAIN SE CONSTITUE PRISONNIER

(De notre correspondant.) Toulouse. — M. Daniel Vié, notaire à Toulouse, condamné le 11 novembre dernier par le tribunal de grande instance de la ville à cinq ans de prison par suite d'escroqueries commises dans la matinée du mardi 11 mai, a été placé sous mandat de dépôt. M. Vié était poursuivi ainsi que son associé, Jean-Henri Rogues, pour escroqueries, abus de confiance et implicité de banqueroute simple, dans une affaire immobilière qui mettait également en cause un architecte, Mme Thérèse Arin, inculpée pour escroqueries, abus de confiance et banqueroute simple.

Au moment du procès, M. Vié était en fuite à l'étranger; Rogues et Mme Martin étaient, à ce moment, détenus à la prison Saint-Jacques (le Monde du 13 février 1975).

Deux gardiens de la paix condamnés au tribunal correctionnel de Paris

La minorité frappante de la police

Il ne se passe pas une semaine sans que comparaisse devant le tribunal de Paris quelques policiers brutes. Est-ce cette profession ou le fait que tous adoptent un système de défense identique — la dénégation de l'existence jusqu'à la stupéfaction? Toujours est-il qu'un temps de la clemence accède celui de la sévérité.

Ainsi pour MM. Charles Vactol et Serge Prévost, deux gardiens de la paix, condamnés mardi 5 mai par la quatrième chambre correctionnelle, présidée par M. André Cosette, à six mois d'emprisonnement à huis clos et à 1 000 francs de dommages et intérêts pour leur victime, M. Jean-Jacques Yon.

Le 5 novembre 1972, ce dernier, après avoir passé la soirée chez des amis, raccompagnait en voiture un compositeur de musique grec, M. Jean Spanos. Ils étaient garés en double file devant le 50, rue Tuffaut, dans le dix-septième arrondissement, lorsque passèrent en voiture deux policiers. L'un en uniformes et l'autre en civil. Ces deux policiers allaient-ils prendre leur service et était-il, comme ils le prétendent, 6 heures du matin? N'était-il que 5 heures comme le soutenaient MM. Yon et Spanos?

Il semble certain que, mécontents du placement du véhicule de M. Yon, MM. Vactol et Prévost, ont tenté de pousser le chauffeur au commissariat à 200 mètres de là. Par la manière très sans doute, mais qui a été jugée excessive, un médecin constatait de nombreuses ecchymoses et traces de coups, qui allaient entraver pour la victime une incapacité de travail de dix-huit jours. Cela confirmait la déclaration de M. Yon selon laquelle les deux policiers l'avaient tiré hors de son véhicule, jeté à terre et traîné jusqu'au poste de police en partie par les pieds.

Les deux gardiens de la paix, bien sûr, niens, tout et, l'esprit de corps aidant, les avait simplement présentés de manière plus formelle une lettre de M. Rethoré au ministre de l'équipement.

M. Roger Dérouillat est laissé en liberté. Inculpé d'abus de confiance et de détournement de fonds, M. Dérouillat, 6 mai, pour avoir fait croire aux enquêteurs, par une mise en scène très poussée, qu'il avait été victime d'une agression à cause de son film Les Voyants. M. Roger Dérouillat a été laissé en liberté par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction, qui l'a placé toutefois sous contrôle judiciaire. Il a choisi M. Bruquière pour défenseur. Inculpés de complicité, M. Jacques Lebeau, photographe de presse, et Mlle Catherine Comès, secrétaire, ont été laissés en liberté.

Condamnation pour recrutement illicite de main-d'œuvre étrangère. — M. Celso Silveiro, président-directeur général d'une entreprise de bâtiments de Saint-Julien-Villas (Aube), a été condamné mardi 6 mai à 10 000 F d'amende pour recrutement illicite de main-d'œuvre étrangère et à 7 400 F d'amende pour diverses infractions au code du travail.

Son directeur administratif, M. Michel Gardinet, a été condamné, pour recrutement illicite de travailleurs étrangers, à 3 000 F d'amende. Enfin, le tribunal a accordé à chacun des vingt-trois travailleurs marocains que M. Silveiro avait fait venir par charter (le Monde du 6 mars 1975) des dommages et intérêts variant de 6 000 à 20 000 F.

< Trop de bavures >

Devant cette solidarité, la justice s'écroule pour se faire une idée que le témoignage de la victime, le certificat médical et aussi les dépositions de deux prostituées qui avaient vu au visage de votre correspondant avec une mousseline — description de M. Serge Prévost — donner un coup de pied à son jeune homme en veste de bain qui pleurait. Ce ne sont que des prostituées, dit-il avec mépris les policiers, mais le substitut du procureur de la République, M. Drotet, devant leur rappeler que le témoignage d'une prostituée vaut celui d'un gardien de la paix et même davantage, car « l'intérêt d'une prostituée c'est d'être au mieux avec la police ». Le substitut du procureur a insisté pour ces violences, devant d'ailleurs être d'une rare fermeté. Après avoir dénoncé l'usage de la violence par deux fonctionnaires de police qui ont déshonoré leur corps tout entier et qui n'ont pas même le courage de prendre leurs responsabilités, M. Drotet précisait : « Il y a un peu trop de bavures dans la police. Il est grand temps de nettoyer les feuilles d'Anglais et d'effacer les traces de bavures qui restent dans la police à se tenir tranquilles. Je requiers une peine d'emprisonnement ferme de six mois. D'une telle condamnation, les magistrats s'honoreraient. »

En 1972, tous les policiers condamnés pour coups et blessures volontaires ont bénéficié du sursis. Mais la police est malade de sa minorité frappante. L'indulgence des tribunaux ne pouvait plus durer.

BRUNO DETHOMAS.

A propos du centre d'Arenç

« JE NE PENSE PAS QUE CE SOIT LES FONCTIONNAIRES QUI FAIT POURSUIVRE, MAIS LES MINISTRES », déclare M. Defferre.

Dans une interview accordée à Libération (du 7 mai) à propos du centre d'hébergement clandestin d'Arenç, M. Gaston Defferre, député socialiste des Bouches-du-Rhône, déclare notamment :

« Nous avons découvert l'existence d'un centre de détention que nous considérons comme tant à fait illégal (...). Des gens sont détenus, prisonniers de ce centre, et cela sans aucun mandat d'arrêt ni mandat d'expulsion (...). En réalité, le phénomène le plus intéressant est celui qui nous sommes dans un régime qui se dit libéral, qui prétend respecter les droits de l'opposition et les libertés individuelles et qui, en réalité, est un régime policier (...). D'après l'article 221, le code pénal prévoit des peines de cinq à vingt ans d'emprisonnement pour ceux qui sont responsables de détentions arbitraires. Personnellement, je ne pense pas que les ministres qui ont fait poursuivre — et ne sont qu'obéir aux ordres qui leur sont donnés — mais les ministres. »

Les ministres de la justice ont notamment affirmé que le centre d'Arenç n'avait aucun caractère clandestin mais qu'il s'agissait d'un « centre de transit », réservé à certaines catégories d'étrangers, et que le gouvernement faisait en sorte que « les conditions d'hébergement soient aussi humaines que possible ». Le garde des sceaux avait ajouté : « En France, il n'y a pas d'archipel de Goulag. »

M. Claude Massiot, un militaire en garnison à Montpellier, a accusé, mardi 6 mai, être l'auteur du meurtre d'un médecin adolescent, M. Jean-Louis Saba. Claude Massiot avait poignardé le médecin lors d'une bagarre, cours Gambetta, à Montpellier, dans la soirée du 1^{er} mai (le Monde du 6 mai).

VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES DIMANCHE 11 MAI à 14 h. ANCIENNES XVII^e et XIX^e AMÉRIQUES Europe Armes de chasse et décoration Europe. Vend. 8 mai de 13 à 22 h. sam. 10 à 18 h. dim. 10 à 11 h. M. Jean LEJOLIVE, comm.-pr. 8, rue Paimin - 28000 CHARTRES tél. (07) 21-04-33.

prenez de l'altitude

S'il est parfait pour l'avion, ce costume, réalisé dans un merveilleux jean 100 % coton, est très « au-dessus » de tout ce qu'on voit « dans la rue ». Raffiné avec sa double surpiqué seifler, particulièrement agréable à porter (sans doublure), cette création traduit la jeunesse d'imagination des Grands Tailleurs de Paris.



LES GRANDS TAILLEURS DE PARIS

- ANDRÉ BARDOT, 15, avenue de la Grande-Armée.
LARIEN, 26, rue Saint-Hippolyte.
PAUL POYREZ, 15, rue de la Harpe.
OPHÉLIA-CHESTER, LAND, 24, avenue Kléber.
PAUL POYREZ, 15, rue de la Harpe.
HENRI GRUBER, 6, rue Martini.
PAUL VADCLARE, OTROSSEAU, 15, rue de la Harpe.

à SEVRES dans un site très privilégié: la résidence des Fontaines. 2 petits immeubles de 3 et 4 étages en pierre de taille au milieu d'un parc de 5000 m² situé tout près de la gare et du centre ville, au calme. du studio au 4 pièces, à partir de 3 800 F le m². renseignements et vente: sur place, 1 à 5 rue des Pommets de 14 h à 18 h 30 tous les jours sauf les mardi et mercredi. à CIP, 21, 23 av. Pierre 1^{er} de Serbie - 75116 PARIS - TEL. 720.49.70.

POLICE

service de vigiles « pour le troisième âge » va être créé à Nice

De notre correspondant

Pour mettre en échec les agresseurs de personnes âgées, un service de vigiles spécialisées sera créé incessamment à Nice. M. Jacques Médéa, maire de Nice, a annoncé mardi 5 mai que le conseil municipal a adopté cette initiative prendrait la forme d'une subvention. Je suis très sensible aux problèmes de sécurité urbaine et aux inquiétudes de la population face à certaines questions, a-t-il déclaré. Un tel service de vigiles crédité et assermentés, munis de pièces officielles qu'ils pourront présenter, est tout à fait réalisable.

Cela va dans le sens des occupations du ministre de l'intérieur, qui entend prohiber constamment de violences faites à des personnes âgées et incontinents.

La mise en place de cette milice sera de préférence et de préférence à être confiée à une unité de détectives. Ses membres seront recrutés parmi des éléments sélectionnés, rompus aux mœurs, dont les missions de surveillance ou d'escorte, dans

l'identification des deux auteurs d'une prise d'otages, que de la République. — Les x handits qui avaient pris la parole avec 1 million de francs et otages, après avoir tué un ser de la Société centrale de police, avenue de la République, Paris, le 28 février (le Monde du 1^{er} mars), ont été identifiés par la brigade de répression banditisme. Il s'agit d'André Jache, vingt-cinq ans, et de hamed Dadou, vingt et un ans, deux condamnés pour vol, selon la police, auraient été à l'entour à l'étranger.

il y a des endroits en plein Paris, où l'on a tout pour oublier Paris. Un petit immeuble entre terrasses et jardins. Réalisation et Vente: DELTA CONSTRUCTIONS 133, rue du Chevaleret, 75013 Paris. Tél. 584.21.21 - 577.46.16. CIPRLES XV 95, rue Saint-Charles, Paris XVème. Bureau de Vente sur place.

Ce n'est pas un hasard si Hemingway écrit "Paris est une fête" à Montparnasse.

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver: tel. 260.35.11.



Paris-Sheraton Hotel

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE DÉBAT NUCLÉAIRE Réforme ou bombes

Deux explosions ont donc secoué le réacteur numéro 1 de Fessenheim en cours de finition. Mais ce qui fait moins de bruit ce sont les dix personnes, dont deux agents de l'E.D.F., qui antezament aujourd'hui leur dix-huitième jour de grève de la faim, pour protester contre le programme nucléaire français. Il leur faudra « tenir » encore près d'une semaine pour atteindre le but qu'ils se sont fixé : attirer l'attention des parlementaires, qui doivent ouvrir le débat nucléaire le 14 mai.

Quoi qu'en dise M. Paul Delouvrier, président de l'Électrification de France, le nucléaire n'est pas le chemin de fer. En 1950, certains esprits pusillanimes pouvaient craindre l'excessive vitesse de la diligence sur rail ou les fumées asphyxiantes des locomotives au passage des tunnels. Mais qu'on nous montre les manifestations de rue, les occupations de sites, les référendums « sauvages » pour accepter ou refuser une gare, les grèves de la laine, les rétractaires de l'impôt, les « dynamitiers » qui auraient fait sauter, jadis, les rails fraîchement posés. Si le chemin de fer eussait des oracles et fait bougonner contre « la progrès », le nucléaire, lui, sème le terreur et récolte la honte.

C'est la première fois que le refus d'une technologie nouvelle pousse des hommes et des femmes à risquer leur santé et leur liberté. Leurs actions comme leur détermination devraient faire réfléchir. Les ingénieurs peuvent se gausser des réflexes antinucléaires en les traitant de passionnés et d'irrationnels. Ils oublient que la passion est souvent plus forte que la règle à calcul.

Mais les remous que suscite la construction des centrales ne sont-ils pas aussi le symptôme d'une maladie politique ? Si les citoyens descendent dans la rue, organisent des référendums sur le tas, refusent le paiement de

leur facture électrique, traînent l'E.D.F. devant les tribunaux, jeûnent et posent des pétards, c'est qu'ils n'ont plus les moyens de se faire entendre autrement. Chacune de ces manifestations est un signe d'indignation de nos institutions. Contribuable, assujéti ou client, l'individu se sent impuissant devant les décisions de la technocratie. Il est évident, après la tentative de consultation des assemblées locales et régionales sur les sites nucléaires, que les représentants de la population sont pratiquement désarmés devant les techniciens et les scientifiques. Ceux-ci ont le savoir : ils ont donc aujourd'hui le pouvoir. Les hommes politiques qui ne peuvent que s'en remettre à leur avis se révèlent incapables de les contrôler.

Une partie de l'opinion française a donc aujourd'hui le sentiment que la démocratie, malgré les efforts du président de la République, n'a pas su inventer les institutions modernes qui permettraient à la population et à ses représentants de maîtriser le pouvoir technologique appuyé par l'administration et l'industrie. Que le gouvernement, par la voix de son ministre de l'Industrie, M. Michel d'Ornano, juge « illégaux » et donc sans valeur les référendums de Flamanville et de Port-la-Nouvelle, voilà qui ne laisse pas d'inquiéter.

MARC AMBROISE-RENDU.

Région parisienne

APRÈS LE VOTE FAVORABLE DES ÉLUS DU DISTRICT

Le président de la République choisira le tracé de l'autoroute A-86

Après le comité consultatif économique et social, le conseil d'administration du District de la région parisienne a émis, le mardi 6 mai, un avis favorable au tracé de l'au-

toroute A-86 dans les forêts domaniales de l'Ouest parisiennes (nos dernières éditions du 7 mai). Ce projet a été adopté au scrutin secret par 21 voix pour, 8 voix contre et

1 bulletin blanc. Il appartient maintenant au président de la République de trancher entre les partisans de ce tracé et ceux s'y opposent au nom de la défense de

ville véhicules attendus chaque jour sur l'autoroute A-86. Le conseil s'est donc rallié au projet de l'administration (voir la carte) déjà adopté par le comité consultatif économique et social. Il l'a aussi amélioré. Il propose, par exemple, de couvrir d'une dalle gazonnée un peu moins de la moitié des 13 kilomètres de l'autoroute, de réduire son emprise sur les bois de 80 hectares à 50 hectares et de supprimer certains ouvrages d'art comme l'échangeur de Viroflay. Le coût de ce tronçon s'élevait alors à 910 millions.

M. Jacques Baumel, député U.D.R. et maire de Bueil, s'est élevé contre ce projet au nom de tous les élus concernés. « De plus en plus d'hommes et de femmes, a-t-il dit, s'attachent au maintien d'espaces boisés auxquels ce projet porterait un coup fatal. » M. Baumel a fait état d'une pétition mille signatures hostiles au tracé officiel. Il a lu une lettre du ministre de l'Agriculture responsable des bois menacés, qui exprime « son opposition résolue à leur évanouissement ». A ces « contestataires », il faut ajouter M. Pierre Fourcade, ministre de l'Économie et des Finances et maire de Saint-Cloud, qui déclarait récemment à propos du tracé : « Je n'y suis pas favorable. »

Un compromis

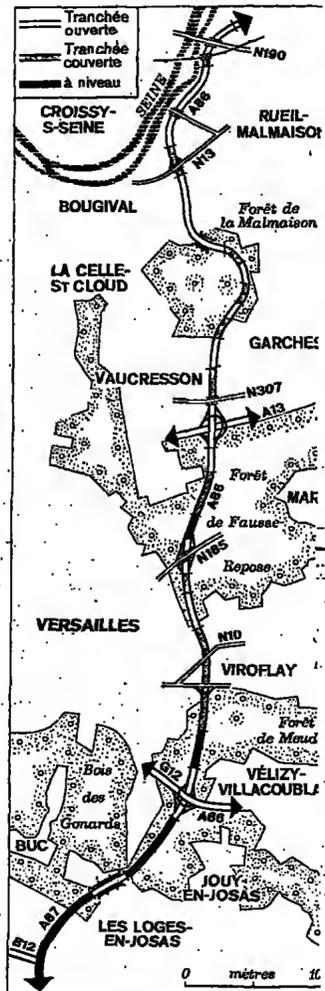
Le président de la République possède désormais tous les éléments du dossier. Après avoir joué la carte de la consultation, il doit trancher entre le ministère de l'Équipement et les ministères de l'Économie et de l'Agriculture, entre les assemblées

régionales et les élus locaux, entre M. Michel Boscher, député U.D.R. de l'Essonne, et M. Claude Labbé, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, entre les ingénieurs des Ponts et Chaussées et les associations de défense. Peut-être se tirera-t-il de ce mauvais pas en faisant étudier la solution moyenne esquissée devant le conseil d'administration par M. Xavier de la Fournière, conseiller républicain indépendant de Paris et vice-président du Conseil économique et social ? Ce conseiller propose de relier directement Bueil au carrefour de Roquencourt notamment par un tunnel

de 3 km de long et de le corder à la branche Sud de la route de l'Ouest.

Cheville-Larue, Fresnes, sous-Arfort (Val-de-Marne) Courmoulin (Seine-Saint-Denis) battent, elles aussi, pour ce qui est des nuisances engendrées par le passage de la route. Ces communes attendent impatiemment la décision du président de la République. Elles demandent qu'environnement soit traité à même soin — et les mêmes diis — que celui de l'Ouest « geois ».

ALAIN FAUJ



Tracé proposé par le service régional de l'équipement à la fin de l'année 1974, adopté le 22 avril 1975 par le comité consultatif économique et social et légalement notifié le 6 mai par le conseil d'administration du district.

Au C.C.F. votre banquier vous téléphone pour vous donner un conseil important.

Pas seulement pour vous signaler un découvert.

Le C.C.F. est une banque à l'échelle de tous les jours et de tout le monde. C'est peut-être pour cela qu'elle est plus sympathique et finalement plus efficace.

Par exemple, si une opportunité d'investissement susceptible de vous intéresser se présente, notre directeur vous appellera. Il ne le fera pas seulement lorsque vous êtes « dans le rouge ».

Notre rapidité d'action, notre respect du client et notre connaissance de ses problèmes particuliers, nous permettent de mieux conseiller et d'informer plus vite.

Protéger vos économies, placer votre argent, savoir où et comment in-



vestir, vous aider dans vos plans immédiats comme dans vos projets à long terme, vous conseiller, mais aussi savoir vous écouter, voilà l'attitude des femmes et des hommes que vous rencontrerez au C.C.F.

Et cette volonté de vous servir ne date pas d'aujourd'hui. N'est-ce pas

le C.C.F. qui vous a offert le premier et partout en France, le compte automatique journalier, service qui vous permet de suivre au jour le jour la bonne marche de votre budget ?

Une banque qui traite les petits problèmes comme les grands est une banque à laquelle vous pouvez faire confiance. Rejoignez-la vous aussi.

Le Crédit Commercial de France.
La banque qui essaie toujours de vous aider.



L'ADMINISTRATION NOUVELLE

derniers ouvrages parus :
JEAN ORSELLI
Transports individuels et collectifs en région parisienne
ODON VALLET
L'administration de l'environnement

dans cette même collection :
YVES BRISSY
Les villes nouvelles
MICHEL DRESCH
Le financement du logement
YVES GUENIOT
Des zones industrielles vers les parcs d'activités

BERGER-LEVRAULT

LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

près vingt ans d'existence

LES DS CESSENT LA PLACE AUX CK DONT LA PRODUCTION VA ÊTRE ACCÉLÉRÉE

Après vingt ans d'existence la DS prend sa retraite. Elle avait son appartenance au Salon de Genève par les spécialistes d'un événement au moins si important que la présentation en 1954 de la « Tracton », DS 15, appelée ainsi à l'époque, et surtout frappé le grand public par sa ligne qui correspondait avec celle des modèles cadents de la firme du quai Javel.

« Le Monde » du 6 décembre 1974 mais que le mariage Peugeot-DS n'entraîne pas une révision de la gamme de constructeurs du quai Javel et notamment le départ de modèles les plus anciens au premier desquels la DS. Les dirigeants de Peugeot ont alors émis un nouveau...

LA COTISATION ASSURANCE-CHOMAGE pourrait passer de 1,50 % à 2,50 % à partir du 21 mai, a déclaré M. Bergeron le 6 mai, en soulignant l'aggravation du chômage devant le congrès des postiers P.O. à Paris.

CONJONCTURE

Le patronat prévoit un arrêt de la baisse de l'activité

La reprise reste incertaine

« La baisse de l'activité semble toucher à son terme, mais les perspectives de reprise restent incertaines », indique le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) dans sa dernière analyse de la conjoncture française. Dans cette note très équilibrée, le C.N.P.F. souligne que, « depuis février, des améliorations ponctuelles ont été relevées au fil des semaines dans tel ou tel secteur, tandis que dans d'autres activités la situation a eu contraire tendance à se dégrader ».

L'augmentation des stocks, très brutale au dernier trimestre 1974, ajoute le patronat, a été ensuite plus modérée. En avril, une légère baisse de ceux-ci semble même s'être amorcée dans les industries de biens de consommation. Dans l'immédiat, plus que d'une reprise technique, il s'agit alors, selon le C.N.P.F., « d'un palier où les dépenses ne progressent au volume qu'à un rythme inférieur à la tendance, une baisse étant même incontestable pour les biens industriels et équipements ménagers et automobiles ».

Enfin, le C.N.P.F. indique que les récentes mesures gouvernementales « atténuent très probablement la diminution importante de l'investissement industriel que laisse à penser la dernière enquête de l'INSEE (- 3 % à 4 % en 1975 par rapport à 1974). Mais il n'est pas sûr, ajoute-t-il, que le redressement conjugué de ces deux indicateurs de cette année atteigne ceux de l'an dernier. Dans une analyse sur la conjoncture internationale, le C.N.P.F. indique par ailleurs que « l'absence de signes d'amélioration relative. On ne saurait parler de retournement de tendance ou de reprise, mais la récession semble s'atténuer ».

L'enquête bimestrielle de l'INSEE, menée en mars auprès de sept mille entreprises, fait de son côté apparaître une légère

amélioration des prévisions des grossistes ; elles restent « basses », indique l'Institut, mais sont un peu plus favorables qu'au début janvier. Parallèlement à cette amélioration, les intentions de commandes restent inférieures à la normale, se sont un peu redressées. Alourdis dans le secteur des biens de consommation non alimentaires, les stocks sont jugés « normaux » pour l'alimentation.

UNE DELEGATION DE LA C.N.L. a été reçue, mardi 6 mai, par le président de l'Office public d'I.L.M. de la région parisienne. Elle a soulevé une démarche commune auprès du secrétariat d'Etat au logement, afin d'obtenir une intervention financière de l'Etat, permettant d'équilibrer le budget et l'entretien du patrimoine de l'Office, sans recourir aux augmentations de loyer. Un conseil d'administration de l'Office doit être convoqué à cet effet.

AGRICULTURE

M. JOËL TENAILLEAU

nouveau président de la F.F.A.

La Fédération française de l'agriculture (F.F.A.), organisation paysanne dissidente de la Fédération des syndicats agricoles (F.N.S.E.A.) s'est donné, mardi 6 mai un nouveau président, M. Joël Tenailleau (Vendée), jusqu'à présent secrétaire général adjoint. Il succède à M. Pierre Guilet (Indre-et-Loire), président-fondateur de ce mouvement, surtout représenté dans l'Ouest et les pays de Loire, et qui a décidé de se démettre pour raisons personnelles des fonctions qu'il occupait depuis 1969.

Le nouveau bureau de la Fédération française de l'agriculture, qui poursuivra l'œuvre de rénovation syndicale, est ainsi composé : président, M. Joël Tenailleau (Vendée) ; secrétaire général, M. Gildas Esnanno (Morbihan) ; secrétaire général adjoint, M. Jean Jégou (Fyness-Atlantique) ; vice-présidents, M. MM. Guilet (Indre-et-Loire), Ogier (Isère), Ecomard (Loire-Atlantique) ; trésorier, M. Anthonier (Vendée), et trésorier adjoint, Mme Marie-Renée Maissen (Indre-et-Loire).

A L'ÉTRANGER

LA CRISE DU SECTEUR PUBLIC ITALIEN

Le président de l'ENI, M. Girotti a présenté sa démission

De notre correspondant

Rome. — La crise qui affecte le secteur public en Italie (« le Monde » du 6 mai) est entrée dans une nouvelle phase avec la démission que M. Raffaele Girotti, président de l'ENI (Office national des hydrocarbures), vient de présenter au ministre des participations d'Etat. Sa lettre date de la semaine dernière, mais elle n'a été confirmée que le mardi 6 mai par le ministre, lequel s'est refusé toutefois à en publier le contenu.

On ignore encore si M. Girotti a réellement demandé un gouvernement de son supérieur, accusé à demi-mot de favoriser des intérêts personnels et partisans au détriment du bien public. Il est vrai que M. Forte appartient au parti socialiste, lequel a menacé de retirer son appui au gouvernement si l'actuel président de l'ENI devait être reconduit. Toujours est-il que son mandat, arrivé à échéance au octobre dernier, n'avait été prorogé que de manière provisoire et quasi illégale dans l'attente que la situation s'éclaircisse. M. Girotti s'était vu reprocher ces derniers temps une gestion discutable de l'ENI, y compris par ses plus proches collaborateurs. M. Girotti compte en outre des adversaires ; il suit en particulier que M. Donat Cattin, ministre de l'Industrie, ne le rendra pas. — R. S.

POUR RELANCER L'ÉCONOMIE SUISSE

Le gouvernement propose d'injecter un milliard dans la construction

De notre correspondant

Berne. — Le gouvernement helvétique a annoncé, le mardi 6 mai, un train de mesures d'urgence pour combattre le fléchissement de l'emploi et de l'activité économique. Il s'agit de trois arrêtés sur lesquels le Parlement aura à se prononcer en juin et qui, s'ils sont adoptés, entreront en vigueur le 1^{er} juillet prochain. Dans son message aux Chambres, le gouvernement estime « qu'il ne faut guère s'attendre à une reprise des affaires au cours des prochains mois ». Le nombre des chômeurs officiellement recensés est passé de 111 en février 1974 à 2761 un an plus tard ; selon les syndicats il serait plus élevé et le chômage partiel s'est fortement accru. Le Conseil fédéral propose une amélioration des prestations versées en cas de perte d'emploi. Pour dynamiser la construction, qui diminue en volume de 15 % à 20 % cette année, les autorités ont mis au point un programme d'investissements de plus de 1 milliard de francs suisses. L'Etat lui-même passerait des commandes d'un montant de 200 millions et apporterait une aide de 200 millions pour améliorer les conditions de logement dans les régions de montagne et pour rénover d'anciens immeubles. Un soutien de 600 millions de francs serait également octroyé au secteur privé pour des travaux de construction. Afin de promouvoir le commerce extérieur, un second arrêté porte de 80 % à 95 % le taux maximum de garantie contre les risques à l'exportation. M. Georges-André Chevalaz, chef du département fédéral des finances, a déclaré « qu'il s'agit plus d'une opération de dérapage, destinée à injecter un peu d'oxygène aux secteurs les plus touchés, que d'un véritable plan de relance de l'économie ». La Suisse a, selon lui, opté pour une action plus proche de l'opération française que de la relance ouest-allemande. Pour les autorités helvétiques, il importe avant tout de ne pas alimenter l'inflation en stimulant trop fort une reprise.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

SE FAIRE CONNAITRE ET VENDRE A L'ÉTRANGER

Journées d'Études du Commerce Extérieur

les 23 et 24 Mai 1975

Chambre de Commerce et d'Industrie - 26, boulevard Carabas - 92000 NICE

organisées par le Centre de Formation Continue de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice et des Alpes-Maritimes

SEFRI-CIME 538 52-52 quand on habite Censier 33 (du studio au 5 pièces) on est bien entouré

ÉNERGIE ALLEMANDS ET IRIANIENS SONT INTERESSÉS PAR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE BRITANNIQUE

En Allemagne fédérale NEUF CENT MILLE SALAIRES SONT TOUCHÉS PAR DES RÉDUCTIONS D'HORAIRE

ADVERTISEMENT FOR PREQUALIFICATION OF CONTRACTORS PENETRATOR HIGHWAY, SEIL CULVERT AND INNER RING ROAD HIGHWAY IN AMMAN, JORDAN

bien logé studio B 6 : 30,30 m2 + balcon 4,80 m2 2 pièces B 2 : 47,50 m2 + balcon 6 m2

bien entouré Censier 33

bien logé 4 pièces : 102,93 m2 + balcon 11,52 m2

TRISTRICT Avenue 1-86... AUTOMOBILE... LEVRAI...

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Pour la première fois depuis 1962

La Compagnie des machines Bull va reprendre la distribution d'un dividende

Lo Compagnie des machines Bull va reprendre la distribution de son dividende interrompu depuis 1962. Sa filiale à 34 %, Honeywell-Bull, qui a réalisé 100 millions de francs de bénéfices en 1974, va lui verser 7 millions de francs. Avec l'appoint de produit de ses placements, cette rentrée permettra à la compagnie de payer au début de 1975 un coupon qui pourrait atteindre 1,50 F, évitant ainsi la dépréciation de son actionnaire principal de la C.I.L. A ce sujet, on attend — toujours — la décision du gouvernement français. Selon certains, la reprise de l'opération aurait été acquiescée samedi dernier au cours d'un conseil restreint de l'Ellysée. Toutefois, on tenterait d'émousser certains points du protocole signé entre la C.G.E. et Honeywell (le Monde du 22 avril).

De son côté, le groupe Thomson, actionnaire principal de la C.I.L., a clairement manifesté ses derniers jours son opposition à ce projet, en raison du coût financier qu'il entraînerait et des problèmes sociaux qu'il poserait. Thomson serait prêt à apporter son appui industriel à une solution visant à relancer et à soutenir la C.I.L. ou plan national tout en continuant à négocier avec Siemens et Philips le poursuite d'Unidata. Enfin, les sections syndicales C.G.C. de la C.I.L. demandent la nationalisation de la compagnie.

LES MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

7 MAI

Suspension des cotations

Les cotations n'ont pu avoir lieu mercredi à la Bourse de Paris à la suite de l'arrêt de travail, entre 11 h. 30 et 14 h. 30, décidé par les organisations syndicales (C.F.T.C., C.G.C., F.O., C.F.T.C., C.G.C.). À l'origine de cet arrêt, deux différends, suscités l'un par un licenciement d'un titulaire dans une charge d'agent de change, l'autre par le refus d'un agent de change d'appliquer à une succession difficile les règles de répartition des bénéfices fixées l'an dernier par la convention collective. Une commission mixte doit se réunir vendredi matin pour examiner ces différends, ainsi que les revendications salariales formulées par les syndicats.

LONDRES

Hélicoptère

Le marché est resté hésitant après ses lourdes pertes des séances précédentes. Irrégularité des indiciels, baisse des assurances et hausse modeste des mines d'or.

98 ouvertures dollars : 164 76 contre 164 ...

VALEURS	CLÔTURE 5/5	COURS 7/5
Star Line 3 1/2 %	22 7/8	23
Swedish	250	251 1/2
British Petroleum	402	395 1/2
Shell	276	274
Yokohama	137	138
Imperial Chemical	233	233
Comptrols	183	184
De Suez	258	258 1/2
Western Indemnity	38	38 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	181	183
West Indemnity	47 3/4	48

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS
SCHLUMBERGER — Bénéfice net du premier trimestre : 41,9 millions de dollars (+ 49 % par rapport à la période correspondante de 1974). Le chiffre d'affaires a progressé de 25 % à 368,9 millions de dollars.

NEW YORK

Après quatre séances de forte hausse, une vague de ventes syndicales a déferlé mardi sur Wall Street, où l'indice des Industrielles a perdu 20,89 points à 834,71, soit près de la moitié des gains (environ 44 points) qu'il avait acquis depuis le 20 avril.

La baisse, d'abord très légère, a été brusquement accélérée à mi-séance sur les propos pessimistes tenus d'un côté par M. Meany, président de l'A.P.I.A.-C.I.O., au sujet du chômage, de l'autre par M. Edgar Speer, président de l'U.S. Steel, à propos des livraisons de la sidérurgie américaine.

Les spécialistes, toutefois, ne s'inquiètent pas trop de cette brusque réaction, la considérant relativement normale après la récente flambée des cours.

Les « blue chips » et les valeurs à croissance, qui y ont perdu quelques points, ont subi de lourdes pertes. Seule l'I.T.T. sur la perspective, sans doute, de meilleurs résultats cette année que la précédente, a évolué à contre-courant et poursuivi son avance. Progrès également des mines d'or.

L'activité a été plus vive : 25,41 millions de titres ont changé de mains contre 22,37 millions la veille. Sur 1.852 valeurs traitées, 624 ont baissé, 550 ont monté et 381 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 171,30 (-2,82); services publics, 75,25 (+0,06).

VALEURS	5/5	6/5	7/5
Alcoa	48 1/2	48 1/2	49 1/4
A.T.T.	21 7/8	22 1/4	22 1/4
Boeing	27 1/2	26 1/4	26 1/4
Chase Manhattan Bank	34 1/8	33 3/8	33 3/8
De Paul de New York	132 3/4	128 3/4	128 3/4
Eastman Kodak	139 1/4	134 3/4	134 3/4
Exxon	38 1/4	37 3/4	37 3/4
Ford	32 3/4	32 3/4	32 3/4
General Electric	47 3/8	46 3/8	46 3/8
General Foods	22 3/4	22 3/4	22 3/4
General Motors	44 1/2	43 1/2	43 1/2
Goldman Sachs	13 3/4	13 1/2	13 1/2
I.T.T.	213 3/4	208 1/4	208 1/4
L.I.F.	30 1/2	27 1/4	27 1/4
Mobil Oil	41 1/4	40 1/4	40 1/4
News	11 1/4	11 1/4	11 1/4
Sealed Air	37 3/4	34 1/2	34 1/2
Texas	23 3/8	22 3/4	22 3/4
U.S. Steel	11 1/4	11 1/4	11 1/4
U.S. Steel	68 3/8	65	65
Westinghouse	44 1/8	43 1/8	43 1/8
Xerox	22	22	22 1/4

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève de Dunkerque pourrait s'étendre à d'autres aciéries

A Dunkerque, l'aciérie Usinor est toujours immobilisée par une grève quasi générale. La C.G.T. et la C.F.D.T. appellent les autres travailleurs de la sidérurgie à cesser le travail par solidarité. Cependant, leurs consignes n'ont été que faiblement suivies le 6 mai en Lorraine (58 % au plus) et à raison de 30 % dans l'Orne. Le conflit dunkerquois est essentiellement une opposition des ouvriers au chômage technique.

Or celui-ci est la conséquence d'une crise de l'acier et d'une exceptionnelle violence. D'autres mouvements revendicatifs se durcissent : dans les transports publics, la grève se poursuit depuis quinze jours à Bordeaux et depuis dix-sept jours à Argenteuil. A Paris, la C.G.T. a déclenché, ce 7 mai, des débrayages sur la ligne de métro Pantin-Place d'Italie. Au magasin général des tabacs

de Paris, la C.F.D.T. appelle à l'octroi du mouvement dans d'autres établissements. A Dôle, le personnel de l'usine Renault-I.T.T. occupe le magasin de blocs les expéditions, tandis que la C demande la nationalisation. A Ra (Ardennes), les sept cents ouvriers Porcher (appareils sanitaires) ont cessé le travail depuis quatre semaines.

USINOR : dans l'attente d'un élargissement du mouvement

De notre envoyé spécial

Dunkerque. — Calme plat, ce mercredi matin, sur les chantiers d'Usinor, dont les bureaux et une partie des ateliers étaient toujours occupés par le personnel. Après le retrait des forces de l'ordre, qui la nuit du 2 au 3 mai, avaient investi les points stratégiques de l'entreprise, les militants C.G.T. et C.F.D.T. ont organisé un barrage général autour de la grande usine sidérurgique. Et tous plus symboliques qu'effectifs, les militants ont pu franchir les clôtures à l'importe quel autre endroit du domaine. Quelques dizaines d'ouvriers, en fait, pénétrèrent sans encombre dans l'usine, et l'on travailla au ralenti dans plusieurs ateliers, notamment à la fonderie.

Dernières les barricades, une affiche appelle les militants à renforcer le piquet de grève : « Il n'y a pas assez de volontaires, sursoupe un syndicaliste. Les hommes veulent bien dégrader, mais ils restent chez eux ou bien ils font du travail à noir ».

LOGEMENT

M. ROBERT LION (Union des H.L.M.) CONTESTE LE CARACTÈRE SOCIAL DES DÉCISIONS DE M. FOURCADE

M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M., conteste le caractère social des mesures annoncées mardi 6 mai (le Monde du 7 mai) par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances. Si ces mesures comportent le financement budgétaire de sept mille H.L.M. locatives supplémentaires, souligne M. Lion, locatives qui seront financées sur les crédits budgétaires pour 1975 est encore inférieur de deux mille environ à celui de l'année dernière. En effet, a-t-il remarqué, les crédits initialement inscrits au budget devaient permettre, à l'origine, le financement de dix-sept mille H.L.M. ou P.I.A.R. locatives (nombre à peu près correspondant à celui de 1974), mais l'augmentation des prix plafonnés a réduit cette estimation de quinze mille neuf cents logements locatifs.

En ce qui concerne l'accèsion à la propriété, un financement supplémentaire de quarante-cinq mille logements a été octroyé (vingt mille en janvier, vingt-cinq mille en mars), mais, sur ce total, le contingent de logements H.L.M. dont réellement sociaux, n'est que de deux mille cinq cents.

Une crise exceptionnelle dont on a touché le fond

De notre envoyé spécial

Les conflits sociaux qui affectent actuellement les activités du groupe USINOR et pourraient s'étendre à d'autres entreprises de la sidérurgie, trouvent leur origine dans une crise d'ampleur exceptionnelle, mais dont le fond semble bien avoir été atteint. Cette crise, si violente que les professionnels ne se rappellent pas en avoir observée une pareille depuis quarante ans, résulte de la conjonction de plusieurs facteurs dépressifs.

Pendant la première moitié de 1974, le fléchissement des achats de tôles minces par l'industrie automobile était compensé par un formidable gonflement de la demande en tôles fortes et moyennes, grâce à l'accélération des programmes d'investissement dans la recherche, l'exploitation, le transport, le stockage et le traitement des hydrocarbures. Il y eut même une véritable pénurie dans le domaine des tubes, accompagnée par une flambée des prix à la grande exportation. Mais, dès la mi-juillet 1974, ce « mini-boom » prenait fin, et le tonnage s'inversait à l'automne, les effets du plan de refroidissement lancé en juin par le gouvernement français se traduisant par un déstockage très brutal, et une chute non moins brutale des commandes (30 % à 40 %).

A Dunkerque même, on ne pourra rien obtenir, a reconnu plusieurs dirigeants syndicaux. Ces derniers multiplient les appels au calme. Il s'agit pour eux d'éviter tout incident en attendant l'élargissement du conflit. Mardi, toutefois, peu après 16 heures, un piquet de grève a arrêté, avec une large d'inertie, des busiers et des policiers qui voulaient franchir le barrage.

Les dirigeants de la fédération C.G.T. de la métallurgie sont réunis ce mercredi à Paris pour tenter d'étendre l'action à l'ensemble de la sidérurgie. De leur côté, les responsables C.F.D.T. lancent un appel à la généralisation du conflit. A Dunkerque même, les responsables des deux syndicats des quatre usines du groupe ont tenu une réunion. Dans un communiqué publié dans la soirée, M. Bernard Laminand, secrétaire général du syndicat régional de la sidérurgie C.G.T., a accusé la direction de vouloir arrêter les investissements prévus à Dunkerque, Tulonville et Longwy et de préparer la fermeture de l'établissement de Valenciennes. Il a rappelé les objectifs prioritaires de la grève : dans le cas d'Usinor, une annulation du pouvoir d'achat de 250 francs et une indemnisation à 100 % des journées perdues, y compris pour le personnel. Les responsables C.G.T. et C.F.D.T. de l'ensemble des usines se sont rencontrés, les premiers à Valenciennes, les seconds à Dunkerque. Ils devaient décider ce matin des nouvelles formes à donner à l'action. On meeting était prévu à 13 h 15, ce mercredi, devant les portes de l'entreprise.

Le tonnage reste vive parmi le personnel. Les responsables C.G.T. et C.F.D.T. de l'ensemble des usines se sont rencontrés, les premiers à Valenciennes, les seconds à Dunkerque. Ils devaient décider ce matin des nouvelles formes à donner à l'action. On meeting était prévu à 13 h 15, ce mercredi, devant les portes de l'entreprise.

JEAN BENOIT.

À BESANCON, deux personnes ont été blessées, mardi matin 6 mai, au cours d'un affrontement entre grévistes et non-grévistes de l'usine Unimel (pain d'épice), où les ouvriers occupent l'établissement depuis plus de dix jours.

les acheteurs, qui jusqu'à p attendaient que la baisse des (5 % à 40 % depuis le début l'année) s'accroisse. Déjà, signale la diminution de crédits, notamment de la part usines belges, qui, pour le rôle depuis la guerre, respect solidarité européenne, n'ont pas les « casseurs » de prix.

A l'exportation, en dépit baisse persistante des commandes, les prix ont commencé à se relever légèrement. Mais les « gistes » de la Communauté, très prudents et, sauf coup de tra, maintiendront leurs ars production au moins jusqu'à afin de pouvoir décoller en s'ère sur un marché assaini.

M. DURAFODR, ministre travail, a indiqué, eu l' à M. Schmaus (P.O.) et F.-D.C. de la région de M. Dreyfus, avait fait devant lui de la décision l'inspection du travail re le licenciement de trois gues du personnel. « J'ai pas », a rappelé le mi d'un délai de quatre moi me prononcer. Une e enquête est en cours ».

LA GREVE A L'E.G.F. faisait lire dans les éditions du 7 mai, à pos du conflit à l'E.G.F.

« La grève du 8 mai est tée à soutenir trois ; pables revendications ; mentation du salaire de de 2 % en juin. Les s ont déjà été levées de en janvier, 2 % en avril en mai, mais c'est aussi affirmant les syndicats assurer le maintien du t d'achat si l'on tient c de la hausse réelle des majoration des coefficients grille les syndicats réa un crédit d'environ 5 % que les améliorations quées au 1^{er} mai ne so: de 2 % « modérées » ren- ordre généralisé des mens de salaires (la di a proposé, sur ce dernier, une réunion d'ici à la mai) ».

ON COLLOQUE L'INVESTISSEMENT ETATS-UNIS. — Le C national du patronat fr (C.N.P.F.), la chambre commerce et d'industri Paris et le Centre fran- commerce extérieur organ les 13 et 14 mai procl un colloque qui sera sur à la coopération indus et commerciale avec les E Unis. L'investissement C Atlantique sera au contré débats, qui se dérouleront Palais des congrès de la Maillot à Paris.

Micrographie, offset de bureau, fireuses de plans. Trois domaines où Photogay peut vous faire économiser. Beaucoup.

Il y a une telle inflation des frais de fonctionnement d'une entreprise qu'il n'est plus permis de se tromper sur le choix d'un "outil" de communication, d'information ou de documentation.

L'économie est à l'ordre du jour. Et tout particulièrement dans les domaines où Photogay s'est spécialisé : offset de bureau, fireuses de plans, système microfilm.

Trois spécialités, trois solutions intelligentes qui concilient les exigences de l'expansion et les nécessités de la lutte contre le gaspillage. Nous sommes prêts à vous le prouver dans tous les cas.

Ah, demandez-nous le mini-guide "Photogay. Notre quatrième spécialité : l'économie". Mieux, consultez-nous. Mettez-nous en concurrence.

J'aimerais recevoir le mini-guide "Photogay, notre quatrième spécialité : l'économie".

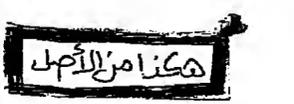
Nom _____
 Fonction _____
 Société _____
 Adresse _____

Je suis plus particulièrement intéressé par
 la micrographie l'offset de bureau les fireuses de plans

Photogay - BP 10 - 69120 Vaulx-en-Velin
 Tél. : Photogay Vaulx 30338 - Tél. (78) 84.451

PHOTOGAY COPIE
 Photogay, 3 spécialités plus une : l'économie.

* votre téléphone aussi sans doute, mais nous n'y pouvons rien.



A VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

« PORTES OUVERTES » RUE LA FAYETTE

La C.G.T. estime recueillir 47,06 % des suffrages aux élections professionnelles

IONS d'autres ac... Exceptionnelle touche le fo...

La C.G.T. portes ouvertes... est la première fois que la centrale...

Georges Ségué s'en est expliqué devant les journalistes qui, le 6 mai, ont épluché les sept...

F.O., la C.F.T.C. et les autonomes (51,12 %), au total on comprend mal que les cégétistes en concluent...

de déplacement, de 3 % pour la provision des congrès et divers et de 1,5 % par les amortissements.

Les élections professionnelles en 1974

(Résultats en % portant sur environ sept millions de salariés)

Table with 4 columns: Secteur privé, Secteur nationalisé, Secteur public, Total. Rows include C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C., C.F.T., C.G.S.I., Divers, Indépendants, FEN.

diens, comme chez les ouvriers et employés. Elle arrive, avec 28,02 %, derrière la C.G.C. (37,78 %).

La C.G.T. comptait à la fin de 1973 2 339 857 adhérents. Elle a donc maintenant dépassé la cap...

Les dépenses sont absorbées à concurrence de 60 % par les frais de personnel, de 21 % par les frais de propagande, de presse et de conférences, de 14 % par les frais généraux (dont P.T.T.), de 7 % par les liaisons internationales, de 4,1 % par les frais...

Ségué, comme les autres secrétaires confédéraux, reçoit 3 840 F, auxquels s'ajoutent 250 francs de frais de représentation, la disposition d'une voiture et du téléphone.

Le personnel travaillant huit à quarante heures par semaine dispose de vingt-six jours de congés payés l'été et de six l'hiver. Comme il se doit, il est constitué en section syndicale.

JOANINE ROY.

LA SUCCESSION DE M. MALTERRE A LA C.G.C.

M. Charpentier présente son équipe

M. Yvon Charpentier, candidat à la succession de M. Malterre à la présidence de la C.G.C., a présenté à la presse, le mardi 6 mai, son équipe et son programme, qui sera détaillé dans le cours de la conférence, au mois de juin.

Cette équipe est principalement constituée de six personnes: MM. Roger Verger, vice-président de la C.G.C.; Yann Clerc, journaliste; Michel Dizez, agent de maîtrise; Jean Heurtault, cadre commercial; Jean Merin, ingénieur agricole; et Jean de Santis, représentant.

Le thème principal de la campagne de M. Yvon Charpentier est l'autonomie et la totale indépendance que la C.G.C. doit renforcer vis-à-vis de toutes les pressions extérieures, aussi bien syndicales que politiques.

Un événement soutien de M. Malterre a été évoqué, mais il ne sera en aucun cas sollicité.

L'Association des journalistes économiques et financiers vient, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, de renouveler son bureau. M. Régis Paraque (Les Informations) a été réélu président. Les vice-présidents du nouveau bureau sont MM. Jean-Baptiste Eggen (Observation et le Marché de l'Innovation) et Roger Lallart (le Moniteur du bâtiment et des travaux publics). Le secrétaire général est M. Pierre Gédire (le Programme économique); le secrétaire général adjoint, M. René Toudrou (la Vie française et Europe 1); le trésorier, M. Michel Garbid (les Echoes). Les membres du nouveau bureau sont MM. Jean-François Leven (A.F.P.); Antoine-Pierre Mariano (le Figaro); Marco Fagnanelli (Radio-Montecarlo); Jean-Marc de Frenet (la Croix); Alain Vernebois (le Monde); et Alain Weiller (TF 1).

Le conseil d'administration propose de fixer le dividende à 9 F par action, ce qui, compte tenu de l'avoir fiscal représente un revenu global de 9 F par action de 50 F.

Les perspectives pour l'exercice en cours sont encourageantes, le carnet de commandes étant en nette augmentation par rapport à l'année dernière.

Le cash-flow s'élève à 20 242 534 F. Dans sa séance du 29 avril, le conseil d'administration a nommé M. Michel Lenoir, président-directeur général de Rhin et Moselle, Assurances françaises, et a nommé vice-président M. Gilbert de Dietrich, président-directeur général de la Société de Dietrich et Co.

Le conseil d'administration propose de fixer le dividende à 9 F par action, ce qui, compte tenu de l'avoir fiscal représente un revenu global de 9 F par action de 50 F.

Le thème principal de la campagne de M. Yvon Charpentier est l'autonomie et la totale indépendance que la C.G.C. doit renforcer vis-à-vis de toutes les pressions extérieures, aussi bien syndicales que politiques.

Un événement soutien de M. Malterre a été évoqué, mais il ne sera en aucun cas sollicité.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Foseco Minsep LIMITED

La croissance s'est poursuivie avec succès en 1974. Les caractéristiques essentielles de l'exercice sont les suivantes:

- le chiffre d'affaires a augmenté de 38 %, dépassant pour la première fois le milliard de francs (1);
- le bénéfice avant impôt s'est élevé à 133 224 000 francs;
- le bénéfice par action, en augmentation de 28 %, a atteint 1,34 franc;
- les dividendes de l'exercice ont été portés au maximum autorisé;
- la société a maintenu la solidité de sa situation de trésorerie.

Table with 3 columns: (En millions de francs), Au 31 décembre 1974, Au 31 décembre 1973. Rows include Chiffre d'affaires consolidé, Bénéfice avant impôt, Bénéfice disponible après éléments exceptionnels, etc.

(1) Tous les chiffres ont été convertis sur la base du taux de change au 31 décembre 1974 (1 F = FF. 10,50).

Le rapport de l'ensemble de nos opérations que les problèmes économiques rencontrés dans un pays qui n'est devenu récemment une puissance économique sur les résultats du groupe, au delà d'une rétrospective générale sur l'ensemble de l'exercice, est bien placé pour faire face à toute situation.

Foseco Minsep fabrique et fournit des produits chimiques et services spécialisés, principalement destinés à l'industrie de la métallurgie, du bâtiment et de la construction, et du traitement des eaux. Les 6 814 750 actions ordinaires actuellement en circulation sont cotées à la Bourse de Paris (introduction en octobre 1971).



Le rapport annuel sera disponible à partir du 10 juin auprès de Foseco S.A.S.P. 17, 7810 LA CELLE-ST-CLOUD, et de CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 66, rue de la Victoire, PARIS-9e et des banques titulaires à son groupe, notamment de la SOCIÉTÉ NAVOBIENNE ET PARTENARIAT 4, place André-Magnin, 94017 NANCY CEDEX.

MANURHIN

Les déclarations de l'exercice 1974 totalisent 256 906 385 F, montant en accroissement de 18,41 % sur celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net s'élevait à 9 052 825 F, soit un accroissement de 20,12 % par rapport à l'exercice précédent.

SINTRA

Pour le premier trimestre 1975, le chiffre d'affaires H.T. de la société ressort à 17 785 000 F contre 23 millions de F pour le trimestre précédent.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Le bénéfice de l'exercice 1974, imputé déductif, atteint 15 405 042 F (contre 13 925 000 F en 1973) après une dotation aux amortissements de 31,04 millions de F et une provision pour participation de 3 millions de F.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe en 1974 a été de l'ordre de 22 milliards de F (T.T.C.) contre 17 milliards de F pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net du groupe, qui n'est pas encore arrêté, dépasse celui de 1973 qui était de 29,8 millions de F.

Par ailleurs, pour succéder à M. François Ferryer qui a constitué le conseil de direction de la société, le conseil a décidé de porter le dividende net de 9 F par action à 10,50 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au titre de l'exercice, représente un revenu global de 10,75 F par action.

Jamica

M. bid Ou Montparnasse, 75014 PARIS présente la ligne roset à la Foire de Paris du 26 avril au 11 mai. Section aménagement. Tél. 5 - Adfè D - Stand 12.

LE FEU :

Chaque année, des vies humaines et des centaines de millions de francs de biens d'équipement et de consommation détruits.

L'INCENDIE :

Des conséquences directes et indirectes considérables : 60 % des établissements touchés ne se relèvent pas de leurs cendres, la plupart des autres subissent des pertes sévères de clientèle et de main-d'œuvre qualifiée.

Ces sinistres souvent dus à l'accoutumance à un danger mal apprécié peuvent et doivent être limités. Les:

apave

ont organisé avec l'agrément des Sociétés d'Assurance contre l'incendie, des Services de Prévention et de contrôle périodique qui utilisent les mêmes méthodes que celles qui ont fait leur réputation et leur preuve dans tous les domaines de la Sécurité et des Economies d'Énergie.

INDUSTRIELS COMMERCANTS ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

en confiant aux APAVE

- La Prévention Incendie;
- La Formation du Personnel de l'entreprise appelé à fournir les premiers secours;
- vous réduirez vos risques dans des proportions surprenantes;
- vous vous dégagerez de soucis réels et lancinants;
- vous bénéficierez de remises pouvant atteindre 15 % de vos primes d'Assurance.

Table with 2 columns: ADRESSEZ-VOUS: and Groupement des APAVE et CETEM-APAVE - 80, rue La Boétie, 75008 PARIS - Tél. 226.58.51. Rows include APAVE ALSACIENNE, APAVE du NORD et de la PICARDIE, etc.

LA CANDIDATURE DE LA C.G.T. LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE SYNDICALE

Ségué: nous n'admettons pas de discrimination

Le « face-à-face » entre MM. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et Heinz Oscar Vetter, président de la Confédération dicale allemande D.G.B., publié dans notre supplément EUROPA e Monde du 6 mai, a suscité mardi une vive réaction de Georges Ségué, secrétaire général de la C.G.T.

propos de la demande d'entrée à la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) formulée par la C.G.T. M. Vetter avait dit qu'il est à notre avis très heureux que la C.G.T. soit prête à accepter les obligations qui ont été acceptées par la C.G.I.L. Nous ne nous sommes pas que nous adhérons à une double affiliation internationale.

Ségué répond, dans une sation à l'Agence France-press: « Nous sommes extrêmement surpris que M. Vetter, pour plusieurs raisons: 1) Suite à notre demande d'adhésion, et sur décision de la mission exécutive de la C.E.S., Vetter a été chargé de nous contraindre pour en discuter. Le de nous faire savoir, par voie presse, ce que nous pensons de cette demande le président de la C.E.S. évidemment pas de nature à le meilleur climat pour les discussions à venir. 2) C'est la première fois qu'il soit été des obligations qui ont été acceptées par la C.G.T. Nous ne sommes pas de nature à le meilleur climat pour les discussions à venir. 3) Ces propos laissent supposer qu'il nous serait demandé de nous notre affiliation internationale actuelle comme condition de notre admission à la C.E.S., ce qui constituerait une mesure de discrimination par rapport aux autres missions membres qu'elle a affiliées à la C.F.S.L. ou à la M.T., une tentative d'impérialisme dans notre libre mission et une atteinte à l'indépendance nationale. 4) M. Vetter ne paraissant avoir exprimé une opinion nouvelle, nous nous réservons de faire part aux organisations affiliées à la C.E.S. des motifs que cette déclaration nous inspire. »

Ségué ne semble pas avoir une attention suffisante à l'égard du débat entre MM. Maire et Vetter, qui répondait en partie questions que se pose le se-

Faits et chiffres

LA PRODUCTION DE L'ARAMCO — le consortium pétrolier opérant en Arabie Saoudite — est en avril tombée à 5,7 millions de barils par jour (265 millions de tonnes en rythme annuel), contre 6,3 millions en mars. C'est le niveau le plus bas depuis juillet 1972. — (A.P.)

QUELLE PROSPECTIVE POUR L'EUROPE ? — Tel sera le thème d'un débat animé par le club de 20 jours d'Europe à Paris, du 26 avril au 11 mai, sous la présidence de M. Jean-François de Cluseau, avec la participation de MM. Guérin, Mesarovic et Pestel, du club de Rome, de l'équipe d'Europe-30 (M. Cases) et de spécialistes européens de la prospective, mardi 13 mai, à 18 heures, 61, rue des Belles-Feuilles. Entrée libre.

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. ASIE
 - La situation en Indochine.
- 3. PROCHE-ORIENT
 - Les Etats-Unis ne penchent certainement pas du côté des Arabes, assure M. Kissinger.
- 4. AFRIQUE
- 4-5. EUROPE
 - HONGRIE : la mort du cardinal Mindszenty.
- 5-6. POLITIQUE
 - L'humanité et le « phénomène stalinien » de M. Eisenstein.
 - Mme Giscard d'Estaing, l'envoyée spéciale du président de la République ; « La tentation dynastique », par Jacques Robert.
- 7. SOCIÉTÉ
 - Le médecin devant le mort (III), par le docteur EscOFFIER-Lambiotte.
- 8-9. ÉDUCATION
 - M. Sobson et le changement dans l'enseignement supérieur.
 - L'enseignement du français aux Pays-Bas est l'objet d'une bataille nationale.
- 12. PRESSE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Pages 13 à 20

EXPOSITION : Van Thienen.
CINÉMA : Rencontre avec Jean-Luc Godard.
THÉÂTRE : Antoinette Vitez et « Phédon ».
CHRONIQUE : L'art et l'argent, l'art sans l'argent.

- 21. MÉDECINE
 - À l'Académie : l'eau et les maladies vasculaires.
- 24. SPORTS
 - Le projet de loi Mazeaud au conseil des ministres.
- 27. JUSTICE
 - Au tribunal de Paris : la mini-troupe de la police.
- 28. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
 - RÉGION PARISIENNE : le président de la République choisit le tracé de l'autoroute A 86.
 - ENVIRONNEMENT : A propos de... le débat nucléaire : réforme ou bombes ?

29 à 31. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

- CONFLITS ET REVENDICATIONS : la grève de Dunfermline poursuit-elle à d'autres échelles.
- SYNDICATS : la C.G.T. estime recueillir 47,06 % des suffrages aux élections professionnelles.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (21)
Annonces classées (25 et 26) ; Aujourd'hui (22) ; Carnet (24) ; Journal officiel (23) ; Médiocrité (27) ; Mots croisés (22) ; Pénance (21).

Jeu de l'Ascension
Le Monde
PARAIT
DEMAIN

Votre voiture immobilisée ?
Louez-en une chez Europcar.
Pour réserver : 645.21.25

Le numéro de « Monde »
daté 7 mai 1975 a été tiré à
575 526 exemplaires.

LOIATGERMAN
Créateur des styles depuis 1884

LA GRÈVE DES ÉLECTRICIENS A ENTRAÎNÉ DES DÉSTABILISATIONS DE 30 % A 50 %

La C.F.D.T. poursuivrait l'action

La grève lancée par les syndicats de l'électricité de France (C.F.T.C., C.F.T.C. et U.M.C.F.T.) et, parallèlement, C.F.D.T., a été très largement suivie dès le début de la matinée, chaque service ou équipe interrompant à tour de rôle le travail pendant quatre heures. La direction évaluait à 70 ou 80 % la proportion des grévistes. Les délestages ont été d'environ 30 % à 7 heures du matin, 50 % l'heure suivante et 40 % en fin de matinée, conformément au programme des syndicats. Le courant a donc été interrompu de façon variable pour les petits industriels et les utilisateurs domestiques. On ne connaissait pas, en fin de matinée, les répercussions sur les grosses industries alimentées au haute tension.

La situation devrait redevenir normale vers 17 heures, selon les constatations des syndicats, qui réclament la révision des classifications, le réajustement du salaire de base et la défense du statut de la nationalisation.

Toutefois, la C.F.D.T. envisage, dès maintenant, une reprise du mouvement, avec répercussion sur la production, lundi 12 mai, si la direction ne reçoit pas les revendications 9 mai pour examiner les revendications des ouvriers des centrales thermiques (six mille agents environ) sur les cent trente mille personnes employées à l'E.C.F.

La C.F.D.T., qui recueille 23 à 30 % des suffrages lors des élections professionnelles dans cette catégorie, se félicite de poursuivre son action en faveur des salariés et des conditions de travail des « thermiciens », point de vue que ne partagent pas les autres fédérations.

La situation en Indochine

Notre action diplomatique a contribué à éviter une bataille sanglante pour Saigon déclare le président Giscard d'Estaing

Le gouvernement français a agencé de connaître la forme juridique constitutionnelle du gouvernement du Vietnam du Sud pour décider des modalités d'échange de représentation diplomatique entre les deux pays, a déclaré le président Giscard d'Estaing à son arrivée, mardi soir 6 mai, à l'aéroport de Orly, venant de Rabat.

M. Giscard d'Estaing a souligné que le gouvernement sud-vietnamien « est encore un gouvernement provisoire », ajoutant que, « s'il devient un gouvernement constitutionnel, nous aurons en conséquence ». Le président de la République a rappelé que la France « a maintenu sa représentation diplomatique au Vietnam du Sud », que « le gouvernement français avait envoyé déjà un représentant auprès du G.R.P., qui s'est rendu tout d'abord à Hanoi ».

M. Giscard d'Estaing a indiqué que la situation est différente en ce qui concerne le Cambodge : « Nous avons reconnu le G.R.U.C. à-t-il dit. La question est maintenant de savoir comment les autorités cambodgiennes organisées par leur représentation diplomatique avec les pays qui les ont reconnues. Il a ajouté que des directives ont été données pour que le représentant français reste en place et qu'il assure la représentation des intérêts français.

Interrogé sur le résultat de l'action diplomatique qui avait été entreprise par la France au Viet-

nam, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « Dix-huit dernières semaines du conflit, notre objectif était d'éviter une bataille inutile et sanglante pour Saigon. Notre action a contribué à ce que cette bataille n'ait pas lieu. Nous avons fait un effort aussi pour faire aboutir une solution politique conforme à l'accord de Paris avec les institutions comprenant des représentants des trois tendances politiques au Vietnam du Sud. Nous observons que les décisions prises à l'heure actuelle au Vietnam du Sud envisagent la participation de diverses tendances au gouvernement ».

Une situation embarrassante

L'ambassadeur du gouvernement français à propos des modalités de la prise des relations futures avec les nouveaux gouvernements au Vietnam et au Cambodge s'exprime par le caractère provisoire des institutions actuelles à Phnom-Penh et à Saigon, mais aussi, en ce qui concerne le Vietnam, par l'évolution rapide des données politiques et juridiques du problème dans les dernières semaines qui ont précédé la victoire du G.R.P.

Ainsi, lorsque le gouvernement français a fait savoir, le 25 avril, qu'il avait désigné un représentant, M. Michel Hurlet, auprès du G.R.P., on s'attendait encore, à Paris, à une solution politique comportant la formation d'un conseil de concerta à trois composantes, comme le prévoyaient les accords de Paris, et conduisant à la formation à Saigon d'un gouvernement dont le G.R.P. aurait constitué qu'une partie. La mission de M. Hurlet était d'être accrédité auprès du G.R.P. à l'endroit que celui-ci choisirait dans les « zones libérées » et de constituer avec le gouvernement révolutionnaire et les consulats français dans ces zones, notamment à Da-Nang.

En fait, M. Hurlet n'est pas allé plus loin que Hanoi, mais il est

en contact, indique-t-on dans les milieux français informés, avec le chef de la mission du G.R.P. dans la capitale nord-vietnamienne. A Saigon, d'autre part, et bien que M. Hurlet ait été accrédité auprès de l'ancien président Thieu, l'ambassadeur de France travaille « normalement », précise-t-on, en accord avec les autorités du comité administratif militaire mis en place après la capitulation du général Minh. Il ne semble pas, toutefois, avoir eu des contacts politiques avec les nouvelles autorités.

Quant à l'ambassadeur du Vietnam du Sud à Paris, elle a changé d'occupants selon la procédure usuelle en la circonstance : les chefs des locaux avaient été remplacés par les diplomates de l'ancien gouvernement au service du protocole du Quai d'Orsay, qui les a données à son tour aux représentants du gouvernement révolutionnaire. On sait que les locaux de l'ambassade du Cambodge ont été occupés antérieurement par la mission du G.R.U.C. mais que celle-ci refuse de se constituer comme une « ambassade », dans l'attente des décisions que prendront les autorités du Phnom-Penh à l'égard des pays qui avaient maintenu des relations avec le régime Lon Nol. — M. T.

Confirmée mardi

L'accession de M. Jean-Claude Boussac à la tête du groupe est accueillie avec réserves par le personnel

La nomination de M. Jean-Claude Boussac à la présidence du directoire du Comptoir de l'industrie textile de France, confirmée le 6 avril par M. Marcel Boussac (« Le Monde » du 7 avril), permettra-t-elle de résoudre les problèmes du groupe ? Pour l'instant, répondra à cette question paraît difficile. On ne connaît pas encore le plan de redressement que M. Jean-Claude Boussac soumettra le vendredi 9 mai à l'assemblée générale du groupe et on ne sait pas non plus quelle sera l'attitude des banques du groupe. Celles-ci ont des échéances du mois d'avril, acceptent-elles de couvrir celles des mois prochains si la situation se dégrade encore ? En outre, les crédits supplémentaires de 100 millions accordés au groupe en décembre seront bientôt épuisés. Où iront-ils lors de leur renouvellement ? On reste très sceptique, tant dans les milieux industriels et financiers qu'au sein des pouvoirs publics, sur les chances de M. Jean-Claude Boussac. Cette inquiétude semble se manifester par une certaine méfiance du personnel qui ont accueilli sans enthousiasme la nomination de M. Jean-Claude Boussac, comme nous l'indiquait notre correspondant à Epinal.

De notre correspondant

Epinal. — A la sortie de la réunion extraordinaire du comité central d'entreprise des usines F.T.N. et S.I.S. du groupe Boussac, qui s'est tenue mercredi à Epinal, près d'Epinal, sous la présidence de M. Jean-Claude Boussac, les représentants du personnel ne dissimulent pas une certaine déception.

L'un d'eux, résumant l'opinion de ses camarades, disait : « Nous n'avons rien appris de très nouveau, car nous ne considérons pas le fait que M. Jean-Claude Boussac soit appelé à succéder à son oncle comme une information très importante. D'ailleurs, le discours qu'il nous a tenu ne nous a rien appris de bien neuf. Voilà dix ans que nous entendons les mêmes choses, notamment au niveau du maintien de l'emploi ».

Un délégué de la C.F.D.T., faisant allusion à une réflexion de M. Jean-Claude Boussac selon laquelle M. Marcel Boussac se serait opposé au plan de M. Sarpe parce qu'il s'agissait « d'une opération dépeçage par des requins », confiait : « Nous estimons que la promesse d'appliquer une solution cent pour cent française aux difficultés du groupe ne nous rassure nullement. Nous attendons la prochaine assemblée générale des actionnaires pour nous prononcer et surtout pour connaître le plan de sauvegarde de la direction. C'est là que nous saurons peut-être combien d'entre nous seront jetés par-dessus bord pour maintenir à flot le navire en détresse ».

« Un cégétiste ajoutait : « Avant cette réunion d'aujourd'hui, à présent nous sommes toujours dans le noir ».

Pour le permanent régional Epinalien, cette réunion « était du cinéma ». M. Jean-Claude Boussac espérait sans doute que les délégués du personnel s'assureraient de leur soutien dans la tâche qu'il se proposait de mener. En vain. L'opération « plébiscite à échoué ».

M. Jean-Claude Boussac est-il l'homme de la situation ? Cet homme de quarante-sept ans, petit, volubile, à la calvitie prononcée et à l'air encore jeune, qui entend appliquer « un plan Boussac dominé par le problème de l'emploi », parviendra-t-il à sauver cet empire qui emploie que mille personnes, dont près de six mille dans les Vosges ?

De nombreuses personnes se posent la question après l'avoir entendu. Pour les uns, il ne possède pas l'expérience nécessaire ; les autres lui font confiance. Tous espèrent que l'emploi restera garanti à Boussac à son Comptoir de l'industrie textile de France. Sans oser toutefois parler qu'il en sera bien ainsi. — Y. C.

L'EMPRUNT NATIONAL DE 5 MILLIARDS DE FRANCS SERA ÉMIS LE 20 MAI AU TAUX DE 10,30 %

M. Christian Foncelet, secrétaire d'Etat au budget, a précisé mardi 6 mai à l'Assemblée nationale que l'emprunt groupé de 5 milliards de francs dont le gouvernement a arrêté le principe le 23 avril dernier serait émis le 20 mai prochain, au taux de 10,30 %. D'une durée de quinze ans, cet emprunt bénéficierait d'un régime de remboursement de cinq ans.

La mort du cardinal Mindszenty

Mgr MARTY : C'ÉTAIT UN DAT DE LA FOI

« La mort du cardinal assenti me surprend et me a déclaré le cardinal Marty apprenant le décès du prélat hongrois. Je l'ai rencontré pour la première fois en octobre 1971, dans le synode des évêques catholiques de l'Europe centrale. Il m'a dit qu'il était venu à Paris en 1956, lors de son arrestation le 6 octobre 1956. Il avait une haute conscience de sa charge et une très grande simplicité de vie, c'était un soldat de l'Église de Hongrie, le pape demandait de se retirer, il a refusé. Il est mort le 23 mai prochain. Il était un homme d'un cœur et d'un esprit très chrétiens, c'est-à-dire reconstruire l'Église et les catholiques de Hongrie ».

Au Vatican, un porte-parole a déclaré, mardi, « la mort du cardinal ».

MORT DE LA COMÉDIE GERMAINE KERJEAN

On apprend la mort de Germaine Kerjean survenue le 6 mai à Virey-Châtelain. Elle avait quatre-vingt-un ans. (Née en 1884, Germaine Kerjean était entrée à la Comédie-Française en 1914. Elle a fait ses débuts au Théâtre de la Ville et de la Sorbonne. Après dix ans au Théâtre de la Ville, elle a obtenu le rôle de Chérubin en 1925. Germaine Kerjean a aussi interprété de nombreux rôles dans « Groupes rochers » (1942).

UNE CONFÉRENCE-DEBAT SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN U.R.S.S.

Une conférence-débat est prévue le mercredi 7 mai au Comité international pour la défense de l'homme sur la liberté d'expression en U.R.S.S. Les conditions nécessaires à l'obtention d'une véritable liberté d'expression soviétique Vladimir I. Lénine, Victor Nekrasov et Shalvart participent à ce débat qui sera suivi d'un débat de discussion à 20 h. 30, à la salle de la Sorbonne, 12, rue de la Sorbonne, Paris. Participation aux frais : 10 francs.

Les lois éternelles du succès

Les lois éternelles du succès

Le monde devrait avoir lu ce petit livre gratuit

Surprenantes révélations sur une méthode très simple pour guérir votre timidité, développer votre mémoire et réussir dans la vie. Ce n'est pas juste : vous valez 10 fois mieux que tel de vos amis qui « n'a pas inventé la poudre », et pourtant gagne beaucoup d'argent sans se tuer à la tâche ; que tel autre, assez insignifiant, qui cependant jouit d'une inexplicable considération de la part de tous ceux qui l'entourent. Qui faut-il accuser ? La société dans laquelle nous vivons ? Ou vous-même qui ne savez pas tirer parti des dons cachés que vous avez en vous ?

Vous le savez : la plupart d'entre nous n'utilisent que le centième de leurs facultés. Nous ne savons pas nous servir de notre mémoire. Ou bien nous sommes paralysés par une timidité qui nous condamne à végéter. Et nous nous enfonçons dans nos tabous, nos habitudes de pensée, nos complexes éhémères, notre manque de confiance en nous. Alors, qui que vous soyez, homme ou femme, si vous en avez assez de votre situation, si vous voulez voir comment acquérir la maîtrise de vous-même, une mémoire rapide, un esprit juste et pénétrant, une volonté robuste, une imagination fertile, une personnalité qui dégage de la sympathie et ascendant irrésistible sur ceux qui vous entourent, demandez à recevoir le petit livre Borg : « Les lois éternelles du succès ».

Absolument gratuit, il est en fait à qui vous le demandez et coûte une remarquable introduction à la méthode mise au point par le célèbre psychologue (P.Z.) dans le but d'aider les milliers de personnes de tout âge et de toute condition qui recherchent le moyen de se réaliser et de parvenir au bonheur.

BON GRATUIT

Découvrez au recto ce bon et envoyez-le à :
P.Z. BORG, chez AUBANEL, 5, place St-Pierre, 84028 Avignon
Vous recevrez le livre sous pli fermé et sans aucun engagement d'aucune sorte.

NOM _____
RUE _____ N° _____
VILLE _____
AGE _____ PROFESSION _____

مكتبة العالم